34e ANNÉE — T. XLIX

N° 1137 — 28 décembre 1952



# LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 40 francs
Abonnement { Un an : 875 francs
Six mois : 475 francs }

## QUESTIONS ACTUELLES

# L'Église et les besoins du monde moderne

## « La religion chrétienne est pour tous les temps une religion d'incarnation et non d'évasion »

## rappelle Mgr Chappoulie en évoquant la grande figure de saint Remi (1)

*Prononçant, le 5 octobre 1952, en la basilique Saint-Remi de Reims, le panégyrique du saint qui baptisa la France, S. Exc. Mgr Chappoulie, évêque d'Angers, a tracé d'abord le tableau de ce* Ve *siècle où l'Eglise catholique était menacée par un terrible danger : l'invasion des tribus barbares venues de l'Est. Mgr l'évêque d'Angers fixe alors les regards sur notre temps.*

*Quelle conduite fallait-il adopter ? La solution passive ? Le refuge dans la prière et la pénitence en attendant que vienne la fin de ce monde ?*

*Remi et les évêques gallo-romains décidèrent d'aller aux Barbares pour tenter de les gagner au Christ... « La religion de Rome était une religion d'incarnation et non pas une religion d'évasion. »*

MESSEIGNEURS (2),
MES FRÈRES,

Les peuples comme les hommes ont leur réputation, et celle des Français, dit-on, serait de n'être guère familiers avec l'histoire de leur propre pays. Il est vrai, en effet, que trop souvent nous vivons dans l'ignorance de notre passé national, nous privant ainsi de l'enseignement précieux que nous pourrions en retirer. Quelques figures cependant, quelques événements, ont le privilège d'échapper à l'oubli ; ils apparaissent alors à la mémoire telles des images aux couleurs éclatantes ou pittoresques, nimbés d'une légende, émouvante ou cruelle, suivant les personnages et les faits. La figure de saint Remi est de celles-là. Chacun connaît cet évêque de Reims faisant couler l'eau sainte du Baptême sur le barbare Clovis, époux de Clotilde et vainqueur des Alamans à Tolbiac. L'âme populaire, en retenant le souvenir de cette cérémonie au symbolisme si aisé à comprendre, ne s'est d'ailleurs pas trompée. Le Baptême de Clovis est l'événement capital de la vie de saint Remi, en même temps qu'il marque une très grande date dans l'histoire de la France, histoire politique et histoire religieuse. Enfin, pour nous chrétiens du XXe siècle, l'acte qui s'est accompli au baptistère de Reims à la Noël de 496 constitue une grande et fructueuse leçon dont nous ne devons pas cesser d'interroger l'enseignement.

Que vous m'ayez fait l'honneur, Monseigneur l'archevêque de Reims, de me confier le soin de rappeler ici ces quelques idées familières, j'imagine, aux Rémois, demeurés fidèles au culte de leur saint patron, mérite de ma part un merci respectueux. Ma voix souhaiterait le rendre d'autant plus chaleureux que — je ne saurais l'oublier aujourd'hui, — lorsque cette antique basilique et la cathédrale sa sœur menaçaient de s'écrouler sous les obus ennemis, celui qui occupait alors le siège de Remi était un enfant de la Vendée angevine, le saint cardinal Luçon, en qui le clergé de mon diocèse continue à vénérer l'une de ses gloires les plus exemplaires !

Enfin, comment ne serais-je pas honoré d'avoir à parler de l'évêque qui baptisa Clovis en présence

(1) *La Semaine religieuse* du diocèse d'Angers (26. 10. 52), 456. — Les sous-titres sont de *la D. C.*
(2) NN. SS. Marmottin, archevêque de Reims ; Lefebvre, archevêque de Bourges ; Grente, archevêque-évêque du Mans ; Piérard, évêque de Châlons ; Stourm, évêque d'Amiens ; Chevalier, évêque de Rando ; Vérineux, évêque de Yingkow.

de plusieurs de mes éminents collègues dans l'épiscopat, heureux comme moi d'être maintenant les hôtes du prélat qui, en dépit des alertes d'hier, reste toujours le vaillant archevêque de Reims, gardien de l'incomparable héritage d'histoire et de foi que, de siècle en siècle, se transmettent les successeurs de saint Remi dans la vieille et noble métropole de la Gaule Belgique.

## I

## L'Église face aux Barbares.

Lorsque, au milieu du V[e] siècle, la confiance du clergé et du peuple chrétien fit de Remi un évêque de Reims, l'Eglise catholique était menacée par un terrible danger : l'invasion des tribus barbares venues de l'est de l'Europe. Vandales, Huns, Suèves, Wisigoths, Burgondes, Francs, toutes ces hordes sauvages piétinaient le sol gaulois, s'emparaient des cités, submergeaient la civilisation gallo-romaine. Sous ce cataclysme, dont aucun rempart ne pouvait limiter les ravages, la religion du Christ, la vraie, celle qui enseignait d'accord avec l'évêque de Rome que Jésus est vraiment le Fils de Dieu, consubstantiel à son Père, comme nous le chantons au *Credo*, la religion de Remi risquait de connaître la ruine totale. Tous ces barbares, en effet, qui devenaient les maîtres du pays, en dépouillant la classe riche de ses immenses propriétés, courbant sous le joug les autorités d'hier, étaient, soit des ariens, c'est-à-dire des hérétiques qui niaient la pleine et parfaite divinité de Jésus de Nazareth, soit des païens demeurés attachés aux dieux des forêts et des rivières d'outre-Rhin.

Le monde civilisé frémissait de honte, de douleur, de crainte. Les esprits bouleversés assistaient à l'écroulement de la puissance romaine que l'on avait imaginée invincible. Déjà, à la fin du siècle précédent, le grand saint Jérôme avait lancé des cris de désespoir face à l'effondrement de l'Empire, cette « Romania » que l'élite des chrétiens aimait du même amour que ceux des Romains demeurés fidèles aux divinités antiques !

« Mon cœur frémit en abordant les désastres de notre temps. Voilà plus de vingt ans qu'entre Constantinople et les Alpes Juliennes le sang romain coule tous les jours. Scythie, Thrace, Macédoine, Thessalie, Dardanie, Dacie, Epire, Dalmatie, toutes les Pannonies sont dévastées, pillées par le Goth, le Sarmate, le Quade, l'Alain, les Huns, les Vandales, les Marcomans. Combien de dames, de vierges de Dieu, de corps nobles et délicats n'ont-ils pas été le jouet de ces bêtes sauvages ? Les évêques sont emmenés en captivité ainsi que les clercs des divers rangs, les chevaux rangés près des autels du Christ comme dans une écurie, les restes des martyrs extraits du sol. Partout c'est le deuil, partout les gémissements, partout l'image de la mort. Le monde romain s'écroule... » (*Lettres de saint Jérôme*, LX, 16.)

Lorsque Remi devint évêque de Reims, le mal était consommé. Il n'était plus une partie de l'Empire qui ne fût souillée de la présence des Barbares. Sans doute les évêques n'étaient plus en prison et certaines peuplades, fixées maintenant sur le sol conquis, donnaient quelques signes d'assagissement. Vaincus et vainqueurs, occupés et occupants, connaissaient de ces contacts que toute cohabitation prolongée rend inévitables. Cependant, la répugnance, la haine, la peur, demeuraient les plus fortes chez ces Gallo-Romains, habitants ra
finés des riches cités, héritiers de la culture romain
bâtisseurs d'églises aux riches mosaïques où l'
adorait le Christ Jésus, vrai Dieu et vrai homm
Ils ne se résignaient pas à l'envahisseur, à c
barbares de Germanie qui sentaient mauvais
dont les rois et les soldats s'obstinaient à viv
dans l'hérésie arienne ou le paganisme le pl
sordide.

## L'attitude à adopter.

Mais quelle conduite adopter pour échapper à
cauchemar ? Se soulever en tentant de lanc
encore une fois dans la bataille les derniers rest
de ce qui avait été jadis les invincibles légions
Rome ? Ou bien estimer que le temps de l'An
christ était maintenant venu et se résigner à d
paraître d'un monde où les puissances mauvais
l'avaient emporté : se replier derrière l'encein
des cités, regarder vers le ciel et ne plus se souc
des choses de la terre ? Saint Jérôme n'avait-il p
donné jadis aux nobles familles de Rome des co
seils de ce genre à l'heure tragique du pillage
la Ville par Alaric et les Wisigoths ?

Pour Remi devenu évêque de Reims, le problè
était angoissant. Les évêques gallo-romains étai
maintenant de puissants personnages respect
vénérés, parfois véritables chefs de leur cité ép
copale, protecteurs de leur peuple contre les ex
tions et les cruautés des Barbares, tels saint Nicai
ici même, à Reims ; saint Loup, à Troyes ; sa
Aignan, à Orléans. Leur influence était immen
et l'avenir pour une large part dépendait de le
comportement. Remi et ses collègues choisiraient
la solution guerrière ? C'étaient alors de nouvea
carnages en perspective et, humainement parla
bien peu de chances de succès. Les évêques cons
leraient-ils à leurs fidèles de se réfugier dans
prière et la pénitence en attendant que vienne
fin des maux de ce monde ?

Remi ne voulut — et c'est là le principe de
grandeur aux origines de notre histoire nation
— ne voulut ni la guerre ni la résignation. P
Remi, les Barbares qui occupaient le sol de
Gaule Belgique, les Francs à la longue chevel
blonde, ces païens habitués à vivre de batailles
de pillages étaient des fils de Dieu au même t
que les gens de son propre peuple, les Ga
Romains. Sur la croix du Calvaire, le Christ « m
pour tous les hommes » avait versé son sang p
eux : comme tous les hommes, ils avaient d
au salut. Cruels et versatiles, Remi savait a
que les Francs possédaient une certaine honnê
naturelle, une générosité foncière, tandis que
des vices se cachaient sous les dehors élégants
policés de la société gallo-romaine. Alors l'évê
qui avait foi dans l'infinie bonté de son Ma
Jésus-Christ et dans son infinie puissance, qui sa
que l'Eglise fondée par lui était faite pour att
à elle toutes les races et toutes les nations,
elle est la Mère commune qui doit progressivem
engranger dans son sein l'humanité entière, qu
secours de Dieu est avec elle à travers les
critiques tribulations de ce monde, alors l'évê
de Reims se tourna résolument vers les Barba
Il décida d'aller à eux pour tenter de les gag
au Christ. Si j'osais traduire ma pensée dans
langue d'aujourd'hui, je dirais, au risque de p
voquer quelques sourires : la religion de Remi é
une religion d'incarnation et non pas une relig
d'évasion.

## Saint Remi et Clovis.

Les Barbares, pour Remi, c'étaient les Francs, et les Francs, à partir de 481, ce fut un jeune chef nommé Clovis qui succédait à Childéric son père, un roi que l'on venait de mettre au tombeau avec son cheval de guerre et ses armes dans Tournai, sa capitale des bords de l'Escaut et son lieu de refuge au milieu des combats.

Clovis vient d'être proclamé roi et l'évêque de Reims lui écrit. Hardiment, il trace à ce jeune prince païen un triple programme de vie, de justice, de gouvernement. « Montrez-vous plein de déférence pour vos évêques, dit Remi en matière de conclusion, et recourez toujours à leurs avis. Si vous vous entendez avec eux, votre pays s'en trouvera bien. » Puis, patiemment, l'évêque poursuit son travail d'apprivoisement. Clotilde, la jeune princesse catholique que l'on a fait venir de la cour des Burgondes pour être la femme de Clovis, aide Remi de ses prières et de ses vertus. Un jour, lors d'une bataille contre les Alamans, le roi franc, dans un instant où il sent la victoire lui échapper, fait appel à la puissance du Dieu de Clotilde. A Tours, où le conduisent ses expéditions guerrières, il est témoin des miracles qui s'accomplissent sur la tombe de saint Martin, le grand apôtre des campagnes gauloises de l'Ouest. Près du roi qui cherche, qui hésite, qui demande des signes, qui ne sait encore s'il doit demeurer fidèle à ses dieux, se faire arien ou plutôt catholique, Remi est là, prêt à expliquer, à encourager, à consoler. Et l'issue de ce combat intérieur, vous la connaissez, mes Frères, c'est dans la nuit de Noël 496, Clovis et les hommes de sa garde qui s'acheminent vers le baptistère de Reims au milieu des acclamations de la Ville. Remi verse l'eau sainte sur le front du roi et prononce alors les paroles que chacun de nous a retenues de ses souvenirs d'école : « Courbe la tête avec douceur, fier sicambre. Brûle ce que tu as adoré, adore ce que tu as brûlé. »

Un acte d'une incalculable portée pour les destins de la France et de l'Eglise catholique vient de s'accomplir. A quinze siècle de distance, il paraît tout simple : la plus brillante d'une série d'images d'Epinal dont Grégoire de Tours l'historien de Remi et de Clovis nous a dessiné les légendes. Au vrai pour provoquer le décisif triomphe de la grâce dans l'âme de Clovis et de ses compagnons il y fallut toute la sympathie et la confiance que l'évêque catholique avait su inspirer à ses rudes païens qu'il ne voulait ni haïr ni mépriser mais qu'à tout instant il cherchait à comprendre. Il y fallut surtout la foi intrépide de Remi qui ne savait l'avenir pas plus qu'aucun homme ici-bas, qui s'en allait à tâtons sur le chemin de l'histoire, mais qui savait que l'Eglise a reçu pour mission de jeter sans repos et par toutes les mers le filet de son divin Maître, et que depuis la mort du Sauveur sur la croix du Calvaire, il n'y a plus pour ses apôtres et leurs successeurs « ni Grecs, ni barbares, ni esclaves, ni hommes libres », mais des hommes qui tous doivent trouver leur unité dans le Christ Jésus. La Bible dit d'Abraham qu'il crut à la parole de Yaweh son Dieu et que le Seigneur lui compta cela comme justice. Remi a cru, lui aussi, à la vérité de l'Evangile, à la toute-puissance et à la fécondité du message chrétien. Entraîné par sa foi, Remi a quitté l'abri des murs de sa cité ; il s'en est allé aux Barbares pour en revenir conduisant par la main le roi des Francs. *Haec est victoria quae vincit mundum, fides nostra,* a dit saint Jean. La victoire qui triomphe du monde c'est notre foi ! (*I Joan.* V.)

II

## Les problèmes d'aujourd'hui.

J'ai dit en commençant que la vie de saint Remi constituait pour nous, catholiques d'aujourd'hui, à quinze siècles de distance, une très actuelle leçon. Et maintenant, il doit sans doute se trouver quelques-uns de mes auditeurs à penser que mon intention était de vous suggérer cette idée : « Il faut aller aux maîtres de demain, aux communistes, comme l'évêque de Reims est allé aux Barbares. La main tendue que nous offrent de temps à autre les chefs du marxisme dans notre pays, nous ne devons pas refuser de la saisir. Faisons du progressisme, si nous voulons ressembler à Remi. »

Je le regrette, tel n'est point mon propos. Qui nous affirme d'ailleurs que les communistes seront les maîtres de demain ? Et qui sommes-nous pour déterminer à l'avance les voies mystérieuses et insondables de la Providence ? Mon propos est, si j'ose dire, beaucoup plus sérieux et plus profond, car il tend à ne considérer le communisme lui-même et surtout le succès qu'il remporte auprès des masses populaires que comme le signe de l'immense bouleversement qui s'opère depuis plus d'un siècle dans la société des hommes. Les découvertes scientifiques, la création de la grande industrie, la puissance chaque jour plus grande de la machine, la souveraineté croissante de la technique, les problèmes ouvriers, l'existence du prolétariat enfin, entraînent une telle transformation dans nos manières de vivre et de penser qu'il est permis d'y discerner les prodromes de ce que l'on peut bien appeler une civilisation nouvelle. D'aucuns l'ont déjà nommée « la civilisation du travail ». Ils l'opposent au capitalisme, civilisation de l'argent, celle-ci arrivée à l'heure de son déclin.

« Nous sommes parvenus, écrivait dès 1933 un penseur des plus attentifs aux changements profonds de notre époque instable, à un point de bascule de l'histoire. Une civilisation s'incline, une autre se lève. Nous sommes dans une de ces époques, crucifiantes pour ceux qui les vivent, mais vraiment divines, où la lettre est à départager de l'esprit, chaque valeur éternelle à reprendre dans sa pureté pour assurer sans précipitation son entrée dans une nouvelle chair. »

## L'Église face au nouveau monde qui naît.

Si cette perspective est exacte, si un certain régime économique comportant toute une forme de civilisation croule sous nos yeux, notre devoir à nous, en tant que fils de l'Eglise, est de ne pas trembler devant ces transformations qui changent progressivement la face du monde, de ne pas céder à la peur ou à la colère, mais de chercher à comprendre et surtout de vouloir aimer. Nous n'avons pas le droit de nous attacher au caduc et de lier l'éternelle vérité de l'Evangile à des formes mouvantes et passagères de structures sociales de caractère contingent parce que tout humain.

Pour l'avenir de la foi, rien ne serait plus pernicieux qu'une société chrétienne se dressant dans une attitude de combat contre le mouvement des travailleurs ou les conquêtes de la technique, alors

que la mission du christianisme est de chercher à les spiritualiser, à leur donner des lettres de noblesse en les amenant à se subordonner à la cause suprême, Dieu, notre Créateur et notre Père.

Là est bien le drame de notre époque : il est dans cette prise de conscience d'une civilisation nouvelle, étrangère, hostile même à notre vision chrétienne du monde, et qui tend à détruire une autre civilisation que nous avions, je n'oserais pas dire baptisée, mais dans laquelle tout de même l'Eglise avait acquis sa place, fait accepter son influence, tandis que nous y possédons encore de chères et bien-aimées habitudes.

Telle est la raison au nom de laquelle je prétends que la leçon de Remi reste si actuelle aux catholiques du XX^e siècle. Gardons les yeux ouverts sur l'enseignement de l'évêque gallo-romain qui a mesuré d'un œil clairvoyant l'irrésistible montée des Barbares et tenté résolument de mettre à force d'intelligence et d'amour le sceau du christianisme sur les mœurs incultes des Francs. Il savait bien pourtant, Remi, que le triomphe de ceux-ci impliquait la mort de la société à laquelle il était redevable de son rang social, de sa culture, de la richesse de sa personnalité !

## L'exemple du cardinal Suhard à l'écoute du monde en gestation.

Si j'osais aller jusqu'au bout de ma pensée dans ce rapprochement entre les temps de saint Remi et les nôtres, j'évoquerais ici la figure d'un de ses derniers successeurs sur le siège de Reims, le cardinal Suhard. Dieu a permis que je vécusse dans son intimité aux heures les plus douloureuses de sa vie, quand il vous eut quittés pour devenir l'archevêque de Paris. Aujourd'hui on dit communément qu'il fut grand, un grand évêque. Pourquoi donc ? Parce qu'il a beaucoup souffert et noblement porté sa souffrance lorsqu'il fut injustement attaqué à l'heure de la Libération ? Parce qu'il aurait été l'homme d'une intelligence, d'une culture exceptionnelles ?

L'originale et authentique grandeur du cardinal Suhard, elle tient en une conduite où il fut guidé par l'instinct de son cœur d'évêque bien plus que par la lumière de son expérience ou les déductions de son esprit. Le cardinal sentit qu'un monde nouveau était en gestation dans les usines de la région parisienne, que les masses ouvrières de son diocèse, méprisantes ou hostiles aux idées qu'il incarnait, son devoir était de chercher à tout prix le contact avec elles, qui pèsent chaque jour d'un poids plus lourd sur les destins de notre société française.

Le cardinal, déjà fatigué et âgé, absorbé par tant de soucis, honoré et suivi par beaucoup d'autres hommes à qui ne manquaient ni la valeur personnelle ni le rang social, aurait pu écarter de son regard cette vision trop douloureuse, chercher un paisible refuge au sein du conservatisme. Mais non : il a voulu que le spectre d'un monde nouveau, très étranger à celui de son enfance et de sa jeunesse dans nos traditionnelles campagnes de l'Ouest, un monde hostile, envahissant, hantât ses jours et ses nuits, fût à la fois son tourment et sa joie. Il n'eut de cesse jusqu'à son dernier souffle qu'il n'eût trouvé un moyen d'accrocher ce peuple du travail.

C'est pour cela que de temps à autre, si harassé qu'il fût par sa propre journée, le cardinal s'en allait en banlieue partager le repas d'une famille ouvrière. Là, tous assis autour de la table, le cardinal, en paysan patient et circonspect, écoutait, cherchait à comprendre les souffrances et les colères, les aspirations et les espérances de ses hôtes. C'est encore pour pénétrer l'âme du monde ouvrier que le cardinal Suhard tenait la porte de l'archevêché largement ouverte aux jeunes travailleurs et aux militants des syndicats. Et c'est pour cela aussi qu'il aimait d'une affection de prédilection les quelques jeunes prêtres qui s'étaient mis à vivre la vie quotidienne des ouvriers ; à travers eux, le cardinal s'efforçait de se tenir à l'écoute du monde du travail.

A s'avancer ainsi au-devant des masses ouvrières on risquait des faux pas ; en allant à la découverte des chemins d'approche, on risquait de se tromper de route. Mais le cardinal savait, avec saint Paul comme l'avait su Remi partant à la recherche des Francs, que le « mystère resté caché durant de longs siècles est manifesté maintenant selon l'ordre du Dieu éternel, pour être porté à la connaissance de toutes les nations », ainsi qu'il est écrit aux dernières lignes de l'Epître de saint Paul aux Romains. (Cf. *Rom.* XVI, 26-27.) Toutes les nations c'est-à-dire qu'aucun homme, ni peuple, ni classe sociale ne peuvent être exclus de participer au don divin dans le Christ-Jésus : et qu'en conséquence il est du devoir des chrétiens, et d'abord de leurs évêques, de faire entendre à toute société humaine à chacune des civilisations qui se succèdent en s'enrichissant des dépouilles de la précédente, la Bonne Nouvelle de la grande joie. (*Luc.* II, 10.)

III

## Dangereux novateurs ou chrétiens fidèles à la voix du Pape

Si nous voulions entrer à notre tour dans l'espri de saint Remi et du cardinal Suhard, comme nou comprendrions mieux le bien-fondé de la condui de certains de nos frères dans la foi et dans l'obéi sance à l'Eglise ! Légèrement, sans même réfléchi beaucoup parmi nous ne veulent voir en eux q de dangereux novateurs, des orgueilleux ou d démagogues, ou même des loups ravisseurs in tallés dans la bergerie sous la toison de la breb Ne serait-il pas plus juste de penser et de dire :

Ce sont des chrétiens comme moi, des fils l'Eglise au cœur ardent et tourmenté plus que mien sans doute, qui cherchent à faire pénétrer l valeurs spirituelles dans le monde du travail, à pr parer au Baptême la civilisation qui se forge so nos yeux : pourquoi donc leur refuser mon respe mon admiration et mon appui ?

Ces chrétiens, ces fils de l'Eglise sont des prêtr et des laïques : théologiens, philosophes, soci logues, juristes, des économistes, des ingénieu des ouvriers et des chefs d'industrie, des salari et des patrons. Tous sont préoccupés de ne p laisser le progrès technique anéantir la personnal de l'homme et précipiter la chute des classes lab rieuses dans le matérialisme et le collectivisme.

Ils ont tous entendu la grande voix de Pie X disant, lors de la fête de Noël 1942, et le ré tant récemment dans son Encyclique *Evang Praecones :*

« L'Eglise a condamné les divers systèmes socialisme marxiste et elle les condamne enc aujourd'hui conformément à son devoir et à s

roit permanent de mettre les hommes à l'abri de ourants et d'influences qui mettent en péril leur alut éternel. Mais l'Eglise ne peut pas ignorer ou e pas voir que l'ouvrier, dans son effort pour méliorer sa situation, se heurte à tout un système ui, loin d'être conforme à la nature, est en oppoition avec l'ordre de Dieu et avec la fin assignée ar Dieu aux biens terrestres. Si fausses, si conamnables, si dangereuses qu'aient été et que soient es voies suivies, qui pourrait, et surtout quel rêtre, quel chrétien pourrait demeurer sourd au ri qui monte d'en bas et réclame, dans le monde 'un Dieu juste, justice et fraternité ? Le silence erait coupable, inexcusable devant Dieu, contraire u bon sens éclairé de l'apôtre qui, tout en prêchant a fermeté contre l'erreur, sait en même temps qu'il aut montrer beaucoup de délicatesse envers les garés, aller à eux le cœur ouvert pour écouter eurs aspirations, leurs espérances, leurs raisons... »

Ces chrétiens fidèles à la voix du Souverain Ponife s'interrogent sans cesse sur les problèmes des apports entre le capital et le travail, le régime du alariat, le logement, la culture et les loisirs du onde ouvrier. Ils se souviennent de ce qu'écrivait Pie XI dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno* : « Contrairement au plan de Dieu, le travail tend à devenir un instrument de dépravation ; la matière nerte sort ennoblie de l'atelier, tandis que les ommes s'avilissent. »

Il y a des prêtres qui, moins soucieux d'études ue d'action, partagent le travail quotidien des uvriers à l'usine, veulent, par leur présence, introluire tout de suite Notre-Seigneur Jésus-Christ et on Eglise dans le royaume de l'organisation rationelle et scientifique de la production, dans ce monde ans âme où le travail — fin en soi et non plus ondition de la vie de l'homme — est devenu le lieu aveugle et sans entrailles que l'humanité de emain servira en esclave.

Nos aumôniers de la J. O. C. et de l'A. C. O., lont la mission est de se consacrer à l'âme des ravailleurs, jeunes ou adultes, nous les entendons arler de promotion ouvrière. Certains même délarent que « le prolétariat est une insulte à la aternité divine ».

Prenons garde de mal comprendre, c'est-à-dire le ne pas comprendre en chrétiens ce qui se onsume d'efforts généreux, de l'ordre intellectuel, ocial, apostolique, dans cette tentative d'évangéisation du monde du travail. Certaines audaces euvent nous offusquer, certaines « découvertes » ous paraître des naïvetés. Bien sûr, personne ne rétend le nier, ces laïques et ces prêtres peuvent e tromper. Ils risquent surtout de heurter, de scanlaliser, de faire souffrir même, parce qu'ils mettent à mal le comportement traditionnel du grand ombre, ses jugements inébranlables sur l'équilibre ocial, ses excuses à ne rien changer de son style e vie.

Mais tout compte fait, est-il donc préférable pour n vrai chrétien de se murer dans un refus hautain t immuable, de se tenir peureusement réfugié dans 'amour du passé, comme si la destinée du peuple le Dieu n'était pas d'affronter les fatigues et les langers du désert pour aller de l'avant vers la Terre Promise, toujours devant nous et jamais en rrière !

Ceux d'entre nous qui ont choisi la meilleure art, ont choisi l'école de saint Remi : ils cherchent les âmes. Dans une civilisation qui grandit, ils veulent déposer le ferment de l'Evangile ; et, forts des promesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils n'ont pas peur de faire face à l'avenir.

## Discerner la force qui oriente le monde vers une nouvelle civilisation.

Certes, certains d'entre vous peuvent penser en m'entendant, que mes propos sont obscurs, compliqués et discutables, autant que les théories économiques, sociales, apostoliques et la conduite de ces chrétiens que je vous donne en modèle. Au contraire, murmurent-ils, du temps de saint Remi, tout était simple et clair : et d'emblée nous aurions été d'accord avec notre évêque pour engager le dialogue avec Clovis, devenir ses amis et l'amener au Baptême.

Qu'ils se détrompent. Les problèmes que l'histoire résout avec aisance, la vie les pose dans des termes qui n'en laissent pas découvrir la solution avec la même facilité. Tout était ténèbres autour de saint Remi, de ce qui nous semble maintenant lumière limpide, et il a fallu à l'évêque de Reims une intelligence perspicace et une grande fermeté d'esprit pour choisir sa voie et y avancer. Ils n'étaient pas rares enfin, les contemporains de Remi qui, dans les cités gallo-romaines, tenaient pour de l'impiété la politique de l'évêque à l'égard de Clovis et qui appelaient trahison son courage à vouloir adopter une attitude amicale vis-à-vis des Barbares.

Pour se détacher de la Rome impériale, dont la domination avait valu au monde de longues périodes de paix, il fallait aux compatriotes de Remi consentir un sacrifice cruel, et pour vouloir en ce temps de bouleversement que l'Eglise restât la religion ouverte à l'humanité entière et non pas le privilège d'un seul peuple, fût-ce le peuple romain, il y fallait une foi puissante en Jésus-Christ et en l'avènement de son règne.

Aujourd'hui, pour discerner la force probablement irrésistible qui oriente le monde vers une nouvelle forme de civilisation, il faut y apporter comme il y a quinze siècles, de l'intelligence et de la volonté. Pour nous arracher à des manières de comprendre et de sentir qui sont de tradition chez nous, catholiques, et ont fait notre force durant plus d'une génération, pour sortir de nous et tenter la grande aventure de la conquête spirituelle des masses laborieuses, plus méfiantes que les Francs de Clovis, il y faut beaucoup d'amour de Dieu et des hommes, il y faut beaucoup d'abnégation et beaucoup de foi.

Que l'intercession de saint Remi nous obtienne à nous, évêques, prêtres, fidèles du XXe siècle, ces grâces de charité, de lumière et de force, de concorde aussi ! Que le Pontife qui a conduit au baptistère de Reims, Clovis et les Francs, nous aide à gagner à Jésus-Christ le monde de la technique, le peuple des usines et la foule des prolétaires. Que saint Remi nous aide à écrire dans le grand livre de l'histoire une nouvelle page à la gloire du génie souple et conquérant et de l'éternelle jeunesse de la sainte Eglise catholique, Mère de l'humanité ! Ainsi soit-il.

— *Théologie bénédictine*, par MARIE-ALPHONSE DENIS (Lethielleux) 1952, 160 pages, 365 francs.

Bref commentaire de la Règle de saint Benoît par un Cistercien réformé. On y trouvera un sobre exposé des points essentiels de la vie spirituelle. L'ensemble se place comme naturellement sous le signe de la grande paix monastique où le silence extérieur est le signe et la condition de l'harmonie intérieure.

# Une forme moderne de l'apostolat françai
## vue de l'extérieur

*Le bulletin de l'agence suisse* Kipa (*édition allemande*) *a publié, le 27 juin dernier, l'étude suivante sur les prêtres-ouvriers* (1).

Les prêtres-ouvriers de France sont aujourd'hui de nouveau au centre de l'actualité. L'attention des catholiques, comme celle des non-catholiques, a été éveillée lorsque, à la suite des récentes manifestations qui se sont déroulées à Paris (2), la presse a annoncé que des prêtres-ouvriers se trouvaient parmi les manifestants. Cet événement entraîna un flot de commentaires qui allaient de l'approbation enthousiaste de leur activité et de leur institution, jusqu'à la condamnation radicale de cette audacieuse forme nouvelle d'apostolat. Peu de temps auparavant, le célèbre écrivain luxembourgeois Gilbert Cesbron faisait paraître un roman sur les prêtres-ouvriers : *Les saints vont en enfer* qui, par la peinture réaliste de l'enfer moral dans lequel ces prêtres en tenue d'ouvriers exercent leur apostolat, fit sensation et entraîna une discussion générale dans les milieux littéraires. Ainsi, aujourd'hui, comme en 1943, année de la fondation de la Mission de Paris, les prêtres-ouvriers sont au centre d'un débat animé ; et peut-être y a-t-il, parmi les événements religieux de notre époque, peu de questions sur lesquelles le grand public a discuté avec autant de passion que d'incompétence que celle de ces nouveaux essais d'apostolat du clergé français ; les reportages superficiels d'une certaine presse à sensation en sont un témoignage éloquent. Eux-mêmes — les « Fils de la Charité », les membres de « la Mission Notre-Dame » et de « la Mission de la mer » — n'ont pas désiré ce genre de publicité ; sachant bien que leur difficile apostolat ne peut porter des fruits que dans l'oubli et le silence. C'est pourquoi il est peut-être opportun, en évitant autant qu'il est possible ce genre propagandiste, de donner un aperçu juste et objectif sur l'organisation et la forme de cette activité sacerdotale moderne.

### Les origines.

A l'origine du mouvement des prêtres-ouvriers français, il y a le livre que l'abbé Godin publia en 1943 : *France, pays de mission?* qui fit l'effet d'une bombe dans les milieux catholiques, d'abord de la capitale, puis de la France entière. L'auteur y exposait sans fard, à l'aide de longues statistiques, que, dans les grandes villes de France, à peine 5 à 10 pour 100 de la population pratiquait (3).

Tout particulièrement, l'auteur y apportait la preuve, appuyée de forts arguments, qu'avec le fossé qui va toujours en s'élargissant entre clergé et le peuple, l'Eglise avait perdu tou influence sur la masse. La population des usine dégagée de toute tradition, est aussi éloignée l'Eglise que politiquement elle l'est de la bou geoisie : le prêtre n'est pour l'ouvrier franç qu'un représentant typique de la bourgeoisie, aus pauvre que sa situation matérielle puisse êt Si l'Eglise voulait dans l'avenir regagner le te rain perdu, elle devait — et c'était la conclusi logique de ce livre émouvant — trouver nouvelles méthodes d'apostolat, des méthodes q devaient conduire plus directement que cell employées jusqu'alors à l'âme des ouvriers. L'ab Godin pensait alors à former des prêtres q mettant en pratique la parole de saint Paul « faire tout à tous », se mêleraient complèteme au milieu ouvrier et qui exerceraient une influen plus par leur présence que par leur parole, pl par l'exemple que par la prédication. Cette aud cieuse idée fit l'effet d'une traînée de poudr des jeunes prêtres des clergés régulier et sécul se déclarèrent prêts à cet apostolat, et le cardi Suhard, archevêque de Paris de cette époque, av tout l'appui de sa personnalité, se chargea dresser les plans. C'est grâce à son autorité q cette grande idée passa dans le domaine des ré lités et reçut son approbation de Rome. Aujou d'hui, le mouvement prêtre-ouvrier français, ap les premiers tâtonnements du début, a son visa bien défini et son organisation bien délimitée. L prêtres qui veulent se dévouer complètement à apostolat doivent, après une sévère sélection, re voir une solide formation qui les prépare à le tâche future ; à cet effet, ils reçoivent dans Séminaire spécial, à Lisieux (1), une instructi qui n'est pas seulement théorique, mais aussi p fessionnelle et pratique.

### Les différents aspects de cet apostolat

Dans les discussions sur les prêtres-ouvriers, oublie facilement que le mouvement prêtre-ouvr est une chose complexe et que son aspect va selon les diverses formes de l'apostolat spécial actuel. Il faut d'abord mentionner sa plus imp tante et plus ancienne branche, « la Mission Paris », qui a été fondée par le cardinal Suha en juillet 1943. Dix-huit de ses 25 membres t vaillent comme ouvriers dans l'industrie métall gique et dans la fabrication de carrosseries, com camionneurs aux Halles, le grand marché légumes et centre vital de la capitale ; com chauffeurs de transports routiers et électrici comme employés dans les usines de produits c miques... Leur champ d'activité se trouve surt dans les XVIII^e^, XIX^e^ et XX^e^ arrondissements Paris, ainsi que dans certains coins de la b lieue (Montreuil, Billancourt, Kremlin-Bicêtre, et Les prêtres travaillent généralement isolés et réunissent en moyenne une fois par semaine p se faire part de leurs expériences. Ils ne dépend

(1) Traduction de *la D. C.*
(2) Manifestations organisées par le parti communiste à l'occasion de l'arrivée à Paris du général Ridgway le 28 mai dernier. Cf. éphémérides de *la D. C.* n° 1127 du 10. 8. 1952, col. 1023, et *la Croix* du 13. 6. 1952, qui a publié le texte de la déclaration faite par Mgr Feltin à ce sujet. (*N. D. L. R.*)
(3) Ces chiffres, à en juger par les récentes statistiques de la pratique religieuse à Paris, semblent exagérément bas (cf. *D. C.* n° 1128 du 24. 8. 1952, col. 1073 et s.). (*N. D. L. R.*)

(1) Aujourd'hui ce Séminaire est transféré à Limo (*N. D. L. R.*)

pas d'une paroisse déterminée, mais directement de l'archevêque de Paris, sous la direction du chanoine Hollande, chargé de la Mission. Le successeur du cardinal Suhard, S. Em. le cardinal Feltin, participe aussi à la vie de cette jeune communauté, à ses joies comme à ses peines.

En dehors de l'archidiocèse de Paris, la Mission s'est répandue dans onze diocèses (Lille, Nancy, Autun, Lyon, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Chambéry, Tarentaise, Maurienne) ; dans ces trois derniers diocèses, les prêtres-ouvriers travaillent principalement dans les chantiers des barrages hydro-électriques. Plusieurs de ces diocèses comptent à peine un ou deux prêtres-ouvriers ; d'autres, par contre, en ont davantage. La plupart d'entre eux appartiennent au clergé séculier, mais plusieurs Ordres religieux sont aussi représentés à la Mission : Jésuites, Capucins (particulièrement à Nanterre), Franciscains et Dominicains (1). Les religieux de cet Ordre se trouvent surtout à Lille et à Marseille. A côté de « la Mission de Paris », occupent aussi une place importante « la Mission des Fils de la Charité » et « la Mission Notre-Dame ». Leurs membres circulent en roulottes — toujours par groupes de trois ou quatre — dans les quartiers ouvriers pour, en étroite collaboration avec le clergé local, distribuer les hebdomadaires catholiques ou tenir des conférences sur des questions professionnelles, techniques et sociales, où chaque fois, et tout naturellement, la discussion aboutit à des problèmes religieux... « La Mission Notre-Dame » a un caractère semblable, mais les missionnaires, au lieu des milieux ouvriers, se consacrent aux paroisses abandonnées du centre de la France, où le manque de prêtres se fait particulièrement sentir. Les missionnaires vont dans les fermes isolées ; dans les locaux de fortune ils y donnent des films dont les sujets intéressent les populations des campagnes, et dans les explications qu'ils donnent, ils insèrent discrètement des réflexions religieuses. Peu à peu, la terre rocailleuse s'ouvre à la semence de Dieu, et quand les prêtres itinérants reviendront dans le village, ils pourront faire avancer leur apostolat.

(1) Il y a une vingtaine de religieux sur 90 prêtres-ouvriers que comptait pour la France, le cardinal Feltin, devant la presse belge, le 12 décembre 1952. (*N. D. L. R.*)

Il faut encore mentionner une autre forme de cet apostolat : « La Mission de la mer ». Cette branche, la plus jeune du mouvement des prêtres-ouvriers, s'occupe exclusivement des marins et des ouvriers des ports. Ses membres — ils ne sont pas très nombreux — sont employés comme radios, chauffeurs et timonniers. Ils sont souvent de longs mois en mer (1).

Il est naturellement encore trop tôt pour pouvoir se faire une image définitive de cette méthode d'apostolat moderne autant qu'hardie et courageuse qui, aujourd'hui, captive toute la France catholique. Il y a une chose cependant qui semble être certaine : c'est que ces prêtres sans soutane, ces « saints en enfer », qui, par le don complet de leur vie privée, se sont entièrement mis au service d'une grande idée, peuvent déjà enregistrer des succès qui rappellent l'héroïsme des premiers temps de la chrétiené.

(1) Il faudrait encore signaler les « vicaires-ouvriers », prêtres travaillant en usine tout en étant rattachés à une paroisse où ils sont vicaires. C'est un essai qui reste à l'état isolé pour résoudre le problème des rapports entre la paroisse et la mission ouvrière (Bobigny, Colombes, Marseille). Il y a également des prêtres de paroisses rurales qui participent aux travaux agricoles comme ouvriers saisonniers, ou même toute l'année. Les « Petits Frères du Sacré-Cœur » peuvent également être rapprochés des prêtres-ouvriers, bien qu'ils ne se confondent pas totalement avec eux. (Cf. *Témoignage Chrétien* du 11. 7. 1952, l'article de J.-B. DUBOIS-DUMÉE sur les prêtres-ouvriers.)

# Nouveau jour sur les manuscrits juifs récemment découverts

*Le R. P. Bea, S. J., a donné, dans la* Civiltà Cattolica *du 18 octobre* 1952, *une mise au point sur la découverte des manuscrits juifs dans le désert de Juda, sur les bords de la mer Morte. On sait, par les articles que nous avons publiés à ce sujet (*), l'importance de ces manuscrits, surtout dans le domaine de l'exégèse biblique. La fixation de leur date, comme le montre le R. P. Bea, s'éclaire de nouvelles découvertes. Voici la mise au point du R. P. Bea que nous remercions de nous avoir autorisés à reproduire cet article (**) :*

Il y a deux ans, en terminant ma relation sur l'époque des manuscrits juifs découverts en 1947 dans la grotte d'Aïn-Feshkha, près de la mer Morte, je disais que, « au stade actuel de la recherche scientifique », l'unique hypothèse qui concorde avec les faits archéologiques et paléographiques est celle de l'origine préchrétienne des documents (1). La réserve exprimée par les mots « au stade actuel de la recherche scientifique » était trop justifiée : d'un jour à l'autre, de nouveaux éléments pouvaient surgir et changer totalement la situation. De fait, pendant quelque temps, la situation est demeurée stationnaire. On eut un vrai torrent d'écrits sur le sujet (2), mais sans qu'on parvint à un résultat plus ou moins certain. Les arguments proposés par l'une ou l'autre partie étaient épuisés, et chacun persistait dans son opinion. Kahle était peut-être le seul à présenter de nouveaux points de vue (3). En comparant les nouveaux documents avec ceux qui ont été trouvés, il y a plus d'un demi-siècle, dans la *genizah* (dépôt des manuscrits hors d'usage des synagogues) du

(*) Cf. *la D. C.* n° 1066 (9 avril 1950), col. 501 et s. ; n° 1037 (27 fév. 1949), col. 282 et s. ; n° 1025 (12 sept. 1948), col. 1201.
(**) Traduction de *la D. C.* sur le texte italien de la *Civiltà Cattolica.*

(1) *Les manuscrits juifs découverts dans le désert de Juda* (*Civiltà Cattolica,* 1950, I, 483-494 ; 612-624 ; voir p. 621).
(2) W. BAUMGARTNER (*Theologische Rundschau,* 19 [1951], 97-154) énumère dans la bibliographie 117 articles ou livres publiés de mai 1944 au mois d'août 1951.
(3) P. KAHLE, *Die hebräischen Handschriften aus der Höhle,* Stoccarda, 1951.

Caire, il établit, comme un résultat certain, une plus haute antiquité de nos manuscrits, mais il remarqua que dans la grotte on avait trouvé des fragments écrits recto et verso, donc des restes de parchemins, et à cause de cela postérieurs au IIe siècle avant Jésus-Christ, les parchemins ne se rencontrant pas avant cette date. Dans le manuscrit d'Isaïe (D S I a), il constata que les deux versets 34, 17 et 35, 1, omis par le premier copiste et ajoutés par un scribe postérieur, présentent le texte massorétique et ne pouraient être de l'époque préchrétienne. Dans un fragment trouvé dans la grotte, Kahle assura avoir remarqué des lettres écrites en caractères syriaques (estrangelâ) qui, d'après lui, ne s'employaient pas en Palestine avant le IIe siècle après J.-C. Ces indices et d'autres encore portèrent Kahle à conclure que les manuscrits ont été placés dans la grotte d'Aïn-Feshkha au plus tôt au IIIe siècle après J.-C., et non comme les Américains et le P. de Vaux le pensaient, quelques dizaines d'années avant ou après le commencement de notre ère. Cette date du dépôt n'empêche pas évidemment, comme le dit encore explicitement Kahle, que les manuscrits ne soient pas plus anciens, mais elle nous invite au moins à la prudence dans la détermination de l'époque.

Les assertions du célèbre critique ne demeurèrent pas toutefois sans contestation (4) et la discussion montra que toutes les idées proposées par lui n'étaient pas aussi sûres qu'on l'avait affirmé. Il était plus modéré que Driver et Zeitlin, mais sa thèse marquait aussi une dévaluation de ces textes si vantés, bien qu'il eût lui-même établi nettement, comme le résultat certain des discussions entreprises jusqu'alors, que les manuscrits sont « anciens et authentiques » et proviennent non d'une *genizah*, mais d'un dépôt où ils furent placés tous en même temps (5). Mais *quand* ce dépôt fut-il fait ?

La réponse à cette question importante devait venir des découvertes nouvelles. Et voici la nouveauté à laquelle personne ne s'attendait. Dans la séance du 4 avril 1952 de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* de Paris, le P. de Vaux, jusqu'alors un des défenseurs les plus convaincus de l'argument archéologique basé sur la forme hellénistique des jarres, fit lire un rapport dans lequel il rendait compte des fouilles faites par lui et par M. Harding, directeur de l'administration des Antiquités de la Jordanie, à Amman, aux mois de décembre 1951 et janvier 1952, à Khirbet-Qumran, situé à environ un kilomètre au sud de la grotte d'Aïn-Feshkha. Dans les ruines d'une maison, dont nous parlerons plus longuement tout à l'heure, les explorateurs avaient trouvé une jarre maçonnée dans le pavement et destinée aux usages domestiques quotidiens, en tout semblable, soit pour la forme, soit pour la matière, à celles dans lesquelles avaient été trouvés renfermés les manuscrits. D'autres terres cuites, trouvées dans cette maison, étaient du type romain, pareilles à la marmite et aux lampes de ce type, découvertes dans la grotte d'Aïn-Feshkha. Par chance, à Khirbet-Qumran, on ne pouvait douter de la date : on avait trouvé 11 pièces de monnaie appartenant à la période qui va d'Auguste à la première guerre juive (66-70 après J.-C.). Il en résulte donc que les jarres du type hellénistique en cette région éloignée des grands centres de culture étaient en usage jusqu'à l'année 70 après J.-C. Donc le P. de Vaux lui-même, avec une loyauté digne d'éloges, avoua « s'être trompé », en attribuant les jarres à une époque préromaine, alors qu'elles étaient encore en usage plus d'un siècle plus tard. Les jarres, poursuivait-il, n'ont pas été fabriquées pour cacher des manuscrits, mais elles étaient d'un usage domestique courant et les morceaux de la marmite et des lampes ne sont pas plus récents que les jarres mais sont de la même époque. « Tout cela, conclut le P. de Vaux, est décisif pour la date du dépôt des manuscrits : il a été fait au cours du premier siècle après J.-C. », probablement pendant la guerre judaïque (6).

« Ce résultat, continue-t-il, ne préjuge pas la date des manuscrits qui peuvent être plus anciens » (7) ; bien plus, nous pouvons ajouter : les manuscrits sont en fait plus anciens, parce qu'il montrent — du moins plusieurs d'entre eux — des signes d'un usage assez prolongé, comme pa exemple le manuscrit d'Isaïe (D S I a). Pour déter miner l'âge de chacun des manuscrits, il reste donc même aujourd'hui à se servir des critère paléographiques et historiques. Kahle indiqu encore d'autres preuves, comme par exempl l'étude des variantes, la comparaison du texte de manuscrits bibliques avec les versions grecque anciennes, etc. (8). Mais tout en pouvant apporte quelque appui aux critères historiques et paléo graphiques, ces éléments ne sont pas de natur décisive. Une chose cependant est aujourd'hui cer taine : nos textes ayant été déposés dans la grott avant la catastrophe de 70 après J.-C., aucun de manuscrits ne peut être plus récent que la moiti du premier siècle après J.-C. Ainsi l'oppositio faite par Driver et Zeitlin, qui appuient l'origin médiévale des textes, a trouvé sa réfutation défini tive et on doit regarder comme solidement étab que les textes bibliques d'Aïn-Feshkha sont le plus anciens connus jusqu'ici et sont pour cel d'une valeur absolument extraordinaire. Les édi teurs de la *Biblia Hebraïca* ont donc eu raiso d'ajouter dans leur plus récente édition (7e édi tion 1951) un troisième appareil critique dans lequ ils donnent les variantes des textes d'Isaïe e d'Habacuc, publiés peu auparavant en phototypi et leurs transcriptions par les Américains sous l direction de Millar Burrows (9).

Une certaine confirmation de la date des manus crits d'Aïn-Feshkha nous vient d'une autre décou verte très importante, faite, elle aussi, dans le voi sinage de la mer Morte, à environ 18 kilomètre au sud de Khirbet-Qumran, dans la vallée profond et escarpée appelée Ouadi-Merabbaa. Des fouille clandestines faites en cet endroit par des bédouin de la tribu des Taamirs donnèrent l'idée au P. d Vaux et à M. Harding d'explorer cette région, da laquelle ils découvrirent quatre grottes qui furen

(4) Cf. par exemple D. BARTHÉLEMY, *Revue biblique*, 59 (1952), 188-197.

(5) P. KAHLE, *Die Gemeinde des Neuen Bundes und die hebräischen Handschriften aus der Höhle* (« Theologische Literaturzeitung », 77 (1952), 401-412 ; v. p. 401.

(6) Cf. *Le Monde*, 9 avril 1952, p. 7 : *Nouvelles importantes découvertes sur les bords de la mer Mort* Cf. encore *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 195 399-403.

(7) Cf. *Le Monde*, *loc. cit.*

(8) P. KAHLE, *op. cit.*, p. 29 s.

(9) *The Dead Sea Scrolls of St Mark's Monastery*. Vol. I *The Isaiah Manuscript and the Habakkuk Commentar* Ed. by MILLAR BURROWS, New Haven, 1950.

explorées méthodiquement. Deux d'entre elles ne donnèrent pas de résultat important, mais les deux autres offrirent une riche moisson. Ces grottes montrent, en effet, des indices d'occupation humaine, du VIII[e] siècle avant J.-C. jusqu'au temps de la deuxième guerre judaïque (132-135 après J.-C.). Grâce à l'extrême sécheresse de l'air de cette région subtropicale, les objets de bois et de cuir se sont parfaitement conservés. Les explorateurs ont trouvé des *ostraca* d'écriture hébraïque ancienne et carrée, de nombreux fragments de cuir et de papyrus avec des écritures hébraïques, grecques et araméennes, et aussi des fragments bibliques, spécialement de la *Genèse*, de l'*Exode* et du *Deutéronome*. L'écriture carrée de ces fragments est d'un modèle plus récent que celui qui se trouve dans les manuscrits bibliques d'Aïn-Feshkha. Or, l'époque (au moins le *terminus ante quem*) des écrits de Ouadi-Merabbaa peut-être déterminée exactement puisqu'on a découvert un contrat de mariage de l'année VII de l'empereur Adrien, donc de l'an 124 après J.-C., et — découverte encore plus extraordinaire — deux lettres hébraïques en écriture carrée d'un certain Siméon bar Koseba, adressées à un Yeshua ben Galgola et signées de la propre main de Siméon. Il semble donc hors de doute que ce Siméon bar Koseba n'est autre que le célèbre chef juif de la seconde guerre judaïque, battu par les Romains à Bether (aujourd'hui Bittir, situé à 10 kilomètres au sud-ouest de Jérusalem) et tué en 135 après J.-C. (10). Une des lettres traite des questions d'administration, l'autre de l'activité politique des *goyim* (les Romains).

Les documents découverts dans le Ouadi-Merabbaa, bien que n'ayant aucune relation directe avec les manuscrits d'Aïn-Feshkha, autorisent cependant quelques conclusions au sujet de l'antiquité de ces derniers, à cause du caractère de l'écriture plus récente qui les met à une certaine distance de temps des manuscrits trouvés en 1947. Et par là aussi s'excluent les dates médiévales proposées par Driver (11) et par Zeitlin, et aussi les thèses de Teicher et de Vermes, dont nous allons parler maintenant, seraient difficilement conciliables avec ces résultats.

Pour déterminer plus exactement l'âge de nos manuscrits, nous pourrons nous servir aussi du contenu historique des documents (critère historique). Malheureusement, dans la grande majorité des textes jusqu'ici publiés, on ne trouve pas d'allusions historiques. Le manuscrit de *la guerre des Fils de la Lumière contre les fils des ténèbres*, en la possession de l'Université juive de Jérusalem, pourrait peut-être nous en fournir ; mais il n'est pas encore entièrement publié (12). Le *Manuel de discipline* (appelée d'abord *Document sectaire*) (13), suppose une certaine situation historique qui cependant dans ce même document n'est pas plus exactement déterminée. L'unique document riche d'allusions historiques est le *Commentaire d'Habacuc* (*ibid.*, p. 488), mais celles-ci n'ont pas encore eu jusqu'ici une interprétation acceptée de tous (14). Nous laissons désormais de côté les opinion de Teicher (15) qui voit dans la communauté poursuivie par « le prêtre impie » les membres de la secte judéo-chrétienne des Ebionites, dans le « *Maître de Justice* » Jésus de Nazareth et dans le *Prêtre impie* l'apôtre saint Paul, docteur des Gentils ; et celle de Vermes, qui inscrit ces documents « à la fin du premier siècle ou à la moitié du II[e] siècle après le Christ » (16). Nous venons de noter que ces dates ne sont pas conciliables avec les résultats des fouilles faites récemment.

Parmi les auteurs qui soutiennent une origine préchrétienne de nos documents, on peut distinguer trois groupes : les uns attribuent l'origine du *Commentaire d'Habacuc* à l'époque des Macchabées, en considérant Onias III (tué en 171 par Andronic, cf. II *Macch.*, IV, 23-25) comme le « *Maître de justice* », Ménelas comme le « *Prêtre impie* » et Antiochus IV Epiphane comme l' « *Homme du mensonge* » (ROWLEY, B. REIKE, LAMBERT DHORME) (17) ; d'autres auteurs proposent l'époque d'Alexandre Jannée (103-76 avant J.-C.) qui serait le « *Prêtre impie* », tandis que le nom de « *Maître de Justice* » ne nous a pas été transmis par l'histoire (DELCOR, DE VAUX, SEGAL). Dupont-Sommer et d'autres avec lui pensent, au contraire, à un temps plus récent, c'est-à-dire aux années après la conquête de Jérusalem par Pompée, dans l'automne de 63 avant J.-C. Le « *Prêtre impie* » est identifié par Dupont-Sommer, tantôt avec Aristobule II (67-63), tantôt avec Hyrcan II (63-40 avant J.-C.) (18).

Cette divergence dans les interprétations montre clairement que le *Commentaire d'Habacuc* ne présente pas d'allusions historiques qui puissent définitivement dirimer la question de l'époque de ce document. La solution dépend en grande partie de l'identification des *Kittim*, que l'interprète met à la place des Chaldéens du prophète Habacuc (I, 6). D'après les uns, les *Kittim* sont les Romains ; d'après les autres, les Séleucides. Le fait que les *Kittim* sont présentés dans le commentaire comme conquérants des régions des « peuples » (c'est-à-dire des *goyims*, païens), tandis que l'occupation de la Terre Sainte est prévue comme future (eschatologique) milite fortement en faveur de l'identification des *Kittim* avec les Romains, appuyée encore par d'autres éléments, spécialement par le culte des *signa* (c'est-à-dire des enseignes militaires) qui leur est attribué (19).

(10) Ces lettres diriment encore la question très discutée, à savoir si le chef juif se nommait Bar Kozebah ou Bar Kokcbah.

(11) G. R. DRIVER, *The Hebrew Scrolls*, Oxford, 1951, cf. p. 47.

(12) Il est souverainement déplorable que l'Université juive de Jérusalem n'ait pas encore jusqu'à présent publié les manuscrits qui sont en sa possession (cf. *Civiltà Cattolica*, 1950, I, 486). On ne voit pas quelle pourrait être la raison d'un retard aussi nuisible à la discussion scientifique.

(13) Cf. *Civiltà Cattolica*, 1950, p. 490.

(14) Cf. H. H. ROWLEY, *The internal dating of the Dead Sea Scrolls*, dans les *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 28 (1952), 257-276.

(15) J. L. TEICHER, *The Dead Sea Scrolls, Documents of the Jewish-Christian Sect of Ebionites*, dans le journal « *Jewish Studies* », 2 (1952), 67-69.

(16) G. VERMES, *A propos des « Aperçus préliminaires de M. A. Dupont-Sommer »* dans les *Cahiers sioniens*, 5 (1951), 58-59, v. p. 69.

(17) Cf. ROWLEY, art. cité, p. 269-276.

(18) Nous parlerons plus longuement de la thèse de Dupont-Sommer.

(19) Cf. FLAVIUS JOSÈPHE, *Bellum judaicum*, VI, 6, 1 (316) et pour les temps républicains Ciceron, *In Catilinam*, I, 9, 24 ; II, 6, 13. Que les Romains dans leurs guerres, spécialement en Orient, aient employé même les *éléphants* (*behemôth*), est rapporté par de nombreux auteurs, en commençant par les guerres puniques, jusqu'à l'époque de Caracalla. César fit frapper après la victoire de Thapsus (46 avant J.-C.) des monnaies d'argent à l'effigie d'un éléphant. Cf. DAREMBERG-SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, vol. II, 1, p. 538 s. ; *Elephas*, cf. aussi E. STAUFFER, *Zur Frühdatierung des Habakukmidrasch*, in *Theol. Lit-Ztg*, 76 (1951), 667-674.

Dans ces conditions, il serait très difficile de penser à l'époque des Macchabées ; somme toute, le temps d'Alexandre Jannée offre plus de probabilités, spécialement à cause du caractère de ce « prêtre-roi », « impétueux de caractère, entreprenant, inflexible devant n'importe quel obstacle », qui « s'enfonça dans des intrigues politiques et dans des entreprises guerrières par manie de domination..., puis entra à fond dans l'hostilité contre les pharisiens, et commit contre eux des excès auxquels seul un caractère comme le sien pouvait se laisser entraîner » (20). A cette époque, un groupe de pharisiens, jugeant inconciliable la fonction de souverain prêtre avec la politique guerrière du roi Alexandre, aurait fait une « Alliance » sous la conduite du « Maître de justice » (21). Leur condition étant devenue intolérable, un groupe de cette « Alliance » se serait réfugié dans la région de Damas, territoire de ce roi Séleucide Démétrius III Eukairos qui, dans la guerre contre Alexandre, avait été l'allié des pharisiens. A Damas se reconstitua, sous le successeur du « Maître de Justice », l' « Interprète de la Loi », une « Nouvelle Alliance », dont le *Document Sadoquite* (dans sa forme originale) formait le statut et ainsi s'explique la grande affinité de ce document avec le *Manuel de discipline* et le *Commentaire d'Habacuc*. Cette hypothèse, bien que non exempte elle-même de points d'interrogation (22), semble pour le moment offrir la meilleure vision synthétique de tous les faits qui nous sont fournis par les trois documents susnommés. Dans cette hypothèse, le *Commentaire d'Habacuc* aurait été composé dans la première moitié du premier siècle avant J.-C. (Ségal pense aux années 90-86), date qui concorde même avec le résultat de l'examen paléographique (23). A cette même période s'inscrit encore le *Manuel de discipline* (et peut-être aussi la *Guerre des Fils de la Lumière*), alors que le *Document Sadoquite* est un peu plus récent. Le texte d'Isaïe (D S I a) est un peu plus ancien que ces documents ; probablement du second siècle avant J.-C.

Au stade actuel des recherches, on peut donc dire avec certitude que *tous les manuscrits d'Aïn-Feshkha sont de la période qui précède la guerre juive* (66-70 après J.-C.). Probablement, ils appartiennent à la première moitié du premier siècle avant J.-C., et quelques-uns au IIe siècle avant J.-C.

---

Nous pouvons maintenant nous demander : *qui* étaient ces hommes qui, avant la guerre juive, étaient encore en possession de ces documents et les jugeaient assez précieux pour les cacher lorsqu'ils durent abandonner leurs installations ? On voit immédiatement que cette question est d'un grand intérêt pour l'histoire religieuse, parce qu'elle nous conduit à la période des origines du christianisme et dans le voisinage immédiat des lieux où se déroula l'activité de saint Jean-Baptiste et en partie de Jésus lui-même. Les informations qui nous ont été transmises de sources extrabibliques sont si rares sur ce sujet, que toute information nouvelle est de grande valeur.

En ce qui concerne la « secte » qui était en possession autrefois de ces documents, depuis le début on a pensé qu'elle s'était détachée du courant « orthodoxe » du judaïsme, tel qu'il nous apparaît dans le Nouveau Testament et, plus tard, dans la littérature de la Mishna et du Talmud. Nous savons par Philon (24) et par Flavius Josèphe (25) que ces groupes, que nous avons quelque raison d'appeler « sectaires », habitaient séparés des autres Juifs, constituaient des communautés particulières et étaient gouvernés et administrés selon leurs propres règlements. Or, c'est justement un règlement de ce genre que le *Manuel de discipline* (26) découvert dans la grotte d'Aïn-Feshkha et publié en phototypie et sa transcription par Millar Burrows (27).

La communauté du *Manuel de discipline* est une Société secrète gouvernée par un Conseil de 15 membres (3 prêtres, 12 laïques), dans laquelle les membres sont admis, après une sérieuse épreuve de deux années (noviciat), par une cérémonie solennelle dont la partie essentielle est le serment de fidélité. La secte est divisée en groupes de 1 000, 100, 50 et 10 membres. Les communautés particulières, qui, normalement, se composaient d'une dizaine de membres, faisaient en commun leurs prières, leurs repas, tenaient leurs Conseils. On y avait établi aussi des punitions qui pouvaient aller jusqu'à l'expulsion (excommunication) (28). Ce règlement concorde en beaucoup de points avec celui qui est établi par le *Document sadoquite* pour la communauté de Damas. On y trouve la même terminologie : on y parle de la « Nouvelle Alliance », du « Maître de justice », de « l'Homme du mensonge », etc. (29).

Il ne peut donc y avoir aucun doute sur le caractère séparatiste, ésotérique de la communauté à laquelle appartenaient les manuscrits déposés dans la grotte d'Aïn-Feshkha, pendant la guerre juive des années 66-70 ou peu avant. Or, les fouilles exécutées à Khirbet-Qumran, tout voisin, ont montré que le centre, comme la « maison-mère » de cette secte, était justement là. Sur une terrasse naturelle, isolée par de profonds ravins, on a découvert un grand édifice long de 36 mètres et large de 28 m. 5, pourvu d'un aqueduc et d'une citerne. A peu de distance de cet édifice, il y avait un cimetière qui contenait environ 1 000 tombes. Tous les morts, autant qu'on a pu le constater jusqu'ici, étaient des hommes, enterrés dans la direction Nord-Sud, avec la tête tournée vers le Sud, sans sarcophages et sans les objets qu'on avait coutume de mettre dans la tombe à côté du cadavre. Cet étrange cimetière et l'édifice qui est trop grand pour être une maison privée et n'est pas non plus adapté à des buts militaires, font soupçonner qu'il s'agit du centre d'une communauté religieuse asse[...]

---

(20) G. RICCIOTTI, *Storia d'Israele*, vol. II, 1938, n. 301.
(21) Cf. M. H. SEGAL, *The Habakkuk « Commentary » and the Damascus Fragments*, in « *Journal of Biblical Literature* », 70 (1951), 131-147, *v.* p. 199 s.
(22) Cf. ROWLEY, art. cité, p. 261-263.
(23) Cf. S. A. BIRNBAUM, *The Dating of the Habakkuk Cave Scrolls*, in « *Journal of Biblical Literature* », 68 (1949), 161-168. L'auteur place le Commentaire à la première moitié du premier siècle avant J.-C.

(24) PHILORI, *Quod omnis probus liber sit*, 12 s. ; n. 75-9[...] (Edit. Cohn-Reiter, VI, 21-26.)
(25) FLAVIUS JOSÈPHE, *Vita*, II, 19, *Bellum Judaicum* II, VIII, 2-13 ; *Antiquités judaïques*, XVIII, I, 5.
(26) Cf. J. T. MILIK, in *Verbum Domini*, 29 (1951) 129-158, où l'on donne une traduction latine ; J. LAMBERT, le *Manuel de discipline* (avec une traduction française, dans la *Nouvelle Revue théologique*) ; J. VAN DER PLOEG, dans *Bibliotheca orientalis*, 8 (1951). traduction française.
(27) *The Dead Sea Scrolls of St Mark's Monastery* vol. II, fas. 2 : *Plates and Transcription of the Manual of Discipline*, New-Haven, 1951.
(28) Cf. J. LAMBERT, art. cité, p. 938-956.
(29) Cf. par exemple SEGAL, art. cité, p. 140.

nombreuse, dont les membres se réunissaient en cet endroit pour les exercices religieux communs, pour les repas et autres actes de communauté, et étaient ensuite ensevelis dans un cimetière commun. Ils étaient probablement divisés en petits groupes qui vivaient dans des cabanes près du centre. Les conditions dans lesquelles, au moment de la découverte, se présentait l'établissement et ses ustensiles et instruments, suggèrent que l'habitation a été abandonnée en hâte et ensuite détruite. Dans ces circonstances, la bibliothèque de la secte, conservée jusqu'alors dans l'édifice central, aurait été mise en sécurité dans la grotte voisine d'Aïn-Feshkha et déposée dans les jarres (de type hellénistique) employées jusqu'alors à des usages domestiques.

Mais de quelle communauté s'agit-il ? Beaucoup d'éléments font penser aux *Esséniens*, qui, comme le rapporte Pline (30), avaient des colonies non loin de la mer Morte, près d'Engaddi. Cette hypothèse a trouvé de nombreux adhérents et défenseurs (31), et elle a été exposée avec un grand luxe d'érudition, spécialement par Dupont-Sommer (32). Mais il reste encore des détails qui ne s'accordent pas facilement avec ce que nous savons des sources historiques de cette étrange secte, et il semble prématuré de proposer une identification déterminée. Rowley dit fort bien à propos : « Il est probable qu'il s'agit ici ou d'un groupe plus ancien, d'où sont ensuite venus les Esséniens et d'autres, ou encore d'Esséniens d'une forme beaucoup plus ancienne que celle que nous trouvons décrite par Josèphe. » (33)

Une réponse à notre demande nous viendra peut-être des deux rouleaux non encore déroulés, qui ont été découverts dans une caverne voisine de celle d'Aïn-Feshkha. Ces rouleaux de feuilles de cuivre, d'une longueur totale de 2 m. 40, sont recouverts d'une belle écriture carrée, dont les lettres ont environ un centimètre de hauteur. Par suite d'une forte oxydation, il n'a pas encore été possible de dérouler ces deux rouleaux, et les lettres visibles sur le revers des feuilles ne donnent pas un sens cohérent. Tout fait penser qu'il s'agit d'un règlement exposé pour la communauté dans une salle de réunion ou un réfectoire. S'il en était ainsi, le règlement nous donnerait peut-être des informations plus exactes sur le caractère et l'esprit de cette communauté.

Puisque les manuscrits d'Aïn-Feshkha ont servi pendant la première moitié du Ier siècle après J.-C., et ont été, au moins en partie, composés au Ier siècle avant J.-C., la question se présente spontanément de savoir s'il y a *des points de contact entre ces documents et les écrits du Nouveau Testament*. Or, sans faire d'études approfondies, on peut, dès le premier abord, constater que les manuscrits contiennent certaines phrases et expressions que nous connaissons par le Nouveau Testament (34), et particulièrement le manuscrit de *la guerre des Fils de la Lumière* et le *Manuel de discipline* ; chose qui, du reste, n'est pas étonnante, ces manuscrits étant, autant que les écrits du Nouveau Testament, dépendants de l'Ancien Testament. Ainsi, par exemple, le *Manuel de discipline* dépend en grande partie du *Deutéronome* et d'Isaïe, mais aussi du *Lévitique*, des *Chroniques* et des *Psaumes*. Les citations de l'Ancien Testament s'y trouvent en très grand nombre et se rapportent à presque tous les livres de l'Ancien Testament (35). Nombreuses sont également les citations de certains livres apocryphes, spécialement des Psaumes de Salomon, du Testament des XII Patriarches, du livre des Paraboles d'Hénoch. Il serait donc souverainement dangereux de vouloir tirer tout de go de certaines affinités de terminologie ou d'idées entre nos documents et les livres du Nouveau Testament (spécialement de saint Jean et de saint Paul) une dépendance de ces écrits à l'égard de ceux d'Aïn-Feshkha ou de conclure, comme certains l'ont fait, que saint Jean-Baptiste ait été membre d'une pareille communauté formant secte et que son disciple, saint Jean l'Evangéliste, ait reçu, par l'intermédiaire de son maître, la terminologie analogue qu'il a employée dans le quatrième Evangile (36).

Avant qu'on puisse parler sur ce sujet avec quelque fondement, il faudra un examen critique attentif de comparaison des différents cas. Mais le résultat de cet examen, jusqu'ici, ne peut laisser de doute : on verra même, dans ce cas, que les auteurs sacrés du Nouveau Testament, et, bien plus, le Seigneur lui-même, ont employé la langue religieuse de leur temps et de leurs concitoyens, comme ils devaient le faire pour être compris de leurs auditeurs, mais que cette langue, connue jusqu'ici, en dehors du Nouveau Testament, uniquement en partant de quelques rares écrits apocryphes, dont l'origine et la dépendance idéologique n'est pas toujours claire, était plus riche et plus variée qu'on ne le croyait jusqu'à maintenant. On ne doit pas cependant oublier qu'autre chose est la langue qu'on emploie, autre chose est la doctrine qui est exprimée par cette langue : ce serait une erreur funeste de vouloir conclure d'un certain nombre de mots identiques à l'identité de la doctrine, erreur qui, dans le premier temps des grandes découvertes en Babylonie et en Egypte, a été commise à l'égard de la théologie de l'Ancien Testament et qui ne devrait pas, aujourd'hui, se répéter à propos du Nouveau Testament. Et puis, il y a encore, dans le Nouveau Testament, beaucoup de mots et de phrases créés expressément par les auteurs sacrés eux-mêmes pour exprimer certaines vérités révélées dont on ne connaissait avant le Christ ni l'existence ni le nom. Il faut donc procéder très prudemment en cette question de la dépendance soit des mots, soit, bien plus encore, de la doctrine exprimée par ces mots.

C'est justement cette prudente discrétion et cette sérénité scientifique qui font défaut dans les opinions récemment émises dans diverses publications de M. Dupont-Sommer, professeur en Sorbonne et

(30) PLINE, *Histoire naturelle*, V, 15.
(31) Cf. ROWLEY, art. cité, p. 275, n. 122.
(32) A. DUPONT-SOMMER, *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte*. Paris, 1950, v. p. 104-117.
(33) ROWLEY, art. cité, p. 275.
(34) Cf. K. G. KUHN, *Die in Palastina gefundenen Hebräischen Handschriften und das Neue Testament*, in *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, 47 (1950), 192-212 ; W. H. BROWNLEE, *A Comparison of the Covenanters of the Dead Sea Scrolls with pre-Christian Jewish Sects*, in *the Biblical Archaeologist*, XIII, sept. 1950, p. 50-72 ; R. DE VAUX, *Les manuscrits de la mer Morte et les origines chrétiennes*, dans la *Vie intellectuelle* (1951), 60-70 ; G. VERMES, *Le « Commentaire d'Habacuc » et le Nouveau Testament*, dans les *Cahiers sioniens*, 5 (1951), 337-349.
(35) Cf. W. H. BROWNLEE, *The Dead Sea Manual of Discipline*, où sont notées toutes les citations de l'Ancien Testament et des Apocryphes ; *Id.*, dans « *Biblical Archaeologist*, sept. 1950, p. 72.
(36) Cf. BROWNLEE, art. cité, p. 69-72.

directeur des études à *l'Ecole des Hautes Etudes* de Paris (37).

Cet auteur pense que l'étude de nos textes de la mer Morte nous apportera « une révolution » ou, plutôt — comme il dit lui-même : non pas *une* révolution, mais déjà le déclenchement de *toute une cascade de révolutions* dans le domaine de l'histoire des origines du christianisme (38). Le « Maître de justice », selon M. Dupont-Sommer, est un être divin, l'Elu de Dieu, le Messie, qui s'est incarné, a enseigné la Loi, a été maltraité par ses ennemis, outragé et mis à mort, mais ensuite est ressuscité glorieusement, est apparu en majesté, monté au ciel, et il reviendra pour faire le Jugement. Qui ne voit qu'on nous présente ici un Jésus avant le Jésus de Nazareth ? De fait, le professeur de Paris le déclare nettement : « Le Maître galiléen (*sic !*), tel que le présentent les écrits du Nouveau Testament, apparaît, sous de multiples aspects, comme une surprenante réincarnation du « Maître de justice », et les ressemblances « constituent un ensemble presque hallucinant ». « Tout est maintenant changé et tous les problèmes regardant le christianisme primitif se trouvent, à partir de maintenant, placés dans une lumière nouvelle qui nous oblige à les reconsidérer complètement » (*ibid.*, p. 121 s.).

Mais regardons d'un peu plus près les preuves de cette déconcertante découverte. Le « Maître de justice » du *Commentaire d'Habacuc* et du *Document sadoquite* est-il vraiment un « être divin » ? Il est proposé, certes, comme un envoyé de Dieu, comme étaient envoyés, avant lui, les prophètes. « Dieu, est-il dit dans le *Commentaire d'Habacuc,* lui a fait connaître tous les secrets de ses serviteurs, les prophètes » (*Hab.* II, 2) ; « les paroles qui sortent de sa bouche sont des paroles de Dieu ». (*Hab.* I, 5.) Mais que lui-même soit Dieu, un être divin, on ne le dit nullement, si on n'introduit artificieusement, comme le fait M. Dupont-Sommer, le mot « Dieu », en lisant, au lieu de la préposition *'el* (à, vers), le nom « 'el », avec e long = Dieu, et cela en opposition avec le texte du prophète Habacuc, qui est cité dans cette phrase et avec le contexte du commentateur lui-même (39). Le texte ne dit pas non plus que le « Maître de justice » ait été justicié et tué. Avant tout, dans le texte dont il est question (*Hab.* II, 15), on ne parle pas de mort ni de meurtre, mais de mauvais traitements, et puis la personne en question n'est pas le « Maître de justice », mais le « Prêtre impie ». Un autre texte qui devrait confirmer la « fin tragique » du Maître (*Hab.* II, 7) est incomplet (il manque deux ou trois lignes) et notre professeur comble la lacune de telle façon que celui qui est maltraité « dans son corps de chair » soit justement le Maître de justice, alors que le contexte exige qu'il soit question du Prêtre impie, comme dans les autres passages qui interprètent les 5 *Vae* du prophète (*Hab.* II, 5, 6, 9, 12, 15) (40). Dans le même texte, M. Dupont-Sommer trouve encore énoncée l'Incarnation du Maître de justice, les mots « dans son corps de chair » signifieraient que le Maître était un être divin qui « s'incarnait » (41). Mais l'expression « son corps de la chair » est appliquée par l'*Ecclésiastique* à un homme impudique qui commet de « nombreux péchés » (XXIII, 16) et par saint Paul (*Col.* II, 11) au chrétien qui, dans le Baptême, a déposé « son corps de chair », c'est-à-dire le corps dominé par la convoitise de la chair. Il est donc évident que l'expresion « son corps de chair » n'a rien à faire avec l'Incarnation ; dans le contexte, on dit plutôt que le Prêtre impie a souffert des tourments corporels, peut-être en punition de ses fautes morales. Et l'apparition glorieuse, l'ascension et le retour pour le jugement ? Dupont-Sommer les voit exprimés dans certains mots de l'interprétation d'Habacuc (II, 15), qu'il traduit ainsi : « Mais lui (le Maître de justice), leur *est apparu tout rayonnant,* pour les engloutir et pour qu'ils trébuchent dans le jour du jeûne qui, pour eux, est un jour de repos. » « Voici, dit notre auteur, le Maître de justice, tout rayonnant de splendeur divine, qui châtie lui-même la ville. Quelle apothéose extraordinaire ! » (*Ibid.*, 551.) Mais il n'y a là rien d'une apothéose : il s'agit du même texte que, comme nous l'avons déjà noté, notre auteur applique à tort au Maître de justice, alors qu'elle se rapporte au Prêtre impie, qui, au jour du grand jeûne, c'est-à-dire au jour de l'Expiation, se « présente » pour insulter les Juifs fidèles à l'Alliance. Le verbe qui exprime « se présenter » signifie dans l'hébreu ancien une apparition éclatante [par exemple *Deut.* XXXIII, 2 ; *Psaume* XIL (50), 2 ; LXXIX (80), 2], mais dans l'hébreu plus récent, il signifie simplement « se présenter » (42). Nous pourrions continuer cet examen des interprétations arbitraires proposées par Dupont-Sommer, mais le résultat sera toujours le même ; il y a une « hallucination », oui, mais une hallucination de l'interprète, qui disparaît dès qu'on applique les règles d'une sereine et sobre exégèse sans préjugés et sans parti pris. Résumant le résultat des critiques soulevées par l'auteur, M. Baumgartner, professeur d'exégèse de l'Ancien Testament à la Faculté de théologie protestante de Bâle, écrit : « Nous ne pouvons pas repousser l'impression que M. Dupont-Sommer, dans sa satisfaction de découvreur, dépasse considérablement le but, en perdant le terrain sous les pieds, de sorte qu'il faut donner raison en grande partie à ses adversaires. Le parallélisme qu'il prône est poussé trop loin pour être vrai. Même lorsqu'il y a des analogies, elles ne prouvent pas nécessairement une dépendance précisément de cette secte (des Esséniens). » (43) Les Esséniens, selon le professeur de Paris, représentants d'un christianisme préchrétien, quasi-identique au vrai christianisme, encore aujourd'hui après la découverte des manuscrits de la mer Morte, ne sont autre chose qu'une secte juive, à laquelle manquent précisément les éléments esentiels du christianisme, malgré quelques analogies dans l'organisation extérieure et quelques affinités dans la terminologie religieuse. Que saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste et d'autres disciples du Baptiste, et jusqu'à Jésus lui-même,

---

(37) Outre la publication *Aperçus préliminaires ;* observations sur le *Commentaire d'Habacuc découvert près de la mer Morte,* Paris, 1950 ; le *Commentaire d'Habacuc découvert près de la mer Morte,* dans la *Revue de l'histoire des religions,* 137 (1950), 131-171.

(38) Id., *Aperçus préliminaires,* cit. p. 117.

(39) Dans la réponse (dans la revue *Vetus Testamentum,* I [1951], 200-215 : *Le « Maître de justice » fut-il mis à mort ?*), aux critiques qui lui ont été adressées, l'auteur est moins affirmatif (« il se peut », « j'ai proposé de traduire... », « le commentateur peut avoir compris... »). Mais *a posse ad esse non valet illatio !*

(40) L'article que nous venons de citer (cf. note 41) cherche à sauver la face, mais ne fournit pas de nouveaux arguments probants.

(41) *Aperçus préliminaires*, p. 46.

(42) Cf. *Sir.*, XII, 15 ; *Documento Sadoqita* B., 20, I, 3-6, et DALMAN, *Aramäisches-neuhebräisches Lexicon,* au mot *Yapha* (p. 176).

(43) *Theologische Rundschau,* 19 (1951), 149.

aient été des membres de la communauté essénienne ou au moins en aient dépendu, c'est une assertion dépourvue de fondement. Et saint Paul qui, dans ses Lettres emploie fréquemment des expressions qui se trouvent aussi dans les manuscrits d'Aïn-Feshkha est loin d'être un Essénien. Né à Tarse, en Cilicie, envoyé, après la première éducation reçue dans sa patrie, à Jérusalem, à l'école du célèbre Gamaliel, le jeune Saul a été, comme il le dit, « instruit selon la vérité de la Loi paternelle, zélateur de la Loi » (*Actes*, XXII, 3), et bien vite il devient persécuteur féroce du christianisme naissant, parce que cette « secte » s'opposait à l'authentique judaïsme. En saint Paul, le cas est pleinement clair : s'il emploie des phrases et des termes qui se trouvent également dans les écrits des Esséniens et d'autres sectes semblables, il ne le fait pas parce qu'il serait lui-même membre d'une telle secte ou aurait puisé sa doctrine à des écrits sectaires, mais parce que ces façons de parler, quelle que fut leur origine, étaient passées dans le langage religieux de larges milieux du peuple israélite.

---

Ce qui arrive d'habitude après toute découverte importante dans le domaine religieux est arrivé aussi après la découverte de la grotte d'Aïn-Feshkha : le matériel venu à la lumière devient la propriété de gens compétents et incompétents, et à côté de beaucoup de recherches de grande valeur scientifique, on rencontre encore plus mesquineries de la part des dilettantes et interprétations tendancieuses de la part de ceux qui cherchent une confirmation quelconque de leurs opinions inconsistantes et erronées. Il faudra encore cette fois un peu de temps, et un travail patient, méthodique et objectif avant que la valeur vraie et durable des nouveaux documents soit définie d'une manière péremptoire. De l'exploration sérieuse et scientifique de ces manuscrits, la science biblique et la discipline théologique tireront certainement un grand profit pour acquérir une connaissance toujours plus vaste et plus documentée de l'histoire religieuse de ces temps où le *Logos* divin s'est incarné pour vivre parmi les hommes. L'Eglise n'a rien à craindre des résultats d'une recherche sérieuse et sobre, parce qu'elle possède la vérité qui lui a été confiée par Celui qui est « la Voie, la Vérité et la Vie » (*Joan.* XIV, 6), « Jésus-Christ, hier, aujourd'hui et dans les siècles » (*Hebr.* XIII, 8).

A. BEA, S. J.

---

# Les Juifs dans la catéchèse chrétienne

*Préfaçant la brochure du R. P. Paul Deman qui porte ce titre* (1), *S. Exc. Mgr de Provenchères, président de la Commission épiscopale du catéchisme, souligne que cette brochure « sera un précieux secours pour tous nos catéchistes ». Il rappelle à ce propos que :*

... L'Evangile condamne tout antisémitisme. Le commandement du Maître ruine tout racisme : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » Ce fut la volonté du Sauveur que de « renverser le mur de haine qui séparait les deux peuples » (*Ephes.* II, 14). Il les a « rapprochés par son sang » (*ibid.* 13), en sorte qu'il « n'y a plus de Juif ni de Grec » et que « tous sont un dans le Christ Jésus » (*Gal.* III, 28).

Toute l'Ecriture Sainte établit les liens étroits qui nous unissent spirituellement au peuple élu. Notre histoire ne peut se séparer de la sienne ; elle en est la continuation et l'aboutissement. Nous sommes héritiers de la promesse faite à Abraham, Isaac et Jacob.

C'est dans ce peuple juif que le Christ a voulu prendre « chair ». C'est dans ce peuple qu'il a choisi sa Mère ; c'est au milieu de ce peuple qu'il est né, qu'il a vécu. C'est à ce peuple qu'appartenaient ses apôtres et tous les fidèles de l'Eglise naissante. Quelles « raisons » propres à toucher un « cœur » chrétien !

Jésus a souffert de voir son peuple rester hors de son Eglise. Le chrétien en souffrira avec lui. La parabole de l'enfant prodigue est toujours actuelle ; c'est l'aîné, cette fois, qui est absent. Son père l'attend, « car Dieu ne regrette rien de ses dons, ni de son appel ». Nous, les cadets, devons l'attendre aussi : « le vœu de notre cœur et notre prière pour lui, c'est qu'il soit sauvé ». Déjà nous nous préparons à l'accueillir, car l'Apôtre nous a annoncé qu' « Israël tout entier sera sauvé » et qu'il « obtiendra bientôt miséricorde à son tour » (*Rom.* X et XI). Voilà ce qu'un chrétien doit penser du peuple juif et l'enseignement qu'on doit lui donner.

Vous dites avec raison l'importance d'une exacte formation sur ce point et comment il y a là « une pierre de touche de l'esprit chrétien ».

*Après avoir précisé l'attitude générale du chrétien envers « les frères séparés », le P. Deman en vient à notre attitude envers les Juifs :*

Une première différence entre ce cas et les autres saute aux yeux. Dans l'enseignement (à part celui de l'histoire de l'Eglise) et dans la prédication, on ne parle qu'occasionnellement des chrétiens séparés et des religions non chrétiennes. Mais il est impossible d'enseigner la doctrine chrétienne sans parler des Juifs. Pour les taire, il faudrait taire toute la Révélation, taire l'Ancien Testament, taire l'Evangile, taire Jésus de Nazareth, Fils de Dieu et Fils de David, taire les origines de l'Eglise.

Tout autre chose est de parler, en Histoire sainte, des Assyriens, des Philistins ou des Romains. Ceux-ci, après y avoir joué un rôle accidentel, ont disparu de la scène de l'histoire. Les Juifs y ont joué un rôle essentiel au point de vue religieux, et ils sont toujours là. Nous pouvons les rencontrer tous les jours. Ce sont des hommes en chair et en os. Ces « Juifs », spontanément, nous les identifions avec ceux de l'Histoire sainte ou de l'Evangile.

(1) *Les Juifs dans la catéchèse chrétienne*, par le R. P. P. DEMAN. *Lettre-préface* de S. Exc. Mgr de Provenchères, archevêque d'Aix. Prix : 50 francs (par dix exemplaires : 350 francs). Editions des *Cahiers sioniens*, Paris.

Ce qui, du reste, n'est pas absurde, car il y a bien une sorte d'identité historique, une continuité de destinée qui font qu'une collectivité subsiste à travers les générations qui se succèdent.

Cette *identification* est lourde de conséquences. Les Juifs du catéchisme, des sermons et des lectures seront, pour beaucoup de chrétiens, les premiers rencontrés, parfois les seuls. L'impression qu'ils en auront reçue déterminera, pour une bonne part, leurs opinions et les dispositions d'âme avec lesquelles ils aborderont les Juifs que la vie mettra sur leur chemin. Ce sera ou bien un sentiment de respect et de sympathie envers le peuple choisi par Dieu, peuple des saints de l'ancienne Alliance, nos ancêtres dans la foi, celui de Jésus, de Marie et des premiers disciples ; ou bien un sentiment d'aversion, de mépris et de sourde hostilité envers un peuple *déicide, perfide, réprouvé, déchu et maudit...* Les deux réactions s'observent. Plaise à Dieu que la seconde ne soit pas la plus fréquente !

L'histoire fait ressortir tout le sérieux de la question. Quelle que soit la part des facteurs religieux et des facteurs sociologiques dans la situation faite aux Juifs au cours des siècles, il serait difficile de contester qu'il y ait un lien entre le dur langage que tinrent à Israël tant de prédicateurs et d'écrivains chrétiens dans le passé et les humiliations et restrictions imposées aux Juifs dans la chrétienté médiévale, les persécutions subies par les Juifs dans des pays chrétiens, les sentiments antijuifs ancrés dans l'âme de peuples formés par le christianisme. Ce douloureux passé, de son héritage, de ses atavismes, il n'est pas facile de s'affranchir, ni pour les Juifs ni pour nous. Le récent massacre de 6 millions de Juifs montre suffisamment quelles sont les dernières conséquences du ressentiment antijuif. N'y a-t-il pas lieu alors de s'émouvoir des formes apparemment même les plus « bénignes » de l'antisémitisme ? A plus forte raison, la seule idée qu'il puisse y avoir une collusion — sans doute inconsciente et involontaire — entre certaines formes de la catéchèse chrétienne et ces passions inhumaines et antichrétiennes, devrait nous troubler profondément.

Toute la gravité d'une telle complicité n'apparaît cependant qu'à la lumière de la foi. Celle-ci seule, en effet, perçoit dans les Juifs non seulement des frères, comme dans tous les hommes, mais le peuple des premiers appelés, des témoins de la Promesse de Dieu, provisoirement séparé de nous, mais toujours aimé de Dieu, toujours attendu dans l'Eglise, qui ne pourra pas atteindre son achèvement sans lui. Sa réintégration est conditionnée, d'après saint Paul, par notre témoignage de justice et de charité. Aussi bien, ce *témoignage* ou, au contraire, le *scandale* de l'incompréhension et du mépris que nous leurs aurons donné, ou que nous aurons suscité à leur égard par notre enseignement, ont une portée intrinsèquement catholique et eschatologique.

*Dans un troisième paragraphe, l'auteur indique, en dix points, les grandes lignes* pour une mise au point de notre catéchèse, *qui respecte les principes énoncés plus hauts.*

+++++++++++++++++++++++++

# « Les murs s'écroulent »

## *La rencontre d'Israël avec le Christ*

*Sous le titre* « Walls are crumbling », *emprunté à l'ouvrage de John M. Oesterreicher, le R. P. Bonsirven, S. J., bien connu pour ses ouvrages d'exégèse et sur les Talmuds, a donné à la revue américaine* Social Order (*nov.* 1952), *p.* 416, *l'article suivant, dont il a bien voulu nous communiquer, pour* la Documentation Catholique, *le texte français* (1) :

### Walls are crumbling (2)

Ces murs qui croulent, comme à Jéricho, ce sont les murs, démesurément épais et élevés, dans lesquels jadis tant de Juifs s'enfermaient pour ne rien savoir de Jésus et de sa religion. Depuis vingt ans, on a pu écrire plusieurs livres sur ce fait nouveau : Israël s'ouvre à la connaissance du Christ ; beaucoup de Juifs saluent en lui leur plus grand prophète, tout au moins un très haut docteur ; certains même professent pour lui un respect et un attachement passionnés (3). Rarement, certes, ces rapprochements ont abouti à des conversions. Mais depuis une vingtaine d'années, en vagues pressées, des Juifs, de tous les continents, sont venus au christianisme, soit pour l'embrasser, soit pour le mieux connaître dans un esprit de compréhension.

Ces mouvements sont autrement significatifs quand ils sont le fait de personnalités intellectuelles de classe. Le présent volume nous montre, s'acheminant vers Jésus, sept philosophes, dont certains de renommée mondiale. Pour cette tâche, l'auteur était doublement qualifié : lui-même est venu à l'Eglise et au sacerdoce dans la plénitude de son âge et de son intelligence ; nombre de ses appréciations personnelles trahissent un esprit cultivé et très largement informé de philosophie et de littérature.

Il a connu quelques-uns des personnages qu'il nous décrit ; de tous, il a lu toutes les œuvres, grandes et petites, ainsi que les études dont ils furent l'objet ; des correspondances avec leur famille ou leurs amis lui ont livré tout à la fois

(1) *La Documentation Catholique* a donné dans son numéro 1006 (21 déc. 1947), col. 1653, le *Message aux étudiants catholiques*, de M. Gustave Cohen, et dans son numéro 1019 (11 juin 1948), *Judaïsme et christianisme*, de M. Jean-Jacques Bernard.

(2) JOHN M. OESTERREICHER, *Walls are crumbling*, Seven Jewish Philosophers discover Christ. Foreword by Jacques Maritain. The Devin-Adair Company, New-York, 1952.

(3) Nous écrivions, en 1937 : *Les Juifs et Jésus, attitudes nouvelles*, avec un chapitre sur Edmond Fleg (cœur déchiré entre deux amours). Plus récemment, Jakob Jocz publiait : *The Jewish People and Jesus-Christ*, London, S. P. C. K.

des renseignements plus intimes et des papiers inédits.

Ces sept philosophes, sauf Bergson, sont allemands ; ces derniers sont entrés dans le courant phénoménologique et, la plupart, dans la mouvance de Husserl. Nous trouvons ici une histoire très complète de leur pensée, clairement définie pour chacun par les qualificatifs dont il est affecté : Henri Bergson (1859-1941), *philosophe de l'expérience ;* Edmund Husserl (1859-1938), *acolythe of truth* (acolyte de la vérité) ; Adolphe Reinach (1833-1917), *seeker of the Absolute* (chercheur de l'Absolu) ; Max Scheler (1874-1928), *critic of modern man* (critique de l'homme moderne) ; Paul Landsberg (1901-1944), *defender of hope* (défenseur de l'espérance) ; Max Picard, *poet of the human face* (poète de la face humaine) (né en 1888) ; Edith Stein (1891-1942), *witness of Love* (témoin de l'Amour). Il importe de noter que cette dernière, ainsi que Reinach et Landsberg sont morts victimes d'un immonde nazisme.

A considérer rapidement et de loin ces personnalités, qui, d'une part, comme tant de leurs pareils, ne semblent pas avoir été touchées, dans leur enfance, par une profonde formation juive, raciale et religieuse, et qui, d'autre part, se distinguent chacune par une pensée individuelle très caractéristique, on pourrait croire qu'elles n'ont entre elles rien de commun ; à mieux observer, on découvre sans peine ce facteur commun : un trait spécifiquement juif.

En effet, la race juive, si l'on peut parler de race juive, n'est pas constituée par des éléments physiologiques : les sangs les plus divers coulent dans les veines de l'Israël moderne et combien de gouttes s'y mêlent, remontant authentiquement à Jacob ? Par contre, les Juifs sont apparentés entre eux par une psychologie que des siècles ont durement forgée. Chez les sept philosophes juifs, présentés par le P. Oesterreicher, et dans leur conversion, je relève deux caractères qui me paraissent corrélatifs : une intellectualité particulière, le fait que, sauf pour Bergson, leur adhésion au Christ se produit indépendamment de leur système et sous d'autres influences.

Je m'attache d'abord à montrer ce second point. Il y a plusieurs années, enquêtant sur des conversions de Juifs au catholicisme, j'étais frappé de constater que très peu, pas 5 pour 100, remontaient à un processus intellectuel ; presque toutes s'expliquent par la contagion de l'Evangile, authentiquement vécu ; on a vu et senti Jésus se continuer dans quelques-uns de ses fidèles (1). Nos apologétiques, pourtant constamment remaniées et remises au point, seraient-elles inefficaces ? Seraient-elles mises en échec par une défiance instinctive à l'égard des dialectiques intellectuelles ? J'avais observé également que dans plusieurs montées vers le Christ intervenaient des facteurs, quelques-uns d'ordre mystique, d'autres mettant en jeu « ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas ». Nous verrons que nous pouvons de tout cela avancer une double explication : la mentalité intellectuelle d'un Juif, pourtant tout pénétré de notre culture occidentale, est réfractaire à notre dialectique, alors qu'elle est facilement pénétrable à une dialectique plus intuitive ; un membre du peuple élu, dès qu'il se laisse saisir par sa vocation traditionnelle, est fréquemment aidé de grâces divines, et, comme l'assurait René Schwob, pour l'avoir expérimenté, plus sensible que d'autres aux avances mystiques.

Husserl, le représentant allemand de l'existentialisme chrétien, aurait pu trouver dans son culte de l'Absolu, dans sa phénoménologie, allant directement aux choses par l'intuition des essences, une voie vers le Christ. Mais, d'une part, il fut arrêté par l'influence de Strauss et de Renan, ainsi que par son subjectivisme dernier ; et, d'autre part, il avait l'impression qu'il ne pouvait s'adonner à la fois à la philosophie et à la religion :

« *See my New Testament, said Edmund Husserl, more than once to favorite students. It is always on my desk, but I never open it. I know that once I open it and read it, I shall have to give philosophy.* » (P. 50.)

*Near the close of his long life, rich in work and recognition, Husserl said that his goal was that of the Church : to lead men to eternity, but that his route there was through philosophy* (p. 100) (1).

Il reconnaissait encore que sa prétention d'aller à Dieu sans Dieu, de l'éliminer de sa recherche scientifique manquait de sécurité. Néanmoins, l'influence de Brentano et celle de Bolzano l'avait incliné vers l'Eglise, sentiment plus particulièrement impérieux pendant ses derniers jours ; mais, même alors, il alliait à des affirmations de foi des revendications toutes naturelles. Toutefois, il voulut mourir dans une atmosphère chrétienne et même catholique, avec l'assistance de Sœur Adelgundis, son ancienne élève, il affirmait encore une fois son amour pour le Nouveau Testament : le cœur l'emportait sur l'esprit sans que les deux fussent pleinement d'accord.

Chez Reinach, l'élève de Husserl, le culte de l'Absolu aurait dû frayer la route vers Dieu. En fait, la question religieuse ne se pose pour lui qu'en 1915, lorsque, dans les tranchées, l'horreur de la guerre l'oblige à une réflexion profonde. Il saisit alors que l'absolu est en Dieu, que la prière est le grand moyen d'entrer en relation et comme en contact avec lui ; il éprouve comme une expérience de l'Absolu ; il découvre l'unique grandeur de Jésus; il comprend les Evangiles ; il se fait baptiser par un ministre protestant, mais sans se refuser aux invitations futures de l'esprit ; il se considérait comme devenu un avec le Christ et membre de la grande Eglise. Après sa mort (dans les Flandres, en 1917), une grande partie de sa famille entrait dans l'Eglise.

Pour Max Scheler, des déboires familiaux commencèrent par obscurcir son âme ; en 1916, ayant retrouvé la paix dans un heureux mariage, à l'abbaye de Beuron, il « *returned to the faith of his boyhood* », et il avouait : « *I have made my confession ; I have come back to the bosom of the Church. I am infiniteley happy.* » (2) Mais son

(1) Il en résulta le livre *Juifs et chrétiens*, qui étudie successivement les conversions de Juifs de tous les pays au catholicisme et les mouvements de rapprochement entre Juifs et chrétiens, en particulier aux Etats-Unis (Paris, 1936, Flammarion).

(1) « Vous voyez mon Nouveau Testament, dit plus d'une fois Edmond Husserl à ses étudiants favoris, il est toujours sur ma table, mais je ne l'ouvre jamais. Je sais que dès que je l'ouvrirai et le lirai, je devrai renoncer à la philosophie. » (P. 50.)

Vers la fin de sa longue vie riche en travail et en redécouvertes, Husserl disait que son but était celui de l'Eglise : conduire les hommes à l'éternité, mais que sa route pour y atteindre passait par la philosophie (p. 100).

(2) Il « retourna à la foi de son enfance », et il avouait : « Je me suis confessé ; je suis revenu dans le sein de l'Eglise. Je suis infiniment heureux. »

esprit, incapable de repos et divisé, l'empêchait d'adhérer de tout cœur aux dogmes catholiques, dont il percevait toute la beauté lumineuse. Comment lui était-il possible de comprendre, comme il le faisait, toute la profondeur de l'amour divin, manifesté dans l'Incarnation, sans être possédé intérieurement par Jésus-Christ ? En 1921, le refus de l'Eglise d'annuler son mariage, pour lui permettre d'épouser une de ses élèves, le jette dans la révolte et le tourne vers le panthéisme. Mais à la veille de sa mort, il exprime à celle qui est toujours sa femme des sentiments catholiques et, dans un petit cercle d'amis, il fit cette déclaration : *He spoke of his ideal of man's activity. He called that life the highest and best which, with full effort and all at stake, devotes itself to the tasks of this world, and yet is not totally absorbed in them, but inwardly abides in the quiet contemplation,* in der Stille der Gottes-Anschauung (p. 197) (1).

Paul Landsberg est admirateur enthousiaste du moyen âge, grand à cause de son christianisme ; il apprécie fort les Ordres religieux, fréquente à Paris des milieux tels que celui d'*Esprit*, semble pratiquer le catholicisme et s'y engager, condamne nettement tous les ouvriers de néant (Heidegger en particulier), paraît totalement envahi par l'espérance. Il est étonnant qu'il ait si longtemps attendu avant de se décider à se convertir, et même alors il élevait des objections, trahissant un sens inexact de la religion, mais il était pleinement résolu quand il fut appréhendé par la Gestapo ; il mourait d'épuisement dans un camp de concentration en 1944.

Picard, qui découvrait avec tant de pénétration tout ce que recèle la face humaine, qui comprenait dans un sens si traditionnel l'infinité de la miséricorde divine, qui décrivait la fuite, éperdue et générale, des hommes devant Dieu, qui priait le Dieu des patriarches de le conduire à la grâce du Baptême, semble, lui aussi, avoir fui le Dieu qui l'appelait : il ne se fit baptiser, avec son fils, qu'à Pâques de 1939.

Enfin Edith Stein ne commença à entrevoir l'horizon de la foi qu'en 1913, au cours d'une conférence où Max Scheler « *poured forth Catholic idea with the whole splendor of his mind and the power of his language* » (p. 334) (2). Mais elle ne fit le pas décisif qu'à la fin de novembre 1917, pendant qu'elle vivait dans un milieu catholique fervent et que les papiers, laissés par Reinach, lui révèlèrent le mystère de l'Eglise, « *born of Christ's redeeming passion* » (3). C'est alors qu'une main toute-puissante lui ouvrit à la fois les portes de la foi, de la prière contemplative et de la vocation au Carmel.

Notons ces délais devant le pas décisif : ils s'expliquent, en particulier chez ces intellectuels phénoménologues : ils ont peur d'être dupes d'une illumination rapide et prématurée ; ils veulent s'éprouver au cours d'une longue expérience, qui leur fera mieux comprendre les exigences de la décision à prendre, qui réalisera l'accord entre leur intelligence et leur volonté, et aussi comment ne pas trembler devant un avenir incertain ?

On a deviné également combien souveraine fut l'intervention de la grâce pour dissiper les doutes de leur esprit et les hésitations de leur volonté.

Enfin, chez presque tous, nous rencontrons le même résultat : la foi chrétienne, dès les premiers instants, leur a donné le sens profond de leur religion ancestrale : Israël ne trouve son accomplissement que dans l'Eglise, dans l'Israël de Dieu ; se faisant chrétiens, ils redeviennent plus intensément juifs. René Schwob donnait pour titre au livre dans lequel il racontait sa conversion : *Moi juif.*

Nous avons également entrevu chez tous bien des analogies dans les démarches intellectuelles : ils sont tous, dans leur fond, des Orientaux et pénétrés, inconsciemment jusqu'aux moelles, par les conceptions bibliques. Cela apparaît d'abord, en pleine lumière, chez Bergson. Pour établir ses premières convictions, pour discerner « les données immédiates de la conscience », il ne recourt pas à une dialectique conceptuelle et analytique ; il se fonde sur l'observation et l'expérience, mais pas une expérience quelconque. Il ne considère pas le réel comme du dehors ; il tâche de pénétrer au cœur du réel, de se l'assimiler dans une sorte d'intuition divinatrice : labeur qui exige une longue patience, une rare perspicacité, une constante abnégation, afin de se laisser faire par le réel : nous comprenons les promenades méditatives autour de Clermont, dans ce paysage auvergnat, où la roche primitive affleure sous un riche terroir.

Bergson répète plusieurs fois que le vrai philosophe est en possession d'une ou de plusieurs intuitions fondamentales, dont les implications se révèleront peu à peu suivant les exigences de son œuvre. Nous croyons que, dès les *Données immédiates*, il était déjà au cœur de son intuition caractéristique. La liberté qu'il affirme et qu'il cerne plus qu'il ne la définit ne peut atteindre sa plénitude dans un être créé. La durée, qui est le propre de l'esprit, ne s'épuise pas dans une durée temporelle. Le monde de la qualité, qui l'emporte sur la quantité, ouvre également de larges horizons. Plus tard, lorsque *Matière et Mémoire* fournit la preuve que les opérations intellectuelles ne sont pas produites par le cerveau, mais par l'esprit, dont l'organe corporel est l'instrument, l'auteur ajoutait que l'immortalité de l'âme était pour autant si fortement établie qu'il incomberait au négateur de cette thèse de faire la démonstration de sa négation.

Quand parut *L'évolution créatrice*, plusieurs se demandèrent si Bergson n'était pas panthéiste : c'était ne pas comprendre la portée profonde, et peu apparente, de son livre. Nous y reconnaissons, au contraire, l'héritier légitime de l'Ancien Testament. Jacques Chevalier a écrit quelque part que nous n'avons pas assez intégré le dogme de la création, notre théodicée restant trop attachée aux tendances de la philosophie grecque, qui connaît l'Acte pur, mais ignore habituellement le Créateur, si elle ne se refuse à l'admettre. Par contre, c'est le Créateur que nous présentent le plus souvent la Bible et la théologie juive : « Celui qui dit et le monde fut » est une expression très fréquente dans cette dernière littérature. Mais un philosophe peut-il étudier la création ailleurs que dans le monde

---

(1) Il parla de son idéal de l'activité humaine. Il considérait comme la vie la plus haute et la meilleure celle qui se dévoue aux tâches de ce monde complètement et sans retour, mais qui n'est pas totalement absorbée en elles et demeure intérieurement dans le calme de la contemplation (p. 197).

(2) Max Scheler exposa des idées catholiques avec toute la splendeur de son esprit et la puissance de son langage (p. 334).

(3) Le mystère de l'Eglise, née de la Passion rédemptrice du Christ.

que lui livre l'expérience ? Il y discerne un élan vital continu, qui tend toujours à la suprématie de l'esprit ; cette énergie infatigablement à l'œuvre ne s'explique pas par elle-même : il faut chercher son origine *in an extra-spatial process, in One who is infinite Energy, ever spending Itself, never spent* (p. 19) (1).

Cette conclusion est comme l'aube d'une grande lumière : comment définir cette lumière immense que des yeux humains ne peuvent contempler ? Le philosophe emploie encore sa méthode d'observation psychologique et sociologique, et c'est le grand livre des *Deux sources de la morale et de la religion.* Dans les deux, il découvre sans peine un mouvement statique et un mouvement dynamique, un état fermé et un état ouvert. C'est ce dernier qui l'attache et le retient avant tout. La religion progresse par sa forme dynamique : elle est le fait des mystiques, qui sont en contact direct avec la divinité ; les témoignages qu'ils profèrent sur Dieu sont une preuve irréfutable de son existence : car le mystique n'est pas seulement un contemplatif, il est aussi, sinon avant tout, un homme d'action, tout entier soulevé par l'amour, cet amour qui est de Dieu, qui vient de Dieu, qui nous communique la participation à l'amour créateur. Ils sont donc la fleur la plus exquise de l'humanité. Mystiques furent les grands prophètes d'Israël, mais leur doctrine ne put se répandre dans le monde que par le christianisme : car c'est là que se trouvent les mystiques, les plus hauts et les plus authentiques.

Dans son livre, Bergson s'étend assez peu sur le Christ, mais toutes les fois qu'il en eut l'occasion, il professa sa divinité, son caractère unique qui ne permet pas de parler de lui comme d'un homme : « Au moment de l'apparition du Christ, il advint dans l'humanité quelque chose d'étranger et supérieur à l'humanité. J'ai réalisé cela en lisant les grands mystiques. Un Mouvement aussi beau, le plus sublime dans l'humanité, n'a pu provenir que d'un principe divin. » (P. 37.) Et dans la suite de ses réflexions et de ses expériences, Bergson découvrit l'Eglise, continuation du Christ, et il donna sa foi à cet organisme vivant bien que les circonstances l'aient détourné d'y adhérer publiquement.

Ce qui frappe dans cet achèvement, c'est de constater que le philosophe est retourné comme d'instinct aux traditions de ses pères. Le judaïsme pharisien s'était détaché des prophètes : le philosophe reconnaît leur grandeur et se situe dans leur ligne. Avec eux, il comprend et peut-être éprouve le véritable mysticisme, non pas celui de la Kabbale et des spéculations ésotériques, comme le prennent tant de Juifs, mais celui qui est constitué par le contact avec Dieu, contact vivant et fécond. Dépassant les prophètes, à l'école de Jésus et de saint Jean, il se livre à l'Amour qui est Dieu et il parle admirablement de cet Amour, principe indispensable, principe de toutes les créations.

A son tour, Max Scheler, dans son *Renversement des valeurs,* exalte cet amour que révèle et propage l'Incarnation. Cet amour, véritablement nouveau, si mal compris par Nietsche, est entièrement différent de celui des Grecs, à savoir *a movement of the lower to the higher ; in it the imperfect tended to the perfect, the unformed to the formed ; in it appearance moved to essence, unknowing to knowing, poverty to possession* (1). Dans le Christ c'est l'opposé : *Love reveals itself in the bending of the noble to the ignoble, the hale to the sick, the rich to the poor, the fair to te foul, te good and holy to the evil, the Messias to publicans and sinners.* (P. 147.) (2) Il en résulte une nouvelle hiérarchie des valeurs, l'*ordo amoris,* qui gouverne un monde immense. *It is fully independent of man, but it is given him, his heart being a replica, an ordered likeness, of this cosmos of goods worthy of love. Our age has come to look on the heart as mute and subjective, without meaning and direction, a chaos of blind sentiments, but this is a consequence of generations who chose to be slovenly in matters of feeling, who lacked seriousness about what profound,* Le cœur a ses raisons, *Scheler quotes Pascal, the heart has sure and evident insights not known to reason ; it owns a logic in its own right, and inscribed in it are laws — the* nomos agraphos, *the unwritten law of the ancients — which derive from the plan by which God built the world.* (P. 158.) (3)

Ces vues si hautes ne sont pas le produit d'une dialectique analytique : elles proviennent de l'Evangile et sont corroborées par l'étude phénoménologique du vrai christianisme.

Cette voie phénoménologique est abondamment définie par Husserl, pourtant tenant d'un absolutisme logique, si résolument hostile à tout relativisme psychologique. *From his* Logical Investigations *and from Husserl's later writings, phenomenology ermerges as a philosophical method which seeks the road to true and valid knowledge, and whose appeal is to « things themselves ».*

*« To go to things themselves » is its often repeated supreme rule — to go to them and ask them what they themselves tell of themselves, and consequently to win certitudes which in no way result from preconceived theories or from accepted but unverified opinions... Eidetic intuition does not mean seeing the essence of a thing in a single glance or in a sudden overpowering illumination ; rather is it an insight earned by painstaking labor, by rigourous work, by putting aside all accidental and lifting out the essential, the* eidos. C'est par cet œil phénoménologique que l'esprit parvient à l'intuition des essences (p. 77, sq.) (4).

---

(1) Son origine dans un processus extra-spacial, en quelqu'un qui est énergie infinie, se dépensant toujours et jamais dépensée (p. 19).

(1) A savoir : « un mouvement d'en bas vers en haut ; là l'imparfait tendait au parfait, l'informé au formé ; là l'apparence aspirait à l'essence, l'ignorance au savoir, la pauvreté à la possession ».

(2) Dans le Christ c'est l'opposé : « L'amour se révèle dans la condescendance du noble au vulgaire, du sain au malade, du riche au pauvre, du beau au laid, du bon et saint au mauvais, du Messie aux publicains et aux pécheurs. » (P. 147.)

(3) « Il est entièrement indépendant de l'homme, mais il lui est donné, son cœur étant une réplique, une image ordonnée de ce cosmos de biens dignes d'amour. Notre époque en est venue à considérer le cœur comme muet et subjectif, sans signification ou direction, comme un chaos de sentiments aveugles. C'est le résultat de générations qui ont voulu négliger le sentimental, qui ont manqué de sérieux devant ce qui est profond, *Le cœur a ses raisons,* Scheler cite Pascal : le cœur a des intuitions certaines et évidentes qu'ignore la raison. Il a sa propre logique à lui ; en lui sont inscrites des lois — le νομος αγραφος la loi non écrite des anciens — qui proviennent du plan selon lequel Dieu créa le monde. » (P. 158.)

(4) « De ses « Investigations logiques » et des écrits subséquents de Husserl, la phénoménologie émerge comme une méthode philosophique qui cherche la voie vers une connaissance vraie et valide et qui en appelle aux « choses en soi ».

Sa règle suprême qu'il répète souvent est : aller aux choses en soi ; aller à elles et leur demander ce qu'elles disent d'elles-mêmes, et ainsi obtenir des certitudes qui ne résultent nullement de théories préconçues ou d'opinions

Reinach s'attacha à mieux mettre en relief l'exercice de cet œil phénoménologique, qui s'efforce *to grasp the qualitative structure of our psychic experience, that experience which is not without, like the sensible world, but within us* (p. 79) (1), et il montre longuement la difficulté de cette vision des essences.

C'est par des méthodes analogues que Landsberg découvrant les splendeurs du moyen âge, si imprégné de christianisme, peut dénoncer les ouvriers de néant et que Picard scrute toutes les profondeurs de la face humaine : comme le déclarait Gabriel Marcel, chez ce dernier *the thought is nos a system ; in him all is intuition, or rather, more exactly, lightning* (p. 321) (2).

Il ne pouvait en être autrement pour Edith Stein, assistante de Husserl ; et même elle nous permet une observation significative. Une fois convertie, elle voulut comparer la phénoménologie de son ancien maître et la philosophie de saint Thomas d'Aquin : à cet effet, elle traduisit en un allemand clair et fidèle le *de Veritate*, les *Investigations on Truth*, du docteur scolastique. Comme le remarquait le P. Erich Przywara, *on every page it is Thomas and only Thomas, but in such a way that he stands face to face with Husserl, Scheler, and Heidegger. The phenomenological vocabulary which Edith Stein as creative philosopher, can call her own has nowhere taken the place of saint Thomas's language ; and yet, doors open effortlessly betwen the two worlds* (p. 340) (3).

Ces derniers mots « des portes ouvertes sans effort entre deux mondes » nous suggèrent notre conclusion.

Bien des catholiques, inconsciemment antisémites, croient que les Juifs sont des facteurs de dissolution et un ferment ruineux d'inquiétude. Cela est vrai parfois du Juif, qui a répudié ses traditions authentiques, lesquelles sont d'ordre religieux, mais cela est faux du Juif resté fidèle à sa tradition, et le Juif, converti au Christ, est doublement fidèle, parce qu'il retrouve en plénitude l'héritage des prophètes et que sa nouvelle religion lui procure d'accomplir l'ancienne, dans le sens même de la déclaration de Jésus : « Je ne suis pas venu pour abolir la loi et les prophètes, mais pour les accomplir », c'est-à-dire réaliser les prédictions des prophètes, formuler et pratiquer les commandements suivant les intentions profondes du divin Législateur.

De ce chef, le Juif converti vérifie ce que Philon disait d'Israël : il est Celui qui voit ; nous venons de parcourir des exemples de cette intuition pénétrant au plus profond du réel.

---

reçues, mais non vérifiées... L'intuition idétique ne signifie pas que l'on voit l'essence d'une chose d'un seul regard ou dans une illumination soudaine et saisissante ; c'est plutôt une pénétration gagnée par un labeur pénible, par un travail rigoureux, par un processus qui écarte tout l'accidentel pour en détacher l'essentiel, l' ειδος... »

(1) Qui s'efforce de « saisir la structure qualitative de notre expérience psychique, cette expérience qui n'est pas hors de nous, comme le monde sensible, mais au-dedans de nous » (p. 79).

(2) La pensée n'est pas un système : en lui tout est intuition ou plutôt, plus exactement, illumination.

(3) « A chaque page, c'est saint Thomas et seulement saint Thomas, mais de telle façon qu'il fait face à Husserl, Scheler et Heidegger. Le vocabulaire phénoménologique qu'Edith Stein, comme philosophe créateur, peut appeler le sien, n'a pris nulle part la place du langage de saint Thomas ; et pourtant, les portes s'ouvrent sans effort entre ces deux mondes. » (P. 340.)

L'Eglise catholique, maîtresse de vérité, inventoriant et définissant constamment, à l'aide de la raison, le trésor inépuisable de la Révélation, doit se servir de toutes les richesses de l'esprit humain. Nous sentons péniblement combien nous manque l'apport de l'Eglise orientale : les Pères grecs, parfois subtils, mais ordinairement plus attirés par les profondeurs mystiques et les pénétrant souvent profondément, tel saint Cyrille d'Alexandrie, constituent une partie essentielle de notre tradition dogmatique ; saint Thomas le savait bien, qui aurait donné la bonne ville de Paris pour un commentaire de saint Chrysostome : et nous le constatons quand des théologiens mettent en œuvre ces richesses longtemps inexploitées. Que serait-ce si nous pouvions conjuguer nos efforts intellectuels avec nos frères séparés grecs et slaves !

Les Juifs représentent une autre puissance intellectuelle : accueillons-les joyeusement et fraternellement quand ils viennent à nous. Tâchons même de les attirer plus nombreux en leur montrant le vrai visage de Jésus : ils nous rendront plus que nous ne leur aurons donné, par une intelligence plus connaturelle des paraboles et des sentences que prononçait jadis en Palestine leur frère suivant la chair.

JOSEPH BONSIRVEN.

Rome, juin 1952.

---

— *La Sainte Bible du chanoine Crampon* (traduction revisée pour l'Ancien Testament et nouvelle pour le Nouveau). Chez Desclée et Cie. 1952. LVIII-1165-298 pages.

Il n'est jamais facile de reprendre, même pour l'améliorer, une œuvre comme *La Bible de Crampon*. Certes, en ce qui concerne la révision de l'Ancien Testament, le R. P. J. Bonsirven, assisté du R. P. A. Lefèvre et de M. A. Robert, a fait œuvre fort utile. Sans chercher à s'éloigner du texte même de Crampon, il donne une version plus exacte des Ecritures, allant jusqu'à reproduire en français certaines assonances dont l'hébreu est coutumier, mettant plus de poésie dans les passages rythmés et restaurant dans l'ensemble la saveur fruste de ces vieux récits. Ses notes indiquent des comparaisons à faire et donnent des renseignements d'ordre historique ou littéraire dont le lecteur non spécialisé a besoin.

Dans une notice de 17 pages sur les livres de l'Ancien Testament, le R. P. Lefèvre expose à grands traits les positions généralement tenues par la critique la plus éclairée sur l'origine de ces livres. Même si, sur tel ou tel point (les psaumes, Isaïe) on pourrait regretter un excès de discrétion, l'ensemble sera bienvenu.

M. A. Tricot nous donne une nouvelle traduction du Nouveau Testament. Il nous offre cet avantage pratique de donner de nombreuses subdivisions dans chaque chapitre avec des sous-titres suggestifs qui facilitent la lecture et la recherche. D'aucuns pourront regretter qu'on ne se soit pas contenté d'une révision judicieuse de l'ancien texte. Quant à la notice sur le Nouveau Testament, certaines omissions ou affirmations suscitent des questions : le Nouveau Testament est-il vraiment une « littérature de propagande » ? Le problème synoptique se ramène-t-il seulement à une question d'utilisations diverses d'une tradition orale ou écrite commune ? L'unité de la IIe Epître aux Corinthiens est-elle si évidente que la question ne se pose même pas ? Est-il si sûr que les exégètes tiennent, tous et sans qualification, pour l'authenticité paulinienne des pastorales ? L'attribution à Appolos de la rédaction de l'Epître aux Hébreux, que M. Tricot fait plus que suggérer, est au moins discutable... Mais les critiques de quelques détails ne doivent pas empêcher de saluer la reprise d'une telle œuvre.

# L'histoire du mouvement sioniste à travers la vie du président Weizmann

*Le 9 novembre dernier est mort, à Tel Aviv, le Dr Chaïm Weizmann qui, après avoir consacré toute sa vie au mouvement sioniste, fut, en 1948, le premier à occuper le poste de président de l'Etat d'Israël. Nous reproduisons ici une biographie de lui, publiée par le* Service israélien d'information, *le 12 novembre, qui constitue en même temps un intéressant résumé de l'histoire de l'Etat d'Israël et du mouvement sioniste.*

Chaïm Weizmann naquit en décembre 1873, à Motel, petit village près de Pinsk, au cœur de la région qui comptait alors plus de la moitié de la population juive du globe. Après le Heder, école juive traditionnelle, Chaïm Weizmann fréquente le lycée russe à Pinsk. C'est dans cette ville qu'il apprend l'existence du mouvement « Hovevei Sion » (« Les Amants de Sion ») ; il est frappé par les récits sur les premiers pionniers qui vont en Palestine. A l'âge de 12 ans, il envoie sa fameuse lettre au rabbin de Motel sur la condition des Juifs dans le monde — et sur le moyen d'en sortir. « Nous sommes repoussés et persécutés par tous », écrivait le jeune Weizmann. « La nouvelle société (Hovevei Sion) doit être « Le début de la Rédemption ». Il nous faut un endroit où aller. Hissons le drapeau de Sion et retournons au sein de notre mère-patrie, sur le sol qui a vu naître notre peuple... Pourquoi se tourner vers les souverains d'Europe et leur demander — en vain, — un abri ? Ils ont tous décidé : « Les Juifs sont condamnés à disparaître. » « Seule l'Angleterre aura pitié de nous. Mais le but final est : A Sion. »

Après avoir obtenu son baccalauréat à Pinsk, Weizmann va poursuivre ses études à l'étranger, comme le faisaient alors tant de jeunes Juifs, à qui l'accès des Universités russes était pratiquement fermé. Il étudie la chimie à Berlin, et à Fribourg (Suisse), où il obtient le doctorat en 1900, puis fait des recherches scientifiques à Genève. Mais déjà en 1895, à l'âge de 22 ans, au cours de sa troisième année d'études à l'Ecole technique supérieure de Berlin-Charlottenbourg, Weizmann fait une importante découverte dans le domaine de la chimie des colorants. Par la suite, l'activité scientifique de Weizmann devait avoir une influence, peut-être décisive, mais indirecte, sur le succès politique du sionisme.

C'est entre les années 1896 et 1900 que le sionisme était devenu un mouvement organisé, sous la direction de Théodore Herzl, qui, après avoir publié le livre *L'Etat Juif*, avait lancé en 1897 un appel pour la réunion du Congrès sioniste mondial à Bâle. En 1947, cinquante ans après, Weizmann racontait ce que furent les préparatifs au Congrès : « Des délégués allaient de ville en ville pour expliquer ce qu'était le Congrès, qui était Herzl, ce qu'il entendait par Etat juif et comment les choses pouvaient être faites... » Weizmann a consacré tout un été à ce travail de préparation, mais... lui-même n'a pas pu venir à temps au Congrès, parce qu'il n'avait pas d'argent pour payer son voyage direct à Bâle ; il a dû emprunter une voie moins chère mais plus longue, et il est arrivé trop tard...

Malgré toute leur admiration pour Herzl, Weizmann et quelques-uns de ses jeunes amis estimaient que le sionisme tel que le concevait son fondateur était insuffisant pour gagner les masses juives, notamment en Europe orientale. Ils constituèrent la « fraction démocratique » du sionisme, qui avait beaucoup de points communs avec le « sionisme pratique », lequel préconisait le peuplement immédiat en Palestine, sans attendre de problématiques garanties politiques du sultan ou d'autres. Cependant, Weizmann attribuait une importance politique considérable à ce travail de peuplement, qui seul permettrait aux Juifs de « prendre pied » en Palestine.

En 1903, le jeune sionisme a connu une grande crise : l'affaire d'Ouganda. L'opinion publique mondiale avait été frappée par le pogrom de Kichinev ; le gouvernement britannique offrit aux Juifs une bande de territoire en Ouganda (Afrique orientale). Herzl s'était prononcé pour l'acceptation de cette offre, mais le Congrès sioniste la déclina à une faible majorité. Weizmann était contre la solution « Ouganda », et les délégués de Kichinev eux-mêmes s'étaient prononcés dans ce sens. « Lorsque ceux-ci dirent **Lo** (non) », racontait plus tard Weizmann, « le pauvre Herzl pâlit, et c'est alors qu'il devint un véritable sioniste... Ce fut la plus grande tragédie de Herzl, mais aussi son expérience la plus marquante : il comprit pour la première fois le lien émotionnel qui unissait le peuple juif à la Palestine. »

Le sionisme, un moment divisé et désemparé par l'affaire d'Ouganda, puis frappé par la mort de Herzl, commence ensuite à se ressaisir et s'oriente plus délibérément vers le travail en Palestine, comme le préconisait le « sionisme pratique ». Cette nouvelle orientation est due au VIIIe Congrès (La Haye, 1907), en grande partie à Weizmann, qui fit adopter quelques décisions en faveur du travail pratique en Palestine et notamment la décision d'ouvrir à Jaffa un « Office palestinien », destiné à l'achat systématique de terres pour la colonisation juive. Weizmann préconisait « une synthèse sincère des deux tendances de la pensée sioniste, politique et pratique, ce qui a donné le nom au « sionisme synthétique ». Dans son discours de La Haye, Weizmann disait : « Les gouvernements ne nous écouteront que lorsqu'ils verront que nous sommes en mesure de tenir la Palestine. » Et il demandait au Congrès d'assigner à son Comité d'action une tâche bien définie : obtenir une charte de colonisation, « mais seulement par suite et en raison de nos efforts dans le pays. Si les gouvernements nous donnent aujourd'hui une charte, elle ne sera qu'un chiffon de papier. Il en sera autrement si nous travaillons en Palestine ; alors la charte sera écrite par notre sueur et notre sang, et elle tiendra, grâce à ce ciment indissoluble ».

Les discours de Weizmann n'étaient pas seulement les morceaux d'éloquence d'un grand orateur. Ils constituaient des contributions réelles à la cause du sionisme dans les masses du peuple juif et aux réalisations du sionisme. Année après année, il parlait dans toutes les villes où se réunissaient les Congrès sionistes, il parcourait les communautés juives — grandes ou petites, — du monde, en proclamant et en rappelant les mêmes vérités fondamentales. Il convertissait les Juifs au sionisme, et donnait au sionisme son contenu politique et pratique. On peut dire que par ses discours et par son action, Weizmann forgeait le peuple pour lequel il travaillait, créait une volonté nationale dans un peuple qui, pendant des siècles, avait vécu en quelque sorte en dehors des problèmes pratiques fondamentaux des collectivités humaines, et qui avait à apprendre la

différence entre le désir et la réalité, entre les paroles et l'action.

Parlant à Paris en 1914, Weizmann disait : « Aucun peuple du monde ne s'est jamais libéré du joug d'un autre peuple par des voies qui n'étaient pas dangereuses... mais par une dépense d'énergie et de sacrifices. Nous autres Juifs, n'avons encore fait jusqu'ici que peu de sacrifices et c'est pourquoi nous ne possédons encore que 2 pour 100 du sol palestinien. »

Parallèlement à son activité sioniste, Weizmann poursuivait ses travaux scientifiques. Au cours de quatre années passées à l'Université de Genève, de 1901 à 1904, il fait des découvertes dans le domaine de la synthèse des substances chimiques de structure complexe qui, selon le témoignage des savants, sont encore valables aujourd'hui. En 1904, Weizmann est nommé chargé de cours de chimie organique à l'Université de Manchester. Ses travaux devaient l'amener à entrevoir la possibilité de fabrication du caoutchouc synthétique, mais il abandonna ses recherches, découragé par des collègues, qui ne voyaient pas l'utilité de fabriquer une matière que la nature semblait procurer en quantité suffisante... On sait le rôle capital que le caouchouc synthétique a joué trente ans après, au cours de la deuxième guerre mondiale, et qu'il continue à jouer aujourd'hui...

C'est le travail de Weizmann à Manchester qui donna lieu à sa première rencontre avec Balfour. Au cours d'une tournée électorale à Manchester en 1906, l'homme d'Etat anglais avait exprimé le désir de faire la connaissance du jeune chimiste qui, quelques années auparavant, avait refusé un territoire offert à son peuple. Dans ses mémoires, Weizmann raconte qu'à bout d'arguments, il avait dit à son interlocuteur : « Monsieur Balfour, supposez que je vous donne Paris à la place de Londres, l'accepteriez-vous ? » Ce dernier répondit : « Mais nous avons Londres. » Je dis : « Monsieur Balfour, nous avions Jérusalem quand Londres n'était encore qu'un marécage. » Balfour fut tellement frappé par cette première rencontre avec Weizmann, qu'il en parlait comme de : « l'homme qui m'a converti au sionisme en pleines élections à Manchester ».

Au cours de la première guerre mondiale, Weizmann fut nommé directeur du laboratoire de l'amirauté britannique, dont le premier lord se trouvait être précisément Balfour. C'est là qu'il réalisa la synthèse de l'acétone, découverte qui s'avéra d'une importance capitale pour l'effort de guerre des Alliés. Le gouvernement britannique proposa à Weizmann de l'anoblir, mais il répondit que la seule récompense qu'il désirait était Sion pour son peuple. Dans ses mémoires déjà cités, Weizmann raconte qu'en rencontrant un jour lord Balfour à l'amirauté, ce dernier lui dit faisant allusion à l'entretien de Manchester : « Savez-vous docteur Weizmann, que si les Alliés gagnent la guerre, vous pourriez bien l'obtenir, votre Jérusalem. »

Et il est très possible qu'en dehors des considérations de politique internationale, qui ont déterminé à l'époque la Déclaration Balfour et l'orientation prosioniste de la Grande-Bretagne, il s'était trouvé un autre élément : sa renommée de grand savant ayant rendu d'éminents services à la Grande-Bretagne laquelle rejaillissait sur le mouvement national dont il était le chef.

Après la Déclaration Balfour, en novembre 1917, Weizmann se rendit en Palestine à la tête d'une « Commission sioniste » destinée à assurer la liaison entre l'administration militaire britannique et la population juive.

Au cours de ce séjour en Palestine, Weizmann eut la joie de voir le commencement de la réalisation d'un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : l'Université hébraïque. Il avait fait adopter le principe de sa création par le XI[e] Congrès sioniste (1913) et l'année suivante un généreux donateur mit à la disposition de la nation juive un terrain sur le mont Scopus, aux envi rons de Jérusalem, destiné à servir d'emplace ment à la nouvelle Université. Le 24 juillet 1918 au son du canon ennemi qui grondait à quelque kilomètres de là, Weizmann, le général Allenby commandant en chef des forces britanniques, e dix autres personnalités — dont le Grand Muft de Jérusalem, — posaient douze pierres, fonda tion de la future Université, qui ne devait êtr inaugurée que sept ans après, en 1925. Dans l discours prononcé au cours de la cérémonie d 1918, Weizmann a exalté la signification symbo lique de l'Université hébraïque, « foyer de l renaissance de la conscience juive », et il a sou ligné également l'importance des « véritable méthodes scientifiques » pour la mise en cultur de « cette bonne terre fertile, aujourd'hui s improductive ».

En 1919, à la Conférence de paix de Paris Weizmann et d'autres membres du Comité exé cutif sioniste, furent appelés devant le « Consei des dix » pour exposer et défendre la cause d foyer national en Palestine.

En 1920, à la Conférence de San-Remo la Grande-Bretagne obtenait le mandat sur l Palestine. Celui-ci fut confirmé par la Société de Nations en juillet 1922. Aux termes du mandat, l territoire sur lequel le Foyer national juif devai être érigé avait été amputé des trois quarts, pa l'exclusion de la Transjordanie. Dans le Livr blanc de Churchill, publié la même année et qu consacrait cette importante restriction du man dat, le gouvernement britannique posait, en prin cipe, que l'immigration juive serait régie par l pouvoir d'absorption économique du pays. A cett limitation près, les Juifs étaient en Palestin « de plein droit ». Weizmann avait été sévèremen critiqué par les siens pour avoir accepté le Livr blanc de 1922. Il justifiait sa position au nom d réalisme, et rappelait que les hommes d'Etat br tanniques devaient compter avec le réveil de l conscienec politique des Arabes.

Puis commença pour Weizmann la série de années qu'il qualifia lui-même d' « années d'u pèlerinage incessant » : voyages pour la co lecte de fonds, campagnes de propagande, effort diplomatiques « sur le front intérieur », au sei des organismes juifs non sionistes, en vue de le associer à l'œuvre de l'Organisation sionist reconnue comme « Agence juive » et appelé à coopérer avec la puissance mandataire.

Les chiffres de l'immigration commençaien à monter. En 1925, la Palestine a accueil 25 000 immigrants. Cette même année a vu l'inau guration de l'Université hébraïque, en présence d Weizmann, de lord Balfour, de sir Herbert Samu et du général Allenby.

Les progrès de la colonisation juive des anné 1920 et suivantes furent ralentis par les désordre arabes de 1929, puis par le Livre blanc de lor Passfield (1930), qui imposait de sévères restri tions à l'immigration et à l'achat de terres. L jour de la publication de ce Livre blanc, Wei mann remit sa démission de président de l'Orga nisation sioniste et de l'Agence juive. En atten dant le Congrès sioniste suivant, il continua cependant les négociations avec le gouverneme travailliste et réussissait à obtenir de Ramsa Macdonald une lettre qui abrogeait certain parties du Livre blanc. Mais le coup était dur comme le disait plaisamment en 1947 Weizman lui-même : « Puisqu'on ne pouvait pas renvoye le cabinet britannique, c'est moi qui devais di paraître de la scène politique jusqu'en 1935. »

Ce bref éloignement de Weizmann de la dire tion du mouvement sioniste constitue probabl ment une ligne de partage de sa carrière pol tique. Lorsque Weizmann reprit plus tard s fonctions à la tête de l'Organisation sioniste, était de plus en plus sur la défensive. Ne pouva pas croire à la trahison anglaise, plus conscie que ses adversaires de l'énorme disproportion d

forces entre les Britanniques et les Juifs, il se trouvait toujours en position de demander aux Sionistes de la patience, des atermoiements et des concessions. Mais il faut dire que la « modération » qu'on lui reprochait était dictée par la conviction intime de sa nécessité, et ne procédait pas de la tiédeur de sa foi sioniste. Lorsque Weizmann s'opposait au recours à la force, il le faisait parce qu'il était sincèrement convaincu que le recours à la force était moralement un mal. C'est par la vertu de sa conviction et non par sa « modération » qu'il maintenait son influence sur le mouvement sioniste.

En 1936, de nouveaux troubles éclatent en Palestine. La déposition de Weizmann devant une Commission d'enquête anglaise est une analyse complète — et sombre — de la situation des Juifs dans le monde, et un avertissement contre la grande tragédie qui guettait les Juifs d'Europe. Sa critique sobre et mesurée de l'administration mandataire en Palestine contenait une condamnation plus impitoyable que ne l'aurait été la diatribe la plus enflammée. Malgré la réfutation par le rapport Peel de la plupart des accusations formulées contre l' « expérience » sioniste, d'autres coups étaient réservés à Weizmann et au sionisme. En 1937, des restrictions politiques avaient été imposées pour la première fois à l'immigration juive en Palestine : un quota d'immigration de 8 000 personnes avait été fixé pour les huit mois à venir. Au Congrès sioniste de 1937, la longue patience de Weizmann est à bout. Il éclate : « Nous nous opposerons à ces propositions de toutes nos forces. C'est une rupture de promesse, d'une promesse faite à une heure solennelle, à une heure de crise de l'Empire britannique... La mesure est pleine... Je déclare à la puissance mandataire : Vous ne devez pas bafouer la nation juive. Vous ne devez pas jouer avec elle un double jeu. Dites-nous franchement que le Foyer national juif est fermé. Et nous saurons à quoi nous en tenir. Mais ce jeu avec une nation qui saigne de mille plaies, les Anglais ne doivent pas le jouer, les Anglais dont l'Empire est bâti sur des bases morales. Cet Empire puissant ne doit pas commettre ce crime contre le peuple de la loi. Dites-nous la vérité. C'est le moins que nous ayons mérité... »

Dix ans plus tard, devant la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine, Weizmann caractérisait comme suit toute cette période : « Pour créer la capacité d'absorption nécessaire, il faut des pouvoirs gouvernementaux. Il nous fallait une immigration et un développement sur une échelle que seul le gouvernement pouvait nous donner. D'une part, nous avions besoin de l'autorité gouvernementale, d'autre part, nous ne pouvions obtenir de gouvernement qu'après avoir amené les masses dans le pays. C'était le cercle vicieux dans lequel nous étions enfermés et que nous essayions de rompre avec nos pauvres têtes. Très souvent, nous nous creusions la tête, mais nous n'avons pas pu rompre le cercle... Nous (l'Agence juive) avions toutes les difficultés d'un gouvernement, et aucun de ses avantages... Le gouvernement britannique nous disait que nous allions trop vite. Les Juifs nous disaient que nous allions trop lentement... Il est très difficile d'être ainsi entre le marteau et l'enclume. »

L'idée du partage de la Palestine, suggérée par la Commission Pell en 1936, avait rencontré une opposition acharnée parmi les Juifs, qui y voyaient une atteinte intolérable aux droits du peuple juif. Lorsque le leader sioniste dit en 1937 que la proposition de partage méritait une sérieuse étude, ce fut une tempête sans précédent dans le camp sioniste, qui avait pourtant connu tant d'orages.

Puis vint le Livre blanc de 1939, et les nouvelles restrictions qu'il apportait à l'immigration en Palestine. Il suscita des protestations violentes parmi la population juive. Weizmann demeurait toujours opposé à l'emploi de la force. Il espérait qu'après la guerre, les Anglais abrogeraient le Livre blanc. Mais ses démarches, ses efforts, ses protestations s'avérèrent vaines, ses espoirs illusoires.

Au premier Congrès sioniste tenu après la guerre, à Bâle en 1946, Weizmann, partisan de la « non-violence », devait déclarer : « Si... la puissance mandataire s'estime incapable de remplir la principale condition de sa mission, alors la seule alternative est d'envisager un autre règlement, qui respecterait intégralement les buts du mandat... Je propose — avant de me démettre, — que la Grande-Bretagne investisse le Foyer national de l'autorité et du statut d'un Etat juif. »

Weizmann était l'interprète de l'amertume et de la désillusion du sionisme tout entier. Mais aux yeux du mouvement il représentait l' « alliance britanique », et à ce moment de son histoire, l'Organisation sioniste ne pouvait se résoudre à le réélire à la présidence. Cependant, son prestige personnel demeurait tel qu'il ne s'est trouvé personne pour prendre sa place. Pour la première fois, un Congrès se séparait sans désigner le président de l'Agence juive et de l'Organisation sioniste.

Dix ans après le rapport Peel qui préconisait le partage de la Palestine, le même dilemme se posa devant les sionistes : le choix entre une minorité juive dans l'ensemble de la Palestine et un Etat juif souverain dans une partie du pays.

L'Etat d'Israël fut proclamé le 15 mai 1948. Il est né dans d'autres conditions que celles qu'eût souhaitée Weizmann, dans une atmosphère d'hostilité et de rancune contre l'Angleterre, contre la politique de restrictions à l'immigration qui fut la sienne au cours des dernières années du mandat. Mais lorsque trois jours après la proclamation de l'Etat, Weizmann était élu à la présidence du Conseil national du gouvernement provisoire, le vieil homme d'Etat à peine remis d'une grave opération prit un avion israélien et rentra en Israël.

Peu après son retour, recevant des journalistes, Weizmann leur confiait avec le mélange de bonhomie et de grandeur qui lui était propre : « Nous sommes un petit pays, mais un grand peuple. Nous sommes un peuple ayant une vaste expérience politique et sociale, et nous ne devons pas nous contenter d'avoir tout simplement un pays à nous.. Nous devons démontrer au monde que le peuple juif recèle toujours les mêmes forces qui avaient donné à l'humanité ses lois morales — et mêmes sociales — toujours en vigueur. Je voudrais, par conséquent, que nos écoles et nos Universités deviennent des modèles de perfection, que nos lois sociales et nos relations avec d'autres peuples soient régies par un esprit de paix et par l'esprit d'une ancienne nation, qui, après une petite interruption de quelques milliers d'années, rentre chez elle. Cela n'arrive pas tous les jours. »

Après les élections de l'Assemblée constituante de l'Etat d'Israël, Chaïm Weizmann a été élu président de l'Etat. Le 2 février 1949, il a été accueilli à Jérusalem par une délégation conduite par M. Josef Sprinzak, président de la Knesseth, et a prêté serment en qualité de président de l'Etat, pour la création duquel il avait travaillé depuis si longtemps.

Au début de la deuxième législature de la Knesseth, le 19 novembre 1951, Weizmann a été réélu à la présidence de l'Etat. Mais bientôt après, son état de santé s'est aggravé, et le président de la Knesseth, M. Josef Sprinzak, a été désigné conformément à la loi, 'président de l'Etat par intérim.

Au cours de toute sa carrière d'homme politique, Weizmann ne s'est jamais désintéressé de la science. En 1934, il fonda, dans le voisinage de la Station expérimentale agricole de Rehovoth,

l'Institut de recherches de chimie organique (Fondation Daniel-Sieff), qui devint par la suite le noyau de l'Institut des sciences Weizmann, dont la section de physique et de chimie a été ouverte en 1949. C'est à Rehovoth que Weizmann fit bâtir la maison dans laquelle il vécut avant et après son élection à la présidence de l'Etat. Il y est décédé le 9 novembre 1952. Selon le désir qu'il avait exprimé, il a été inhumé à Rehovoth, près de l'Institut qui porte son nom.

Devant cette mort, il convient de citer les mots par lesquels Weizmann avait terminé l'article consacré à lord Balfour :

« Nous le pleurons et nous transmettrons son nom à la postérité. Ce matin-là me vinrent à l'esprit les paroles de la tragédie grecque : **Quand de grands hommes meurent, il s'élève de la plainte d'un peuple, un homme puissant et un cri amer.**

Paris, le 12 novembre 1952.

# ISAAC BEN TSEVI [(1)]

## nouveau président de l'État d'Israël

Le lundi 8 décembre, la Knesseth a élu M. Isaac Ben Tsevi, président de l'Etat d'Israël, par 62 voix contre 40 à M. le rabbin Mordecai Nourock, et 5 à M. Isaac Gruenbaum.

Aux deux premiers tours de scrutin, M. Ben Tsevi, candidat du parti mapai, avait obtenu 48 voix; le rabbin Nourock (coalition religieuse), 15 et 18 voix ; M. Perets Bernstein (Sionistes généraux), 17 et 18 voix, et M. Isaac Gruenbaum (Mapam), 17 et 18 voix.

Isaac Ben Tsevi naquit à Poltava en 1884. Son père était un ancien « Hovev Zion » (Amant de Sion), ainsi que l'on appelait les Sionistes en ce temps-là, et le fils fut dès sa tendre enfance imbu de l'esprit national juif, nourri de l'étude de l'hébreu et de la science juive. A l'école secondaire russe, il se joignit à un groupe de « travailleurs de Sion » (Poalei Zion), dont les activités devaient demeurer clandestines sous le régime tzariste. Ce groupe, qui comptait parmi ses membres Dov Borochov, le fondateur idéologique du Sionisme ouvrier, et Yakov Vitkin, pionnier du mouvement du travail palestinien, constituait le noyau dont devait surgir le mouvement mondial de Poalei Zion. Par la suite, ce groupe fut appelé à jouer un rôle dans la défense de la communauté juive de Poltava contre les pogromes qui balayèrent la Russie en 1905. Deux années plus tard, Ben Tsevi se rendit en Palestine, avec la deuxième vague d'immigration (Deuxième Aliyah).

Là, il devint rapidement une des figures centrales du mouvement ouvrier naissant. Il était également l'un des fondateurs de l'organisation des Gardiens (Hashomer), qui protégeait les colonies juives contre les brigands et les voleurs, défendant ainsi l'honneur juif et caressant l'ambition de poser les fondements d'une force armée juive dans l'avenir.

La Palestine était alors une province turque. Deux années avant le début de la première guerre mondiale, Ben Tsevi se rendit à Istanbul, afin d'étudier le droit à l'Université impériale ottomane, où il fut rejoint par la suite par David Ben Gurion, l'actuel Premier ministre d'Israël, et, plus tard, par Moshe Sharett (alors Shertok), l'actuel ministre des Affaires étrangères. La première guerre mondiale éclata au moment où il débarquait à Jaffa en 1914, pour passer les vacances d'été en Palestine. Il essaya, de concert avec Ben Gurion, de constituer une milice juive à Jérusalem, soi-disant dans le cadre des forces turques, mais ils se trouvaient tous les deux portés sur la liste des dirigeants juifs qui furent victimes de l'impitoyable campagne antisioniste lancée par Jamal Pacha, alors dictateur militaire de la Palestine et de la Syrie, et ils furent déportés. Ben Tsevi et Ben Gurion furent informés personnellement par Jamal qu'ils ne seraient jamais autorisés à rentrer en Palestine. Ils se rendirent en Amérique, où ils mirent sur pied la légion juive. Ce fut sous l'uniforme britannique qu'ils retournèrent en Palestine, la légion faisant partie de l'armée victorieuse du général Allenby.

En 1920, Ben Tsevi fut nommé au Conseil consultatif du gouvernement mandataire ; mais il démissionna dès l'année suivante, en protestation contre la suspension provisoire de l'immigration juive sous la pression des extrémistes arabes. Il fut l'un des fondateurs du Conseil national juif (Vaad Leumi), le corps représentatif élu des Juifs palestiniens, ainsi que la Fédération générale du travail juif, la Histadrout. En 1929, il organisa la défense de la Jérusalem juive contre l'attaque sanglante déclenchée par les Arabes. En 1930, il devint président du Vaad Leumi, et ce fut en cette qualité qu'il se présenta en tant que porte-parole autorisé des Juifs palestiniens (Yichouv) devant l'Administration mandataire britannique, les Congrès internationaux et les conférences de table ronde avec le gouvernement britannique à Londres ; il devint, de ce fait, une personnalité nationale, imposant le respect et inspirant la confiance à tous les partis. Il représenta la Palestine au couronnement du roi George VI.

Lors de l'établissement de l'Etat d'Israël, le Vaad Leumi fut dissous. Avec une dignité modeste, Ben Tsevi prit possession d'un des sièges du Conseil d'Etat provisoire, constitué pour servir le Parlement temporaire en 1948. Il fut élu à la Knesseth, le Parlement israélien, sur la liste du Mapai, aux élections de 1949 et 1951.

Au cours de toutes ces années, son œuvre politique et administrative alla de pair avec ses activités scientifiques. Il consacra de longues années de recherches indépendantes à l'étude de la Palestine, de l'histoire et de l'ethnologie de sa population, des traces de la colonisation juive en Terre Sainte tout au long des siècles d'exil, ainsi que de l'histoire des communautés juives dispersées dans tout l'Orient. Il est l'auteur de nombreux livres et articles sur ces sujets. C'est aux études historiques et aux travaux littéraires qu'il se consacra principalement lors des dernières années, lorsqu'il fut placé à la tête de l'Institut des recherches des communautés juives du Moyen-Orient établi sous les auspices de l'Université hébraïque.

Son vif intérêt et sa profonde connaissance des groupes ethniques orientaux de l'Israël d'aujourd'hui — Juifs sépharades, Yéménites, Perses, Kurdes, Bokhares, etc., — font qu'ils le considèrent tous comme un des leurs, et son prestige lui permet d'exercer une influence unifiante parmi les éléments divers composant actuellement la population du pays. Sa connaissance de l'arabe fait qu'il se sent parfaitement à son aise dans tout milieu arabe.

Il est connu pour la noble simplicité de son maintien et par l'austérité sévère de sa vie, qu'il s'est volontairement imposée, dans les traditions les plus pures de la Deuxième Aliyah. Jusqu'à ces dernières années, il habitait avec sa famille dans une vieille baraque en bois qui semblait anachronique parmi les immeubles modernes et confortables de Rehavia, mais qui rappelait les temps des premiers pionniers et qui servait de symbole de vie simple et de frugalité.

Rahel Yanait, la femme du président, née également en Russie, fut depuis toujours une collaboratrice dévouée de son mari, tant dans le mouvement ouvrier que dans l'organisation de la défense nationale. Ayant terminé des études agricoles en France, elle entreprit en Palestine une tâche importante dans le domaine de l'enseignement agricole des jeunes filles, et fonda près de Jérusalem l'Ecole agricole qui porte son nom. Elle fut toujours une championne des droits de la femme et joua un rôle considérable dans les Conseils nationaux et ouvriers juifs.

M. et Mme Ben Tsevi ont perdu leur plus jeune fils dans la guerre de libération.

(1) D'après le *Bulletin* du Service israélien d'information du 11. 12. 1952.

---

— *Geneviève ou l'abandon à Dieu*, par H. Bissonnier et E. Delpierre, S. J. Préface de Mgr Le Couédic. — Vol. 12 × 19 cm., 166 pages, avec portrait hors texte, 190 francs. Apostolat de la Prière, 9, rue Monplaisir, Toulouse.

**Geneviève du Merle, fille et sœur de marin, est morte à 19 ans, le 13 novembre 1935, après s'être dévouée à l'Union catholique des malades. Ce livre retrace la formation, l'apostolat, l'holocauste d'une âme ardente, vaillante, qui réalisa une exceptionnelle évasion dans les voies de l'abandon et de l'amour divin. Il montre magnifiquement comment on fait de la souffrance un mérite, une ascension, une richesse. Cette biographie nous révèle une âme d'une valeur exceptionnelle. On la conseillera spécialement aux malades.**

# Catholiques et protestants en Amérique latine (1)

Le protestantisme existe en Amérique latine depuis le siècle dernier. Toutefois, on ne peut parler d'apostolat organisé avant 1916, date de la fondation, au *Congrès évangélique de l'Amérique latine de Panama*, du *Comité de coopération pour l'Amérique latine*. Ce Comité est le principal organisme de coordination des efforts des missionnaires protestants en Amérique latine. Son ampleur est allée en grandissant et les moyens pour atteindre son but ont été multipliés sous l'impulsion des *Congrès évangéliques* successifs de Montevideo (1925), La Havane (1929) et Buenos-Aires (1949). Le siège de ce Comité est à New-York. Il y a là plus qu'un symbole. C'est, en effet, le rêve d'un pasteur américain, Stanley Jones, que les missionnaires protestants tentent de réaliser : le livre de celui-ci, *The Christ on the Andean Roads* (*Christ sur les routes des Andes*), prédisait la conversion totale de l'Amérique latine au protestantisme au cours du XXe siècle. Depuis 1926, le Dobbs Ferry Building à New-York contient, encastré dans l'un de ses murs, un petit coffret que l'on doit ouvrir en l'an 2 026 : ce « coffret du centenaire » renferme un exemplaire de l'ouvrage de Stanley Jones. L'an 2026 verra-t-il sa prophétie accomplie ? Le zèle missionnaire du protestantisme américain s'efforce de la réaliser.

Quelques chiffres indiqueront l'ampleur de l'effort fourni. 25 sociétés missionnaires protestantes des Etats-Unis attribuèrent un total de 1 268 585 dollars à leur apostolat sud-américain en 1916, et de 2 577 877 dollars en 1921. De 1920 à 1930, la *American Tract Society* imprima en espagnol et portugais des brochures s'élevant à un prix de revient de 636 000 dollars. En 1929, 150 000 exemplaires de la Bible furent envoyés en Amérique latine ; en 1951, le seul Brésil vit 1 500 000 Bibles intégrales ou partielles distribuées ou vendues. De 1925 à 1950, le nombre des protestants a augmenté comme suit :

1925 : ministres étrangers : 3 249 ;
ministres indigènes : 6 008 ;
lieux de culte : 3 772 ;
fidèles : 789 978.

1950 : ministres et prédicateurs laïques : 16 730 ;
fidèles pratiquants : 1 334 450 ;
fidèles sympathisants : 4 870 447 ;
lieux de culte : 19 428 ;
collèges théologiques : 48.

En face de 16 000 prédicateurs protestants pour quelques millions de fidèles, l'Eglise catholique ne fournit qu'environ 27 000 prêtres pour à peu près 136 millions de catholiques.

Devant certaines accusations selon lesquelles le catholicisme sud-américain tenterait de recourir au bras séculier pour contrevenir au prosélytisme protestant, il faut marquer que les *Congrès évangéliques pour l'Amérique latine*, de leur propre aveu, envisagent également une action politique. Le Congrès de La Havane (1929) déclarait : « *Nous attirons la jeunesse ; avec le temps nous jouirons d'une assez grande influence sur les gouvernants. Ces jeunes gens arriveront à occuper des postes élevés et ils défendront avec persévérance et énergie la foi que nous leur avons inculquée... Ils occuperont des sièges dans les Parlements ; et qui sait s'ils ne parviendront pas à la magistrature suprême.* » Le Congrès de Buenos-Aires (1949) précisait : « *Les Eglises protestantes doivent continuer à exercer leur influence dans les affaires politiques locales, nationales et internationales, dans le but d'attirer les hommes au Christ.* »

L'exemple de la République de l'Equateur montrera quels moyens d'action sont parfois utilisés par les missionnaires protestants.

La République de l'Equateur (population : 2 500 000) est le pays sud-américain où le prosélytisme protestant est le plus florissant. Il est officiellement protégé par le gouvernement : par décret officiel, les établissements protestants sont exempts d'impôts et les commandes de matériel et d'objets divers qu'ils passent à l'étranger sont exempts de droits d'importation. Les *Adventistes* et les *Témoins de Jéhovah* semblent jouir le plus de la faveur gouvernementale. La revue des *Témoins de Jéhovah, Atalaya*, a écrit ceci à propos de l'exercice 1951 : « *Ce fut une année merveilleuse, mais il y a encore beaucoup à faire. Nous sommes très satisfaits de notre accroissement de* 103 *pour* 100 *du nombre de nos publications et nous sommes décidés, l'année qui vient, à faire avancer vigoureusement notre jeune organisation, en profitant de la liberté sans précédent dont nous jouissons ici.* » Certains protestants affirment même que le président de la République serait un adhérent de la secte adventiste. A côté de ces deux sectes d'origine récente, on rencontre dans l'Equateur des *méthodistes*, des *presbytériens*, des *épiscopaliens d'Amérique*, des *baptistes*, des membres de l'*Alliance chrétienne et missionnaire*, etc.

Le trait le plus remarquable de ce prosélytisme est l'apostolat par la radio. Depuis le 25 décembre 1931 fonctionne à Quito le poste d'émission H. C. J. B. *La Voix des Andes*, qui jusqu'à présent donne des émissions religieuses en une dizaine de langues, y compris le quichua (langue des Indiens de l'Equateur et du Pérou). Ses mille programmes bibliques par mois, émis sur une puissance de 10 000 watts, peuvent être entendus d'à peu près tous les points du continent sud-américain. La direction prétend même avoir des auditeurs en Europe et en Russie. Quoi qu'il en soit, H. C. J. B. construit actuellement à Pifo, près de Quito, une station qui doit avoir une puissance de 100 000 watts et dont on pense qu'elle atteindra 300 millions d'auditeurs. C'est une immense « cité de la radio » qui se construit en même temps, avec des cliniques, des salles d'œuvres et des lieux de réunion de toutes sortes.

Pour faciliter l'audition, *La Voix des Andes* organise des « Cercles de radio », où l'on écoute ses émissions autour de postes distribués gratuitement aux Cercles. L'ensemble est accompagné de distributions de brochures.

Les diverses confessions protestantes entretiennent, d'autre part, des collèges dans les villes de Quito, Guayaquil, Ibarra et Tulcan, et dirigent trois écoles indigènes subventionnées par le gou-

(1) Cf. *la D. C.*, t. XLIX, n° 1119, col. 471-475.

vernement. Elles ont deux écoles bibliques, près de El Pastaza et à Manta (province de Manabi).

Pour être juste, cependant, il faut reconnaître que *La Voix des Andes* et les collèges sont dirigés par les confessions protestantes de type classique et ne sont ouvertes ni au *Adventistes* ni aux *Témoins de Jéhovah*.

La réaction catholique illustre assez bien les conceptions des catholiques de l'Amérique latine. Le 1er janvier 1952 fut lancée, avec l'approbation de la hiérarchie, une grande *campagne nationale anti-protestante*. Celle-ci consiste essentiellement à répandre un hebdomadaire nouveau, appelé *Hojita Dominical*, qui vise à contrecarrer les productions protestantes. Elle est appuyée de programmes catholiques de radio et espère pouvoir produire dans quelque temps un quotidien catholique. C'est donc essentiellement une propagande de presse. Mais cette propagande se double d'autres mesures qu'un mensuel catholique chilien décrit ainsi : « *La Compagnie de Jésus est à l'avant-garde de cette lutte, héritière qu'elle est du nom mérité de « marteau des hérétiques ». C'est chez les jeunes que l'enthousiasme a pris la forme la plus spectaculaire. Plusieurs collèges se préparent ; d'autres travaillent déjà. En un seul d'entre eux plus de 70 jeunes gens sont divisés en commandos : les plus grands étudient la Bible en vue de discussions publiques ; les plus jeunes exécutent des missions spécifiques, comme la localisation des centres protestants, la préparation de statistiques, etc. Un autre groupe de propagandistes bien instruits et disciplinés se consacre à faire circuler le journal parmi les auditeurs du pasteur et se chargent aussi de coller sur les voitures de la propagande catholique et des bandes imprimées. Les résultats ont été magnifiques, les triomphes de ces combats de rue ont été complets. Le dimanche, les commandos sortent en jeeps et en autos par la ville et les villages. Là où il y a des protestants, ils s'arrêtent, les écoutent et, à la première hérésie, ils portent la contradiction... Nous savons que les organisateurs de la* Campagne nationale antiprotestante *ne ralentiront leur effort que lorsque toute la nation se lèvera comme une seule âme et les (= les protestants) chassera du sol de la patrie.* » (1)

Soyons justes : il serait bien étonnant que de tels « commandos » n'inscrivent jamais « Mort aux protestants » sur un mur et n'aillent jamais faire du chahut à l'intérieur d'un temps.

***

Sans que l'on puisse généraliser ces méthodes, il est certain que l'ensemble du catholicisme sud-américain réagit vivement à l'heure actuelle contre le prosélytisme protestant.

« *Nous réagissons, non pas contre ceux, compatriotes ou étrangers, qui professent simplement une religion autre que la nôtre, mais contre ceux qui font de cette profession de foi un instrument d'attaque contre nos croyances.* » (Mgr SANABRIA, évêque de San-Juan, Costa-Rica, février 1952.)

« *Dans notre lettre pastorale de 1947, nous donnions comme troisième point « la propagande hérétique tenace et parfois fanatique que font de nombreuses sectes protestantes, dont la plupart viennent d'Amérique du Nord. » Ce sujet est si important et si actuel que les réunions épiscopales de cette année ont tenu à renouveler les directives de cette lettre pastorale concernant ce mal immense qui nous guette, en développant quelques-unes d'entre elles.* » (Pastorale collective des archevêques, évêques et prélats de la province ecclésiastique de la Sainte-Conception, Chili, juillet 1951.)

« *En premier lieu, nous devons signaler le péril de la propagande de ceux qu'on appelle ordinairement les « Evangéliques » et qui, bien que divisés en de nombreuses sectes, s'unissent en une campagne commune pour attaquer l'Eglise et ses enseignements.* » (Pastorale collective de l'épiscopat du Chili, 1952.)

De tous les documents qui pourraient être cités, le plus important est la lettre de S. Em. le cardinal Juan Gualberto Guevara, archevêque de Lima, au ministre de la Justice et du Culte du Pérou. Datée du 22 février 1952, cette lettre répondait à une communication du ministre informant le cardinal d'un incident arrivé pendant une session du Sénat. Au cours du mois de janvier, le sénateur José Antonios Encinas avait protesté au Sénat contre la préparation par les évêques du Pérou d'une campagne antiprotestante. Le sénateur disait, entre autres choses, que lorsque l'épiscopat se réunit, il devrait le faire « *dans un but plus noble que celui de persécuter les protestants, qui sont aujourd'hui aussi ou même plus chrétiens que les catholiques* ». Affirmant que les évêques étaient des fonctionnaires de l'Etat et arguant que, d'une part, la Constitution proclamait la liberté de conscience et garantissait l'exercice de tous les cultes, et que, d'autre part, les évêques avaient prêté serment de respecter la Constitution, il en concluait : « *Toute campagne contre quelque religion que ce soit est anticonstitutionnelle.* »

Le cardinal Guevara répondait longuement au premier point, en niant que les évêques fussent des fonctionnaires. Il abordait ensuite la question du protestantisme en un passage qui mérite d'être en partie reproduit ici (1) :

*... Il est évident qu'il n'y a aucune violation de la Constitution de l'Etat à entreprendre de mettre obstacle à la propagande de l'hérésie, qui ne mine pas moins l'unité de la foi que l'unité de pensée et d'action de la famille péruvienne... En accomplissant leur devoir, les évêques doivent veiller à la pureté de la foi et des mœurs chrétiennes et s'opposer par tous les moyens licites à la corruption de la foi et à la décadence des bonnes mœurs. La campagne anti-protestante préconisée par l'épiscopat péruvien est défensive car il est bien connu que les assaillants ne sont pas les catholiques, mais les protestants... On ne peut nous accuser de violer la liberté de conscience, de pensée ou d'expression si nous nous efforçons d'empêcher la propagation des sectes protestantes qui fomentent la désunion entre les Péruviens et qui, dans certains cas, portent atteinte dans leur propagande aux droits souverains du Pérou... Si M. Encinas ne considère pas comme nuisible à la liberté que les protestants attaquent l'Eglise, les fidèles et la hiérarchie, et emploient même les calomnies les plus grossières et la plus insidieuse campagne de diffamation, pourquoi considérer comme nuisible à la liberté que les évêques tentent de faire cesser cette campagne anticatholique ?...*

Le cardinal Guevara terminait sa lettre en parlant des travaux des missionnaires catholiques en faveur des Indiens.

(1) *Mensaje* (juin 1952), p. 327, sous la signature G. B. V.

(1) Le texte de cette lettre a déjà paru dans *la D. C.* (27. 7. 1952, n° 1126, col. 949-952). Le lecteur s'y reportera.

On remarquera que le cardinal ne se place pas uniquement au point de vue de la seule vérité religieuse. Il argue aussi du danger que court le Pérou de voir se briser son unité ; il parle d'atteinte aux droits souverains du Pérou. Il redoute encore une perte possible de l'unité religieuse des familles. Il faut bien reconnaître que, si ce dernier point de vue est du ressort direct de l'évêque en tant que chef religieux, les deux autres ne le sont pas. En période d'extrême péril, les évêques de l'Eglise des barbares devenaient comme naturellement les « défenseurs de la cité » : mais l'état politique des pays de l'Amérique latine en est-il vraiment encore à un pré-moyen âge ? Il est permis d'en douter.

Les éléments les plus pondérés du protestantisme sud-américain ont soulevé ce problème d'un démembrement du christianisme dans leurs pays : le mouvement œcuménique est aujourd'hui trop net pour que la mission en pays catholique ne pose pas de question à la conscience protestante. Une conférence sud-américaine de la *Fédération universelle des Associations chrétiennes d'étudiants*, réunissant des délégués des communautés protestantes de dix pays (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Cuba, Guatemala, Mexique, Porto-Rico, Saint-Domingue, Uruguay), s'est tenue à Sao Paulo (Brésil) du 15 au 30 juillet dernier. La conférence formula une réponse dont voici le résumé d'après le S. Oe. P. I. (n. 34) :

« *Il s'agit pour les membres des* Associations chrétiennes d'étudiants *de se repentir des divisions qui séparent leurs Eglises respectives et d'exercer une influence au sein de ces Eglises pour les entraîner à participer au mouvement œcuménique. La responsabilité envers les étudiants catholiques ne doit pas prendre la forme d'une attaque dans un esprit de controverse sur les points de doctrine ou de pratique, mais rappeler l'obligation d'accepter Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur.*

» *Reconnaissant que cette acceptation implique la nécessité de se rattacher à une Eglise et d'y jouer un rôle actif, le rapport souligne que par son témoignage l'A. C. E. place les étudiants catholiques devant deux attitudes possibles : rester dans leur Eglise et travailler à sa réforme et à son renouveau, ou la quitter pour entrer dans une autre Eglise. Il faut reconnaître qu'étant donné le niveau spirituel très insuffisant de l'Eglise romaine dans les pays d'Amérique latine, sa déviation hors d'une position vraiment christocentrique et le contrôle rigide exercé par la hiérarchie, la seconde réaction sera la plus fréquente. Le choix entre ces deux attitudes n'est cependant pas du ressort de l'A. C. E.; c'est à l'étudiant catholique lui-même à en prendre la responsabilité, soutenu dans ce conflit par la fraternité de l'A. C. E.* »

Du moment que les protestants veulent remplir le devoir de témoignage que tout chrétien sincère doit rendre du Christ, et que, d'autre part, ils estiment que les catholiques d'Amérique du Sud ne sont pas à même (par manque de clergé et donc par manque d'instruction des masses) de témoigner du Christ comme il convient, il n'y a pas de raison pour qu'ils renoncent à « évangéliser » ces pays. Par ailleurs, on conçoit la vive inquiétude que peut ressentir, devant l'afflux des missionnaires protestants, le clergé catholique. Nous avons vu plus haut quelques-unes de ses réactions.

Devant certaines méthodes employées, à tort ou à raison, par des catholiques bien intentionnés, mais plus ou moins maladroits et peut-être insuffisamment respectueux de la liberté de la foi, certains protestants crient à la persécution.

L'hebdomadaire américain *Presbyterian Life* a récemment présenté ce qu'il appelait 450 cas de persécution de protestants en Colombie, tous ces cas étant attestés sous la foi du serment. En voici les traits essentiels, d'après S. Oe. P. I. (n. 23) :

« *Voies de fait contre des personnes ; voies de fait contre des biens ecclésiastiques ; voies de fait contre les biens personnels des protestants ; fermeture d'écoles ou entraves à l'enseignement ; refus ou retard d'autorisation des mariages civils; refus de donner les soins médicaux ; interdiction de célébrer un service funèbre public ; confiscation de Bibles ; menaces et intimidations ; interdiction de célébrer des cultes protestants ou obstacles divers à la célébration de ces cultes.* »

En sa réunion plénière tenue à Cali en août dernier, la *Fédération évangélique de Colombie* a publié un manifeste dont quelques passages méritent d'être cités (S. Oe. P. I., n. 37) :

« *Attendu que la communauté protestante évangélique de Colombie compte plus de 50 000 membres, non compris les habitants de San-Andres et des îles Providencia, dont 96 pour 100 sont protestants ; que l'Eglise évangélique forme une communauté nationale du fait que ses dirigeants et ses membres sont citoyens colombiens dans leur presque totalité, par la naissance ou l'ascendance ; que les protestants ont été accusés d'être communistes et sympathisants de certains partis politiques ; que depuis plus de trois ans les protestants ont été victimes d'actes de violence atroces, accusés d'être anticatholiques et immoraux, et privés dans plusieurs parties du pays de leurs droits civils ; que le caractère et la mission de l'Eglise évangélique est de faire connaître et de pratiquer l'Evangile de Jésus-Christ selon le commandement : « Allez dans tout le monde et prêchez l'Evangile à toute créature... » ; que l'Eglise évangélique travaille depuis cent vingt-sept ans sur le territoire national ; que pendant ce temps elle n'a jamais été dénoncée comme indésirable ; que jusqu'à ces dernières années elle n'a été ni opprimée ni persécutée, comme cela ressort du fait que c'est la première fois qu'elle réclame l'observation de ses droits...*

» *La Fédération déclare ce qui suit :*

1. *L'Eglise évangélique a pour principe dans tous les pays de respecter et d'appuyer le gouvernement établi ;*
2. *Elle se tient en dehors de toute lutte politique, tant nationale qu'internationale ; elle use de mesures disciplinaires envers ceux de ses membres qui, sous une forme quelconque, participeraient à des actes subversifs contre la loi et l'ordre public ;*
3. *Elle désire et appuie le rétablissement de la paix et de l'ordre dans le pays et veut contribuer au progrès et au bien-être de la nation par l'action d'un ministère qui exalte les valeurs morales et spirituelles ;*
4. *Elle demande au gouvernement de prendre des dispositions légales au sujet de la liberté religieuse, conformément à la Constitution et aux accords internationaux signés par notre pays ;*
5. *Elle déclare fonder sa liberté et ses droits sur la Constitution de la République, la Déclaration des droits de l'homme et la charte de Bogota ;*
6. *Elle déclare n'avoir convenu d'aucun accord limitant ses droits et son activité ;*
7. *Elle déclare être en possession d'une documentation comportant plus de 700 attestations*

*prouvant la persécution religieuse qui sévit dans le pays ;*

8. *Elle est prête à examiner le problème religieux avec les représentants du gouvernement, de la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme et de l'Eglise catholique romaine.* »

Les documents dont nous avons fait état permettent, semble-t-il, de partager assez équitablement les responsabilités.

Certains protestants se plaignent qu'une action politique favorise le catholicisme ; mais d'autres, sinon les mêmes, visent à influencer la politique en faveur du protestantisme. C'est déjà fait en Equateur. Certains catholiques se plaignent d'être « attaqués » par les « hérétiques » ; mais d'autres, sinon les mêmes, lancent des « commandos » dans les assemblées protestantes. Tout le monde s'accuse mutuellement et tout le monde en appelle aux gouvernements. S'il est vraisemblable que plusieurs des 700 attestations mentionnées dans le manifeste de l'Eglise évangélique de Colombie supportent une interprétation minimisante, on ne peut dénier toute valeur aux autres.

S'il est exagéré de dire qu'en Amérique latine le niveau spirituel de l'Eglise catholique soit très insuffisant, il est reconnu par la hiérarchie catholique elle-même que l'ignorance et la superstition y sont très répandues. Et comment en serait-il autrement dans des régions où une pénurie grave de prêtres se fait sentir à l'état endémique ? Comme il est plus facile de former un prédicateur protestant qu'un prêtre catholique, on comprend que le nombre de ministres soit très élevé pour le petit nombre de fidèles protestants, alors que c'est l'inverse chez les catholiques. Il est faux d'en conclure à une ferveur plus grande du protestantisme que du catholicisme ; mais il n'en est pas moins vrai que le catholicisme consiste à rendre témoignage à la plénitude de la révélation plutôt qu'à défendre des privilèges acquis.

L'expérience passée des pays européens montre que les discordes religieuses ne se règlent pas par les voies de fait et que la persécution d'une communauté par une autre est en général le résultat de provocations suivies de réactions mal réfléchies ou mal dirigées. De part et d'autre, cela ne fait qu'agacer des sensibilités déjà trop vives.

Seul un esprit mutuellement œcuménique peut garder la concorde entre catholiques et protestants d'Amérique du Sud. Un esprit de charité réciproque garantira les droits de la conscience et donc la liberté de la foi sans rien gêner du rayonnement de l'Eglise catholique, seule dépositaire de la révélation.

G. TAVARD.

— *Le vrai visage du Tiers-Ordre*, par le T. R. P. JEAN-FRANÇOIS MOTTE, O. F. M. — Un vol. 13 × 16 cm. de 128 pages. Prix : 150 francs. Aux Editions franciscaines, Paris.

Le Tiers-Ordre de Saint-François en traversant les siècles est devenu un grand arbre, et son abondante ramure dérobe à bien des regards la charpente qui la soutient, et plus encore la sève dont elle vit. L'auteur nous rappelle ses origines, sa spiritualité et son activité. Il insiste sur l'aspect à la fois personnel et communautaire du Tiers-Ordre et termine par un bref cours de liturgie pour la cérémonie de vêture. Pages rapides mais susbstantielles qu'on lira même en dehors du Tiers-Ordre.

# Opinion protestante sur la situation juridique des catholiques à Zurich

*La* Semaine catholique de la Suisse romande *du 27 novembre 1952, page 763, a publié l'information suivante* (1) :

Le 12 novembre, à l'occasion de la réunion d'automne du Conseil interparoissial protestant de Zurich, les délibérations se sont portées sur la revision des rapports entre l'Eglise protestante et l'Etat et, entre autres, sur le nouveau statut juridique sollicité à cette occasion par les catholiques du canton de Zurich. A ce sujet, une conférence avait été demandée à M. Werner Kagi, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Zurich, qui, après avoir présenté l'historique de la question, a fait remarquer que la modification de la loi civile de 1863 régissant actuellement les rapports entre l'Eglise catholique et l'Etat s'imposait, notamment en raison du fait que les catholiques zurichois représentaient maintenant du 25 au 30 pour 100 de la population du canton.

Rendant compte de cet exposé, le Service évangélique de presse de Suisse alémanique du 19 novembre poursuit :

« En ce qui a trait aux désirs de l'Eglise catholique, les détails n'en sont point encore connus. Quatre points principaux seulement ont été précisés lors du *Katholikentag* (de Zurich) de 1950 : la demande de reconnaissance de toutes les paroisses catholiques comme collectivités de droit public, la reconnaissance d'un statut juridique pour l'ensemble des paroisses catholiques, la normalisation des rapports avec l'évêché de Coire, des postulats financiers tendant à obtenir des subventions de l'Etat et à jouir du droit de prélever un impôt du culte.

» Il est clair que, pour nous, l'accession de l'Eglise catholique comme seconde Eglise officielle dans le canton de Zurich ne doit pas entrer en question actuellement. L'étroite liaison avec l'Etat n'est sans doute pas si désirable pour l'Eglise catholique, car les privilèges ne peuvent pas exister sans devoirs de réciprocité. Nous devons être conscients que les catholiques ont, au Parlement aussi, des personnalités très cultivées connaissant à fond le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat ; et tout en restant aux aguets, nous n'avons pas le droit d'écarter d'avance les requêtes des catholiques. Bien que nous soyons forcés par ce partenaire de nous occuper également de questions tactiques, nous voulons nous fier dans le Seigneur, comme le veut la tradition de notre Eglise nationale... »

Le rapport du Service évangélique de presse conclut en souhaitant que les protestants abordent les prochaines discussions avec une ligne de conduite très nette élaborée par une Commission de juristes, de parlementaires et de théologiens.

Il sera bien permis de rassurer les protestants zurichois sur les intentions de leurs concitoyens catholiques. Qu'on n'ait aucune crainte : les catholiques, à Zurich comme ailleurs, n'ont aucun désir d'user d' « habiletés » à l'égard de leurs concitoyens. Leur postulat est très simple : ils n'entendent plus être astreints, à Zurich, comme encore dans certains autres cantons où de vieilles traditions persistent, à faire, par leurs impôts, les frais d'une Eglise à laquelle ils n'appartiennent point ; ils demandent simplement que leurs prestations fiscales, en matière de culte, servent à leur Eglise. Et c'est tout.

(1) On sait qu'en Suisse chaque canton a sa législation particulière en dehors des lois fédérales et que la Compagnie de Jésus y est l'objet d'un ostracisme qui montre la constance des préjugés protestants.

# La liberté de religion en Suède

*Le bulletin de l'*Agence Fides *(6. 12. 1952, p. 432), nous donne cet aperçu sur la nouvelle législation suédoise en matière de liberté religieuse :*

Le 26 octobre 1951 était votée une loi sur la liberté de religion (1). Elle est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 1952. Après onze mois, il semble qu'on puisse faire le point.

La Suède luthérienne a été très longtemps farouchement intolérante. Et même après la loi de 1873, qui accorda officiellement droit de cité au catholicisme, celui-ci fut encore maintenu dans une situation inférieure.

Cependant, l'idée d'une liberté plus large travaillait les esprits, et dès 1925 un Comité était créé pour l'étude de ce problème. Mais sans doute était-ce prématuré : rien de concret n'en sortit. Il a fallu l'afflux de réfugiés étrangers, après la dernière guerre, pour que le gouvernement se décidât à nommer, en 1945, une Commission chargée de reprendre la question. Après cinq ans de travail, un projet de réforme fut présenté au Parlement, et, le 26 octobre 1951, ce fut la *Religionsfrihetslag*, la loi sur la liberté de religion.

L'article de la loi appelé à avoir le plus grand retentissement est sans contredit celui qui, pour la première fois dans l'histoire de la Suède autorise un citoyen à abandonner l'Eglise d'Etat *sans obligation* pour lui de faire partie d'une autre confession. Article tellement révolutionnaire qu'une Commission d'interprétation a été créée. L'interprétation officielle est actuellement qu'au moins cette loi n'est pas applicable au roi ni au ministre des Affaires ecclésiastiques : ils doivent être luthériens tant qu'ils sont en fonction. Quant à ce qui regarde les professeurs de théologie et de religion dans les Universités et les écoles moyennes, ainsi que les maîtres tenus par les programmes à enseigner le catéchisme luthérien, la question reste pendante.

Les répercussions s'en feront sentir également sur les dispositions concernant les taxes ecclésiastiques. Celles-ci ont été instituées pour les dépenses du culte et la rétribution des pasteurs dans leurs attributions d'officiers de l'état-civil. Pour l'instant, il est décidé que les non-luthériens (et aussi éventuellement les sans-religion) payeront les 60 % des taxes dues pour les luthériens.

Le paragraphe Ve, qui concerne les communautés religieuses (monastères, couvents) et pose encore des restrictions à leur création, n'est pas au point et témoigne d'un certain sectarisme. Mais comme aucun couvent ou monastère, au sens strict, n'existe encore en Suède, on ne sait en quel sens évoluerait l'application de la loi.

En somme, la loi d'octobre 1951 est un pas vers la liberté; ce n'est pas encore la liberté complète.

Indépendamment du fait que les registres d'état-civil sont toujours aux mains des pasteurs luthériens, devant qui, par conséquent, tout le monde doit passer, diverses et importantes questions n'ont pas encore été précisées. L'instruction religieuse dans les écoles de l'Etat, par exemple, en est une des plus urgentes. En principe, les élèves doivent étudier le catéchisme luthérien et les points comptent avec ceux des autres matières pour la promotion, l'admission à l'Université et la bourse d'étude.

Telle quelle, cependant, la loi marque une limitation nette du contrôle jusqu'ici exercé par l'Eglise luthérienne sur la vie de la nation. La presse commence à parler de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il est par ailleurs un fait indéniable : dans les trente dernières années, le matérialisme pratique et l'indifférence religieuse ont fait des progrès considérables : le pourcentage actuel des protestants pratiquants serait très inférieur à 1 pour 1 000

(1) *La Documentation Catholique*, n° 1123 du 15 juin 1952, a déjà analysé les textes de la nouvelle législation religieuse de la Suède.

## « L'Observateur catholique »

*A propos de l'entrefilet paru sous ce titre dans notre dernier numéro, nous avons reçu de l'*Observateur catholique *la lettre suivante :*

Paris, le 17 décembre 1952.

*Monsieur le directeur*
de la Documentation Catholique,
5, *rue Bayard, Paris, VIIIe.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

*La Documentation Catholique*, n° 1136, du 14 décembre 1952, pages 1556 et 1557, publie une note concernant *l'Observateur catholique.*

En réponse aux assertions contenues dans cette note, nous vous prions d'insérer ce qui suit :

1° Contrairement à ce que laisse supposer *la Documentation Catholique*, en citant une note concernant *l'Observateur catholique* dans sa rubrique : « Actes de l'épiscopat », et sous le sous-titre : « Assemblée des cardinaux et archevêques de France », il n'y a jamais eu de mise en garde ou d'avertissement de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France à l'égard de *l'Observateur catholique.*

2° Nous nous étonnons de voir mettre en doute la valeur objective de *l'Observateur catholique*, à cause de sa diffusion. Il est étrange que l'on puisse juger de l'objectivité d'un journal d'après le chiffre de son tirage.

3° *L'Observateur catholique* proclame dans tous ses numéros qu'il est animé par des laïques agissant sous leur propre responsabilité, sans engager la hiérarchie. Il n'y avait donc aucune confusion possible sur le caractère de ce journal.

4° Les paroles de S. Exc. Mgr Guerry, qui sont présentées comme une prise de position de la hiérarchie dans son ensemble à l'égard de *l'Observateur catholique*, n'étaient qu'une remarque faite en passant au cours d'une conférence, concernant uniquement un article publié au mois d'août, et non pas *l'Observateur catholique* en tant que journal.

Nous faisons appel à votre courtoisie, Monsieur le directeur, pour publier dans *la Documentation Catholique* la présente rectification, en mêmes place et caractères, conformément au droit de réponse.

Veuillez agréer, etc.

A cette lettre ajoutons les remarques suivantes:

1° L'entrefilet, comme en témoigne le « chapeau », ne faisait que reproduire la *Semaine religieuse* de Belley. Il ne s'agissait donc plus de la citation précédente qui, elle, avec titre et sous-titre, reproduisait la *Semaine religieuse* de Rennes, citant l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France. Dans notre sommaire, les deux choses sont également bien séparées.

2° On invoque le *droit de réponse.* Remarquons avec Me André Toulemon, dans son nouveau Code de la presse (Sirey, 1951), page 80, que :

« Le droit de réponse n'appartient qu'aux personnes ou à la personne nommée ou désignée et non à un journal, objet d'une polémique impersonnelle (Cass. 24 juillet 1936, *Gaz. Pal.* 1936. 2 660; Orléans, 5 août 1935, D. 1935. 1 292).

« Un journal ne constituant pas une personne, le droit de réponse ne saurait lui appartenir. » (Crim., 24 juillet 1936, *Gaz. Pal.* 1936. 2 660.)

Avec *la Croix* qui, ayant publié la même note de la *Semaine religieuse* de Lyon, avait reçu une lettre du même genre de *l'Observateur catholique*, on notera :

Cette note est empruntée à la *Semaine religieuse* de Lyon, et d'autres *Semaines religieuses* ont déjà fait ou feront de même.

Nous savons, d'autre part, que cette note, comme elle le mentionne elle-même, a été rendue nécessaire par les observations ou les questions de beaucoup de prêtres.

Il paraît étonnant, enfin, que l'on semble vouloir minimiser la portée d'une déclaration qui, si elle n'est évidemment pas formulée comme un document de la hiérarchie, a été faite par l'archevêque qui est le secrétaire de l'Assemblée générale des cardinaux et archevêques, sans parler de tout ce qui donne, en outre, à sa parole une particulière autorité.

## *LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE*

# Bourses scolaires

### I. — L'extension des bourses à l'enseignement supérieur privé

Dans sa troisième séance du 8 novembre 1952, l'Assemblée nationale a adopté, sous une forme légèrement modifiée, un amendement de M. de Tinguy du Pouët étendant le régime des bourses de l'enseignement supérieur aux étudiants de l'enseignement supérieur privé. Du fait de cet amendement, l'article 6 du budget de l'Education nationale se trouve ainsi conçu :

*Les élèves des établissements d'enseignement supérieur privés créés en application des lois des 12 juillet 1875 et 18 mars 1880, et existant à la date du 1er novembre 1952, peuvent bénéficier des bourses de l'enseignement supérieur dans les conditions fixées par la réglementation concernant les élèves des établisements d'enseignement supérieur public.*

*Les Facultés qui remplissent les conditions prévues à l'article 5 de la loi du 12 juillet 1875 sont habilitées de plein droit à recevoir des boursiers.*

*Les autres établissements d'enseignement supérieur privés pourront être habilités, par arrêté du ministre de l'Education nationale sur avis du Conseil de l'enseignement supérieur.*

*Les établissements habilités en vertu de l'alinéa précédent sont soumis à l'inspection de l'Etat aux fins de vérifier les conditions de leur habilitation.*

L'article 6 a été adopté par 355 voix contre 240. Voici l'analyse de ce scrutin :

Ont voté pour :

Tous les députés M. R. P. présents (85 sur 88).

84 députés R. P. F. sur 87 (abstenus : MM. Flandin et Ulver ; n'a pas pris part au vote : M. Dronne).

44 députés indépendants paysans sur 46 (abstenu : M. Raffarin ; un absent : M. Bentounes).

Tous les députés républicains-indépendants (55).

30 députés radicaux-socialistes sur 74 : MM. Badie, Begouin, Bengana (app.), Bourdelles, Bourgès-Maunoury, David (Jean-Paul), Delcos, Faggianelli, Gaillard, Genton, Hakiki (app.), Hugues (Emile), Hugues (Joseph), Lafay, de Léotard (app.), Marie (André), Martineau-Déplat, Masson (Jean), Mayer (René), Médecin (app.), Mekki (app.), de Montjou (app.), Morice, de Moro-Giafferi, Nigay, Ourabah (app.), Queuille, Tony-Revillon, Saiah, Verneuil ; 7 radicaux socialistes n'ont pas pris part au vote : MM. Paul Aubry, Delbos, Dezarnaulds, Ducos, Laforest, Massot et Viollette. M. Edgar Faure était absent. (Les autres ont voté contre. M. Herriot, président, ne vote pas.)

Tous les députés de l'A. R. S. présents (30 sur 31).

13 députés de l'U. D. S. R. sur 24 : MM. Babet, Barrier, Condat-Mahaman, Duveau, Goubert, Labrousse, Légaret, Ould Kadi, Claudius-Petit, René Pleven, Raveloson-Mahasampo, Saïd Mohamed Cheikk, Velon Jara, Zodi Ikhia (1 député de l'U. D. S. R. s'est abstenu : M. Bénard ; 1 a voté contre : M. Tremouilhe ; 5 n'ont pas pris part au vote : MM. Félix Tchicaya, Houphouet-Boigny, Lanet, Mamadou Konaté et Secrétain ; 4 étaient absents : MM. Duveau, Bonnefous, Cadi Abdel-Kadder et Mitterrand).

Les 12 députés indépendants d'outre-mer (app. au M. R. P.).

Les 2 députés non inscrits : MM. Bessac, Ribère (Marcel).

Ont voté contre :

Les 104 députés socialistes, les 100 députés communistes et progressistes, 35 radicaux-socialistes et M. Tremouilhe (U. D. S. R.).

### II. — Refus d'attribution de bourses scolaires

*Le* Journal Officiel *(Edition des débats à l'Assemblée nationale) du 31 août 1952 a publié (p. 3968) une question écrite (n° 4090) de M. Aimé Paquet, député de l'Isère, au ministre de l'Education nationale, à propos de refus d'attribution de bourses scolaires. Voici le texte de cette question et celui de la réponse du ministre :*

*Question.* — M. Paquet expose à M. le ministre de l'Education nationale que plusieurs familles de son département, dont les enfants fréquentent les établissements privés, ont été informées que ces enfants ne pouvaient être admis comme boursiers nationaux, au titre de la loi du 23 septembre 1951. Cependant, ces familles avaient été agréées par la Commission départementale au point de vue ressources et leurs enfants avaient subi avec succès l'examen scolaire les qualifiant pour l'obtention de ces bourses. Il lui demande : 1° quelle est l'importance des fonds destinés aux bourses du contingent spécial pour l'année scolaire 1951-1952 ; 2° quelle est la part de ces fonds attribués à des enfants précédemment admis comme boursiers et n'ayant pu obtenir le payement effectif, en raison de l'épuisement des crédits ; 3° quelle est la part attribuée à des nouveaux boursiers (contingent spécial) de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

*Réponse.* — Il est porté à la connaissance de l'honorable parlementaire que les refus d'attribution de bourses ne concernent pas uniquement des candidats de l'enseignement privé, mais tout aussi bien des candidats de l'enseignement public. En particulier, dans le département de l'Isère, si 19 candidats de l'enseignement privé admis par les Commissions et reçus aux examens n'ont pas été nommés boursiers, 38 candidats de l'enseignement public se sont vu opposer un refus dans les mêmes conditions. Ces décisions ne sont pas motivées par une insuffisance de crédits, mais par le fait que la situation de famille des intéressés est nettement supérieure à celle qui a été normalement admise pour obtenir, en 1951, le bénéfice des bourses. Il est évident que la candidature de ces élèves avait été retenue par les Commissions régionales ; mais toutes les Commissions ne travaillent pas exactement dans le même esprit et il est nécessaire, comme il a toujours été fait dans les années antérieures, de rétablir à l'échelon national, au moment de l'attribution des bourses, une équitable uniformité de traitement entre les candidats de tous les départements.

## [U]tilisation de l'allocation scolaire

*Le* Journal Officiel (*Edition des débats à l'As[s]emblée nationale*) *du* 29 *octobre* 1952, *p.* 4558, *[a] publié une question écrite de M. Gilbert Cartier, [d]éputé M. R. P. de Seine-et-Oise, au ministre de [l']Intérieur, sur l'utilisation de l'allocation scolaire. [V]oici cette question et la réponse du ministre :*

M. Gilbert Cartier rappelle à M. le ministre de [l]'Intérieur qu'aux termes de l'article 15 du décret [n]° 51-1395 du 5 décembre 1951, en ce qui concerne [l]'enseignement privé, le montant de l'allocation [s]colaire doit être affecté, par priorité, à la reva[l]orisation du traitement des maîtres de l'établis[s]ement, compte tenu des dispositions de la loi du [1]1 février 1950 sur le salaire minimum interpro[f]essionnel garanti. Il appelle son attention sur le [c]as d'un établissement privé dans lequel le trai[t]ement des maîtres est conforme aux dispositions [d]e la loi du 11 février 1950, et lui demande si, en [l]'occurrence, le montant des allocations scolaires [p]eut être utilisé à couvrir les dépenses engagées [e]n vue de l'amélioration du service scolaire dudit [é]tablissement, suivant l'ordre d'urgence fixé par [l]a circulaire du 15 janvier 1952, titre IV, pour les [é]tablissements d'enseignement public. (*Question du [2]7 mars* 1952.)

*Réponse.* — Le ministre de l'Intérieur informe [l]'honorable parlementaire que la question écrite [c]i-dessus lui a été transmise pour attribution par [l]e ministre de l'Education nationale. L'avis du [C]onseil d'Etat ayant été sollicité sur le problème [p]osé par sa question écrite, la Haute Assemblée, [a]u cours de sa séance du 31 juillet 1952, a rendu [l]'avis suivant qui constitue la réponse à la ques[t]ion posée.

(*Le ministre cite ici le texte de l'avis du Conseil [d]'Etat reproduit dans la circulaire du* 15 *septembre* [1]952 — *voir* la D. C. *du* 5 *octobre* 1952, *col.* 1245, — *mais en le faisant précéder de ce « considé[r]ant » que la circulaire ne mentionnait pas.*)

« Considérant que l'alinéa 7 de l'article premier [d]e la loi du 28 septembre 1951 dispose que « le [m]ontant de l'allocation est affecté par priorité à [l]a revalorisation du traitement des maîtres des [é]tablissements privés » et que l'alinéa 3 de [l]'article 15 du décret du 5 décembre 1951 pré[c]ise que les comptes de l'Association des parents [d]'élèves de l'établissement « devront faire appa[r]aître, notamment, que le montant de l'allocation [e]st affecté par priorité à la revalorisation du trai[t]ement des maîtres de l'établissement, compte tenu [d]es dispositions de la loi du 11 février 1950 sur [l]e salaire minimum national interprofessionnel [g]aranti » ;

### *Lois, décrets, arrêtés nouveaux*

— Loi n° 52-1224 du 8 novembre 1952 réglemen[t]ant le port de l'*insigne des blessés de guerre* [(]*J. O.* du dimanche 9 novembre 1952, p. 10546).

— Loi n° 52-1266 du 29 novembre 1952 modi[f]iant la législation sur le *remembrement* (Recons[t]ruction et Urbanisme) (*J. O.* du dimanche 30 no[v]embre 1952, p. 11092).

— *Indicatore di libri e di periodici.* Vol. IV. A la Pia Societas S. Paolo, 58, via Grottaperletta, Rome.

Ce petit volume de 288 pages du *Bolletino Bibliografico internazionale per l'apostolato delle edizioni,* peut rendre service à ceux qui cherchent une prompte réponse au sujet d'un ouvrage ou d'un auteur, des sigles indiquant sa valeur morale et quel public il peut atteindre. Comme bien des ouvrages de ce genre, il est loin d'être exhaustif malgré les quelque 9 millions de publications dont il donne les titres.

## ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

### NOVEMBRE 1952

DIMANCHE 16. — M. Léon Jouhaux est réélu président de la C. G. T.-F. O.

— Ouverture à Paris, Maison de la Chimie, jusqu'au 23 novembre, du premier Salon de la nature et de la santé. Il a pour thème : l'air, l'eau les plantes.

— L'élection législative partielle de la deuxième circonscription du Nord, pour le remplacement du Dr Cordonnier, donne lieu à ballottage.

A L'ÉTRANGER. — Recrudescence d'attentats en Tunisie. Quatre soldats sont tués et sept blessés par des terroristes, près de Gabès, dans l'attaque de deux camions de permissionnaires français.

— Elections générales en *Grèce.* Victoire du maréchal Papagos, chef du parti du « Rassemblement grec ». Ce parti obtient au Parlement 241 sièges sur 300. Le maréchal Papagos est chargé de former le nouveau Cabinet.

LUNDI 17. — Ouverture, à Paris, au palais de la Mutualité, jusqu'au 12 novembre, du Congrès de la Fédération de l'Education nationale.

— M. André Marie expose à l'U. N. E. S. C. O. la position de la France à l'égard du programme de l'organisation pour 1953.

— Le Grand Prix de la critique littéraire est attribué à M. Georges Poulet pour son ouvrage : *La Distance intérieure.*

— Attribution du prix du Renouveau français à M Georges Bordonove, auteur du roman *La Caste.*

— Après trois tours de scrutin M. René Moatti (R. P. F.) est élu président du Conseil municipal de Paris par 40 voix sur 87 votants.

— Mort, à Paris, à l'âge de 57 ans, du poète Paul Eluard, qui prit part aux mouvements dadaïste et surréaliste, fut, pendant l'occupation, une des voix éloquentes de la Résistance, et, après la guerre, l'un des écrivains officiels du parti communiste. Principaux recueils : *Capitale de la Douleur, La vie immédiate, La rose publique, Donner à voir, L'amour, la poésie.*

MARDI 18. — Ouverture du XXXVIIe Congrès de l'Association des maires de France, à Paris,

— Mort, à Compiègne, du dessinateur Ferdinand Bac. Il était né à Stuttgart en 1859. Il se signala par ses illustrations de contes et de romans.

A L'ÉTRANGER. — L'état de siège est proclamé dans la région de Gabès.

— Devant la menace accrue du Viet-Minh au sud du *Tonkin,* les troupes franco-vietnamiennes se replient de Phu-Doan vers les lignes fortifiées du delta. De violents combats ont lieu au cours de cette opération.

MERCREDI 19. — L'Espagne est admise à l'U. N. E. S. C. O. par 44 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions. Trois délégations étaient absentes. La délégation française a voté pour.

— Le Conseil des ministres autorise M. Pinay à poser la question de confiance au sujet de la majoration des allocations familiales.

— M. Ernest David (R. G. R.-indépendant) est élu président du Conseil général de la Seine, par 62 voix contre 48 au candidat communiste et 31 au candidat socialiste.

— Mort, à Paris, à l'âge de 57 ans, de M. Georges Litalien, député du Loir-et-Cher. Il avait été élu le 17 juin 1951 sur la liste du parti paysan.

A L'ÉTRANGER. — M. Trygve Lie, secrétaire démissionnaire de l'O. N. U., invité à comparaître devant un tribunal américain afin de s'expliquer sur son attitude après le suicide d'Abraham Feller, s'y refuse.

— Au *Tonkin*, le Viet-Minh exerce une nouvelle et violente pression en direction de Laï-Chau.

JEUDI 20. — Le prix de 1 200 000 francs, fondé par M. Del Duca, est partagé entre M. Paul Gardenne, auteur de plusieurs romans dont *Siloë, Le Vent noir, L'Avenue, La Plage de Scheweninguen ;* et M. Félix Marceau, auteur de *Chair et cuir, Capri, petite île ; L'Homme du Roi*, et d'un essai sur Balzac, encore manuscrit, qui a retenu l'attention du jury.

— Le Haut-Conseil de l'Union française ouvre à l'Elysée sa seconde session. Sept ministres composent la délégation française : MM. Pinay, Queuille, Pleven, Schuman, Letourneau, Brune et Pflimlin. Cette session prendra fin le 22 novembre.

— L'admission de l'Espagne à l'U. N. E. S. C. O. provoque la démission de M. Georges Gorse, conseiller de l'Union Française et membre de la Commission nationale de l'U. N. E. S. C. O., ainsi que celle du musicien espagnol, Pablo Casals, membre de la section musicale de cet organisme.

— Le maréchal Juin est élu à l'Académie française, au fauteuil de Jean Tharaud, par 25 voix sur 26 votes (dont un bulletin nul).

— Au cours de sa dernière séance, le XXXVII^e Congrès des maires de France réélit, comme président de l'Association, M. Trémintin, maire de Plouescat (Finistère), et réclame une réforme administrative.

A L'ÉTRANGER. — Mgr Cardijn, fondateur de la J. O. C., quitte *Bruxelles* pour les Indes où il séjournera deux mois.

— A *New-York*, le président Eisenhower rencontre MM. Foster Dulles, Taft et Antony Eden.

— Ouverture, à *Prague*, du procès où sont jugés Rudolph Slansky, ancien secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque ; Clémentis, ancien ministre des Affaires étrangères, et Sling, secrétaire du parti communiste.

— Mort, à *Naples*, à l'âge de 86 ans, du philosophe historien et homme politique italien, Benedetto Croce. Il était né le 25 février 1866, à Pescas-Seroli, petit village de la province d'Aquila. Son père était un riche propriétaire terrien. Après avoir fait ses études de droit, de littérature et de philosophie, il voyagea dans la plupart des pays d'Europe. A 33 ans, il publie le premier volume de son œuvre philosophique essentielle : *La Philosophie de l'Esprit*. Il découvre Hegel, avec lequel il a des points communs et subit l'influence de Georges Sorel. Sa carrière d'homme politique a couvert près de quarante ans. Sénateur en 1910, après une période favorable au socialisme, il incline au fascisme alors à ses débuts. Mais il rompt avec Mussolini en 1924, après l'assassinat de Matteoti, et essaye de rallier une opposition intellectuelle contre le régime. Exclu de différentes académies et de la société, le duce n'ose toutefois pas le faire arrêter. Pendant sa disgrâce, il écrit notamment : *Histoire de l'Italie, de 1871 à 1915 ;* puis *Histoire de l'Europe au* XIX^e *siècle*. En 1943, arrêté par les Allemands, il est délivré par l'avance alliée et reprend, avec le comte Sforza, un rôle politique important à la tête du parti libéral. Monarchiste par tradition, ministre d'Etat dans le gouvernement Bonomi, il démissionne rapidement. Depuis 1914, il vivait dans une demi-retraite. En 1948, il avait démissionné de la présidence d'honneur du parti libéral. Benedetto Croce a publié plus de 80 volumes. Le Saint-Office, en juillet 1932, a mis à l'Index *Histoire de l'Europe au* XIX^e *siècle*.

— Aux *Etats-Unis*, le président Eisenhower désigne les trois premiers membres de son futur Cabinet. M. John Foster Dulles est choisi comme secrétaire d'Etat. MM. Charles Erwin Wilson et Douglas Mekay seront respectivement secrétaires à la Défense et à l'Intérieur.

VENDREDI 21. — M. Pinay ayant menacé de donner sa démission sur le champ, l'Assemblée nationale, par 304 voix contre 214, écarte le déb sur les allocations familiales et les vieux tr vailleurs.

— Le prix Raymond-Poincaré, fondé p l'Union nationale des officiers de réserve, e décerné au général René Chambe, pour son liv *L'épopée française d'Italie*.

A L'ÉTRANGER. — En *Tunisie*, 60 nationalist internés dans l'île de Djerba sont transfér dans l'extrême Sud.

— Au *Tonkin*, le Viet-Minh engage la batail autour de San-La et de Na-Sam, clés de not défense des pays thaïs. Les garnisons avancé des postes de Moc-Cham, de Ba-Lay et de Ye Chau ont été repliées.

— Mort, aux Etats-Unis, à Coshocton (Ohio à l'âge de 79 ans, de M. William Green, préside de la Fédération américaine du travail depu 1924.

SAMEDI 22. — Crise à l'U. N. E. S. C. ( M. Torrès-Bodet donne sa démission de directeu général pour protester contre la réductio imposée par la Conférence au budget de l'Org nisation. Ses deux adjoints, le D^r Paulo Ca neiro, président brésilien du bureau exécutif, M. Ribnikar, chef de la délégation yougoslav se retirent à leur tour, le premier pour protest à la fois contre la réduction du budget et l'a mission de l'Espagne, le second pour ce derni motif seulement.

A L'ÉTRANGER. — A l'instar de M. Slansky, to les accusés de *Prague* avouent les crimes qui le sont reprochés.

— Au *Tonkin*, le Viet-Minh occupe Son-La repli général des Franco-Vietnamiens sur Na-Sa clé du pays thaï.

— Le général Eisenhower, président élu d *Etats-Unis*, complète la composition de so futur Cabinet par les nominations suivantes MM. Georges Humphrey, secrétaire au Trésor Herbert Brownell, attorney général ; Harol Stassen, directeur de l'Office de sécurité mutuell

— Mort, à *Bruxelles*, après une grave opératio de Mgr Georges Six, C. I. C. M., vicaire aposto lique de Léopoldville, au Congo belge.

DIMANCHE 23. — Au scrutin de ballottag M. Thamier, communiste, est élu député du Lo par 23 320 voix contre 23 023 à M. Boudet, ca didat M. R. P.

A L'ÉTRANGER. — Première attaque repoussé à *Na-Sam*. Nos troupes opérant une sortie d camp retranché infligent de lourdes pertes à l'e nemi.

— Deux journées successives d'émeutes sa glantes font, à *Bagdad*, 10 morts. Le gouverne ment démissionne. Le général Nourredine Ma moud forme un nouveau Cabinet et proclame l loi martiale.

LUNDI 24. — S. S. Pie XII désigne comm aumônier général de l'Union mondiale des org nisations féminines catholiques M. le chanoin Lamotte, de Lille. Cette nomination est faite pa suite du changement de domicile du secrétair central de l'Union, transféré d'Utrecht à Paris

— Après 13 tours de scrutin, le prix Femin est attribué à Mme Dominique Rolin, pour so roman : *Le souffle*. Née en Belgique, la lauréat se révéla pendant la guerre par son roman *Le marais*, que suivirent *Les deux sœurs, Moi qu ne suis qu'amour, L'ombre suit le corps* Mme Dominique Rolin n'est pas qu'écrivain, ell dessine aussi avec talent.

— Mort, à Paris, à l'âge de 90 ans, d D^r André Rochon-Duvigneaud, ophtalmologiste membre de l'Académie de médecine.

A L'ÉTRANGER. — M. Luigi Silipo, député d Catanzano, en *Calabre*, donne sa démission d

›arti communiste pour rester fidèle à sa foi atholique.

MARDI 25. — M. Pinay menaçant de donner a démission à propos de l'ordre des travaux de 'Assemblée nationale, l'Assemblée, par 318 voix ontre 289, accepte de suivre le gouvernement.

— M. Bataille, sénateur de Seine-et-Marne, uitte le R. P. F. pour le groupe des Républicains ndépendants.

— Mme André Marty, sur l'ordre du parti communiste, quitte le domicile conjugal.

— Ouverture, jusqu'au 29 novembre, de la emaine des intellectuels chrétiens-sociaux de strasbourg, qui traite de divers problèmes sociologiques.

— Le prix du Quai des Orfèvres est attribué M. Saint-Gilles, auteur du roman policier *Ne irez pas sur l'inspecteur.*

— Mort, à Paris, à l'âge de 61 ans, de l'auteur lramatique Léopold Marchand, qui a aussi écrit les livrets d'opérettes. Sa principale pièce est *Vous ne sommes plus des enfants.*

A L'ÉTRANGER. — Aux *Etats-Unis,* le général Eisenhower complète son futur Cabinet par la nomination de M. Erza Taft-Benson au poste le secrétaire de l'Agriculture ; du gouverneur Sherman Adams aux fonctions de président-adjoint, et de M. Arthur Summerfield, au ministère des P. T. T.

A *Washington,* la Fédération américaine du Travail (A. F. L.) désigne M. George Meany pour être son président, en remplacement de M. William Green, décédé.

MERCREDI 26. — Mort, à Paris, de M. Louis Marlio, de l'Académie des sciences morales et politiques. Né à Paris en 1878, il fut maître des requêtes au Conseil d'Etat, délégué de la France à la S. D. N., vice-président de la S. N. C. F., professeur à l'Ecole des sciences politiques et à l'Ecole des ponts et chaussées. On lui doit de nombreux ouvrages, notamment *Le sort du capitalisme, Dictature ou liberté, Problèmes d'aujourd'hui, La Révolution d'hier, d'aujourd'hui et de demain.*

— Au Grand Palais, ouverture du Vᵉ Salon de l'enfance.

— Mort, à Paris, à l'âge de 90 ans, de M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France ; il avait été élu, en 1927, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Son œuvre d'histoire est importante. Il avait, notamment, publié des études sur Marguerite de Navarre, Calvin, Clément Marot et une célèbre édition critique de Rabelais. En 1919, il publia *Sous le masque de Shakespeare ;* en 1945, le premier volume de *A la découverte de Shakespeare,* et, en 1951, le second. Pour lui, le poète n'était autre que Stanley, comte de Derby.

— Mort, à l'âge de 62 ans, de l'écrivain et auteur dramatique Lucien Fabre. Il fut en même temps ingénieur et industriel. Son premier ouvrage est consacré à *La théorie d'Einstein.* En 1923, il obtenait le prix Gongourt avec *Rabevel ou le mal des ardents,* et depuis, il publia une vingtaine d'autres romans, comme *Le paradis des amants* et *Mahaut,* et des essais et biographies sur *Jeanne d'Arc, Saint Augustin,* et *La démarche intellectuelle de Paul Valéry* notamment. Il est l'auteur de recueils de poèmes : *Vanikoro* et *Connaissance de la déesse.* En 1942, il aborda le théâtre avec *Dieu est innocent,* puis donna *Tristan et Iseult* et *Babion,* actuellement en répétition. Il était vice-président de la Société des gens de lettres.

A L'ÉTRANGER. — Mort, à *Stockholm,* à l'âge de 87 ans, du célèbre explorateur suédois Sven Hedin. Il visita et étudia le Turkestan chinois et le Thibet, d'abord de 1894 à 1897, puis de 1899 à 1902, et enfin, de 1905 à 1909. Il accomplit un nouveau voyage d'études en Asie centrale, de 1927 à 1933, et il parcourut le Sinkiang de 1933 à 1935 avec une caravane automobile. Il a publié une vingtaine de volumes sur ses voyages. Il était membre de l'Académie suédoise et de l'Académie royale des sciences. Il fut, pendant la dernière guerre, accusé de sympathies pro-allemandes.

— Au procès de *Prague,* le procureur requiert la peine de mort contre les 14 accusés.

JEUDI 27. — Annonce par dépêche de la mort de Mgr Le Cadre, des Pères des Sacrés-Cœurs de Picpus, vicaire apostolique des îles Marquises, survenue à Atuana, capitale de l'île d'Hi-Va-Oa. Le prélat défunt, âgé de 77 ans, était originaire de Questembert, au diocèse de Vannes. Ordonné prêtre en 1900, il partit aussitôt pour les îles Marquises, dont il devint le vicaire apostolique le 5 janvier 1921. Le vicariat des Marquises, formé d'une douzaine d'îles, ne possède qu'une population de 3 500 habitants, dont 2 782 sont catholiques.

— Le prix de traduction Halpérine-Kaminsky, d'un montant de 50 000 francs, est attribué à M. Pierre Javet, pour la traduction du roman de Jan de Hartog, intitulé *Thalassa.*

— Annonce de la mort, à Bordeaux, à l'âge de 72 ans, de M. J.-Fernand Vaubourgoin, compositeur et organiste, professeur au Conservatoire de Bordeaux ; auteur de symphonies, de partitions de ballets et de deux ouvrages lyriques, dont l'un, *Jolivette,* fut représenté avec succès à Bordeaux.

— Attribution du prix Vérité à Mme Dominique Terrail, pour son ouvrage *Mon métier d'homme.*

A L'ÉTRANGER. — 11 des 14 accusés de *Prague* sont condamnés à mort, et les 3 autres à la prison à vie.

— Mort, à l'hôpital d'Essining (*New-York*), d'une crise cardiaque, de M. Robert Minor, qui occupait la seconde place dans la hiérarchie du parti communiste américain au cours des années 1940, 1941, et ancien rédacteur en chef du quotidien communiste de New-York, le *Daily Worker.*

— Ouverture, à *Londres,* de la Conférence économique du Commonwealth, à laquelle participent notamment sept premiers ministres et huit ministres des Finances. Elle durera dix jours.

— Mort, à *Bangkok,* de Mgr René-Marie Perros, des Missions-Etrangères de Paris, ancien vicaire apostolique du Siam. Né à Gervenhein, au diocèse de Strasbourg, le 12 mars 1870, il avait été ordonné prêtre le 15 octobre 1893. Il partit le 19 décembre de cette même année pour la Mission du Siam. Le 17 septembre 1909 il était nommé évêque titulaire de Zoara et vicaire apostolique du Siam. Le Saint-Père accepta sa démission, offerte pour raison de santé, en 1947, et le nomma assistant au trône pontifical.

VENDREDI 28. — Après une discussion passionnée, l'Assemblée nationale abolit, par 405 voix contre 205, l'inégibilité des parlementaires ayant voté pour le maréchal Pétain ou ayant appartenu au Conseil national de Vichy.

— Le prix Scarron, attribué chaque année à l'auteur d'un « ouvrage de bonne humeur », est décerné à M. Georges Delamare, chroniqueur de la Radiodiffusion française, pour le recueil de ses « Libres propos » radiophoniques.

— Mort, à Montpellier, à la suite d'une embolie, de l'ex-reine d'Italie, veuve de Victor-Emmanuel III. Née princesse de Montenegro, elle était l'une des six filles du roi Nicolas et naquit le 8 janvier 1873 à Cettigné. Elle épousa, à Rome, le 24 novembre 1896, le prince héritier du royaume d'Italie, Victor-Emmanuel, devenu roi le 30 juin 1900, à la suite de l'assassinat du roi Humbert. Leur union fut marquée par la naissance de quatre filles et d'un fils, qui fut le roi Humberto, né en 1904.

SAMEDI 29. — Une dépêche de la Cité du Vatican annonce qu'au Consistoire du 12 janvier 1953 24 cardinaux seront créés par S. S. Pie XII : LL. EEm. Mgr Carlo Agostini, patriarche de Venise ; Mgr Celso Costantini, secrétaire de la Congrégation de la Propagande ; Mgr Gaetano Cicognani, nonce en Espagne ; Mgr Angelo-Joseph Roncalli, nonce en France ; Mgr Valerio Valeri, assesseur de la Congrégation pour l'Eglise orientale ; Mgr Pietro Ciriaci, nonce au Portugal ; Mgr Francesco Borgongini-Duca, nonce en Italie ; Mgr Marcello Mimmi, archevêque de Naples ; Mgr Georges Siri, archevêque de Gênes ; Mgr Jacques Lercaro, archevêque de Bologne ; Mgr Alfred Ottaviani, assesseur de la Congrégation du Saint-Office ; Mgr Maurice Feltin, archevêque de Paris ; Mgr Georges Grente, archevêque-évêque du Mans ; Mgr Beniamino de Ariba y Castro, archevêque de Tarragone ; Mgr Fernando Quiroga y Palacios, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle ; Mgr Josef Wendel, archevêque de Munich et Freising ; Mgr Louis Stepinac, archevêque de Zagreb ; Mgr Stefan Wyszynski, archevêque de Gniezno et Varsovie ; Mgr John d'Alton, archevêque d'Armagh (Irlande) ; Mgr Paul Léger, archevêque de Montréal ; Mgr Francis McIntyre, archevêque de Los Angeles ; Mgr Auguste Alvaro Da Silva, archevêque de Bahia (Brésil) ; Mgr Carlos de la Torre, archevêque de Quito (Equateur) ; Mgr Crisantos Luque, archevêque de Bogota (Colombie).

A L'ÉTRANGER. — Répondant à la lettre du bey de *Tunis* du 9 septembre dernier, le gouvernement français le place devant « ses responsabilités ».

— Le Pape, quittant sa résidence d'été de Castel-Gandolfo, rejoint *Rome*.

— L'Agence *Viet-Nam Presse* annonce, de *Hué*, l'arrestation par le Viet-Minh de Mgr Tran Huu Duc, évêque vietnamien récemment consacré vicaire apostolique de Vinh, chef-lieu de la province de Nghean, ainsi que de nombreux prêtres catholiques de cette province.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* signale les décrets suivants de la Sacrée Congrégation de la Propagande :

16 juillet 1952 : Modification des limites entre le diocèse de Allahabad et la préfecture apostolique de Gorakhpur (*Inde*) ;

14 octobre 1952 : Transfert de Mgr Joseph B. Roper du siège épiscopal résidentiel de Toowoomba (*Australie*) au siège épiscopal titulaire de Elusa ;

31 octobre 1952 : Nomination du R. P. Alban de Blackburn, O. F. M. C. (François Swarbrick), comme préfet apostolique de Jullundur (*Inde*) ;

7 novembre 1952 : Nomination du P. René Pailloux, des Pères Blancs, comme préfet apostolique de Fort-Rosebery (*Rhodésie du Nord*) ;

13 novembre 1952 : Erection de deux diocèses dans l'*Inde*, celui de Tanjore, avec un territoire détaché du diocèse de San-Tommaso de Meliapor, et celui de Vellore, avec un territoire détaché de l'archidiocèse de Madras. Les territoires restants de Madras et de Meliapor formeront une circonscription unique, désignée sous le nom d'archidiocèse de Madras-Meliapor ;

14 novembre 1952 : Nomination de Mgr Louis Mathias, Salésien de Don Bosco, ancien archevêque de Madras, comme archevêque de Madras-Melapor et administrateur apostolique des diocèses de Tanjore et de Vellore.

DIMANCHE 30. — Elections législatives dans le Nord ; scrutin de ballottage. M. Victor Provo (S. F. I. O.) est élu, en remplacement du D^r Cordonnier (S. F. I. O.), décédé. Il obtient 126 310 voix sur 387 544 votants.

— Election législative partielle de la première circonscription de la Seine-Inférieure, pour pourvoir le siège de M. Georges Heuillard (radical) décédé. Ballottage.

— A Strasbourg, clôture de l'Assemblée générale du secrétariat catholique pour les problèmes européens, ouverte le 29. Huit pays d'Europe étaient représentés.

A L'ÉTRANGER. — En *Allemagne occidentale*, le D^r Heinemann, ancien ministre de l'Intérieur et en désaccord depuis deux ans avec le chancelier Adenauer, fonde un parti neutraliste.

— Dans un restaurant du village allemand d'Ockfen, près de *Trèves*, deux soldats français sont attaqués par des nationalistes allemands. L'un meurt égorgé, l'autre est grièvement blessé.

— Dans la *Sarre*, 600 000 Sarrois votent pour renouveler le Landtag. Malgré les efforts de la propagande allemande, qui a mis tout en jeu pour pousser les électeurs à s'abstenir, les autonomistes européens triomphent. Un tiers seulement des Sarrois a suivi les mots d'ordre des partis pro-allemands (bulletins blancs ou abstentions).

— Le général Eisenhower choisit M. Henri Cabot Lodge, sénateur républicain du Massachusetts, comme remplaçant de M. Warren Austin à la tête de la délégation des *Etats-Unis* à l'O. N. U.

— Mort, à Toowoomba, près de *Sydney*, à l'âge de 66 ans, de Miss Elizabeth Kenny, « sœur Kenny », infirmière australienne de religion protestante, célèbre pour la lutte qu'elle a soutenue contre la paralysie infantile. Infirmière auprès des troupes australiennes durant la Grande Guerre, « sœur Kenny » se consacra ensuite à l'étude de la terrible maladie et son traitement, malgré le scepticisme et les critiques d'une partie du corps médical, se répandit dans le monde entier.

**28 déc. 1952. N° 1137. — Nouvelle série : N° 224**

## Ce numéro contient :


*Questions actuelles.* — L'Eglise et les besoins du monde moderne (panégyrique de saint Remi, par S. Exc. Mgr CHAPPOULIE, évêque d'Angers (5. 10. 52) .......... 1601

Une forme moderne de l'apostolat français vue de l'extérieur : le prêtre-ouvrier (*Kipa*, 27. 7. 52) .......... 1611

Nouveau jour sur les manuscrits juifs récemment découverts, par le R. P. BEA, S. J. (*Civiltà Cattolica*, 18. 10. 52) .......... 1613

Les Juifs dans la catéchèse chrétienne (S. Exc. Mgr de PROVENCHÈRES, archevêque d'Aix. R. P. DEMAN) .......... 1625

« Les murs s'écroulent ». La rencontre d'Israël avec le Christ, par le R. P. BONSIRVEN, S. J. (*Social Order*, nov. 1952). 1627

L'histoire du mouvement sioniste à travers la vie du président Weizmann (*Service israélien d'information*) .......... 1637

Isaac Ben Tsevi, nouveau président d'Israël .......... 1643

Catholiques et protestants en Amérique latine, par G. TAVARD .......... 1645

Opinion protestante sur la situation juridique des catholiques à Zurich ...... 1652

La liberté de religion en Suède (Agence *Fides*, 6. 12. 52) .......... 1653

« L'Observateur catholique » .......... 1654

*Législation et jurisprudence.* — Bourses scolaires .......... 1655

Utilisation de l'allocation scolaire... 1657

Evénements et informations du 16 au 30 novembre 1952 .......... 1658


Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e *Le directeur :* R. BERTEAUX.